

†•XHΛΣ† | HCYΘΣΘ
†•C•L•Θ† | ΣΘXCΣ ••CΣO
Λ ΣΘΣHΨ •ЖЖΣH•
Λ ΣΘCΛΣ ••ЖH• Λ ΣO:ЖЖΣ •C•Θ•



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتكوين المهني
والتعليم العالي والبحث العلمي

Étude d'environnement pour la mise en place d'une école de la deuxième chance nouvelle génération en milieu rural

Commune Ait Amira, Province Chtouka-Aït-Baha, Région Souss-Massa

2018

unicef 
for every child

SOMMAIRE

Résumé exécutif.....	4
Partie 1: Analyse globale des composantes de l'environnement.....	5
1. Vue panoramique d'analyse : régionale, provinciale et communale	7
1.1. Environnement géographique et climatique.....	7
1.2. Environnement démographique	10
1.3. Environnement économique	12
1.4. Environnement social	20
1.5. Environnement institutionnel	27
2. Analyse de l'environnement éducatif	28
2.1. Région Souss Massa.....	28
2.2. Province Chtouka-Ait-Baha.....	31
2.3. Commune Ait Amira	33
2.4. Scolarisation des personnes en situation de handicap	41
3. Phénomène de la déperdition scolaire à la commune Ait Amira	44
3.1. Cadre conceptuel.....	44
3.2. Analyse statistique.....	44
3.3. Diagnostic Terrain.....	47
3.4. Conclusions du diagnostic	54
Partie 2: Benchmark des modes opératoires.....	59
1. Démarche	61
2. Présentation des résultats par acteur	61
2.1. Centre Al Batha-Fès	62
2.2. Maison Familiale Rurale « Oulad Yahia »	63
2.3. Maison Familiale Rurale « Chtouka »	64
2.4. SOS Village d'Enfants Agadir.....	65
2.5. Association TAMOUNT LKHIR de Développement (TANMIA)	66
2.6. Association ANIR d'aide aux enfants en situation difficile	66
2.7. Association de l'Enfance Handicapée (AEH).....	68
2.8. Complexe d'accueil et d'insertion TILILA.....	69
2.9. Association AHLI	70
3. Restitution des résultats	71
3.1. Analyse des profils enquêtés : <i>des militants et entrepreneurs sociaux</i>	71

3.2.	Population cible : <i>des jeunes en situation précaire et difficile</i>	74
3.3.	Effectif et prise en charge : <i>véritable engagement de protection</i>	75
3.4.	Intégration des jeunes déscolarisés : <i>entre défis et promesses</i>	76
3.5.	Infrastructures et équipements pédagogiques : <i>une animation appropriée</i>	77
3.6.	Éducateurs, formateurs et animateurs : <i>une équipe pédagogique compétente</i>	78
3.7.	Parcours de formation : <i>attestation de compétences acquises</i>	79
3.8.	Partenariat : <i>une mise en réseau confortée</i>	79
3.9.	Synthèse des résultats	79
Partie 3: Mode opératoire pour la mise en place de l'E2C-NG		84
1.	Cadre conceptuel de l'E2C-NG :	85
1.1.	Définition	85
1.2.	Public cible :	85
1.3.	Objectifs.....	85
1.4.	Missions	85
2.	Orientations d'opérationnalisation de l'E2C-NG à Ait Amira.....	86
2.1.	Attentes des parties prenantes	86
2.2.	Théorie du changement	88
2.3.	Intervention de E2C-NG en amont	90
2.4.	Chaine de valeur E2C-NG.....	96
2.5.	Note logique	98
2.6.	Mode opératoire E2C-NG	103
2.7.	Mode d'opérationnalisation	104
2.8.	Infrastructures potentielles	126
2.9.	Gouvernance.....	132
Conclusion.....		133
Liste des cartes		136
Liste des figures.....		137
Liste des tableaux.....		138

Résumé exécutif

Le contexte général du Maroc et du système d'éducation-formation est propice au développement et dynamisation des programmes de l'éducation, notamment les approches non formelles, permettant la formulation d'une stratégie plus incisive et atteindre les objectifs d'insertion scolaire et professionnelle. Ce contexte est marqué par l'avènement de la nouvelle constitution au Maroc, et par le Discours Royal du 20 Août 2013 qui a souligné que l'éducation devait « remplir son rôle de locomotive du développement économique et social ».

Consciente de l'ampleur de la déscolarisation et de la non scolarisation, la DENF a mobilisé des efforts considérables pour offrir l'éducation à tous. Un nouveau programme a été initié en 2013 pour coupler la mise à niveau éducative à l'insertion professionnelle et la formation professionnelle ainsi que l'accompagnement et l'orientation pour aider les jeunes bénéficiaires à se frayer un chemin vers l'intégration socioéconomique.

Selon l'UNICEF, plus de 300.000 adolescents et jeunes quittent chaque année le système scolaire sans pouvoir achever le cycle obligatoire leur permettant d'obtenir une certification pouvant les aider sur le marché du travail.

Dans le cadre du programme FORSA mis en œuvre depuis 2014 et du plan d'action 2017-2018 entre l'UNICEF et le MENFP, cette étude vise à améliorer la transition des jeunes les plus vulnérables vers une intégration sociale et économique dont une composante est dédiée à la DENF pour la mise en place d'un modèle de l'E2CNG, spécialement à la commune Ait Amira.

La commune Ait Amira, située à la province Chtouka-Ait-Baha dans la région Souss Massa, enregistre un niveau de scolarisation très modeste. Même si l'accès à l'école a été généralisé pour les tranches d'âges de 6 à 11 ans, les taux sont alarmants au fur et à mesure que l'on avance dans les tranches d'âges ce qui est révélateur de dysfonctionnements liés au passage d'un niveau scolaire à un autre. La déperdition scolaire reste un phénomène frappant qui accentue la faiblesse du développement humain et renforce la dépendance de la population au secteur agricole puisque ces flux de jeunes qui quittent l'école accèdent aux exploitations agricoles en qualité de travailleurs agricoles. Elle constitue une menace pour l'avenir de ces jeunes non scolarisés.

Le présent rapport représente un effort national de collaboration en vue d'entamer un processus de scolarisation propice en faveur des jeunes déscolarisés ou non déscolarisés entre 13-20ans, et mettre à la disposition des acteurs nationaux une base de connaissances et une approche concertée pour lutter contre le phénomène de déperdition scolaire. Il se veut un document prospectif destiné à consolider les efforts des divers acteurs nationaux autour du champ d'éducation au Maroc et produire l'information objective, pertinente et utile développant davantage le concept de mise en place de l'école deuxième chance nouvelle génération.



Partie 1 :

**Analyse globale des composantes de
l'environnement**



L'éducation non formelle constitue un programme complémentaire de l'enseignement formel qui permet d'offrir une deuxième chance aux enfants et jeunes non scolarisés et déscolarisés et favoriser leur insertion dans un parcours d'enseignement ou de formation ou une intégration socioprofessionnelle. Elle apparaît comme une nécessité urgente et les jeunes doivent avoir le droit de devenir indépendants et de gagner leur vie.

Consciente des enjeux et des défis de la non-scolarisation et de la déscolarisation des jeunes, la Direction de l'Éducation Non formelle (DENF) déploie depuis sa création en 1997 des efforts considérables pour mettre en œuvre une stratégie proactive en faveur de l'éducation pour tous. Ces efforts s'appuient essentiellement sur la mobilisation des partenaires nationaux et internationaux. Des programmes sont initiés et exécutés avec pertinence, l'un à caractère curatif mis en œuvre depuis 1997 ciblant les enfants de 8 à 12 ans, l'autre à caractère préventif qui vise à accompagner l'école dans la lutte contre l'abandon scolaire par l'instauration d'une veille éducative, mis en œuvre en 2005. Par ailleurs, un nouveau programme a été instauré, en 2013, ciblant les jeunes de 13-20 ans, dont le principe est de coupler la mise à niveau éducative à l'insertion professionnelle et la formation professionnelle ainsi que l'accompagnement et l'orientation pour aider les jeunes bénéficiaires à se frayer un chemin vers l'intégration socioéconomique.

Face à l'ampleur de la déscolarisation et de la non scolarisation, la DENF a également lancé depuis 2006 deux opérations de sensibilisation et de mobilisation : « Child to Child », et « caravane pour la mobilisation sociale pour l'appui à la scolarisation » qui rentrent dans le cadre des mesures de la lutte contre l'abandon scolaire et de l'instauration de la veille éducative dans les établissements scolaires pour prévenir le décrochage scolaire. Dans le cadre du plan d'action 2017 de la coopération DENF/UNICEF une révision des outils et du fonctionnement des deux opérations a été mise en place pour les améliorer.

Dans le cadre du programme FORSA lancé en 2014 initié par l'UNICEF et soutenu par le Canada, et du plan d'action 2017-2018 entre l'UNICEF et le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle ciblant les jeunes et les adolescents les plus vulnérables dans le système scolaire à risque d'abandon, dans l'éducation non formelle, vivant en région rurale ou en situation de handicap et vulnérables. L'opérationnalisation du programme FORSA a donné naissance au programme « E2C-NG » au centre pilote ouvert à Fès Al Batha, mais l'impact souhaité à terme devra exposer l'expérimentation dans la zone rurale, spécifiquement à la commune Ait Amira.

La présente partie du projet vise à offrir une vue panoramique sur l'environnement régional, provincial et communal en dressant un état des lieux des projets structurants réalisés et en cours de réalisation en déclinant une cartographie des besoins des jeunes non scolarisés, pour favoriser enfin la mise en place d'une école de la deuxième chance nouvelle génération en milieu rural dédiée aux jeunes et adolescents non scolarisés de la commune Ait Amira.

1. Vue panoramique d'analyse : régionale, provinciale et communale

1.1. Environnement géographique et climatique

1.1.1. Région Sous Massa

La région Sous-Massa est un milieu à la fois atlantique et continental, qui s'étend sur une superficie de 53 789 km² et compte 2 676 847 habitants (RGPH, 2014), soit une densité de 49,8 habitants au km² et une superficie de 7,57% du territoire national.

La région occupe une bande au milieu du Royaume allant de l'Océan Atlantique aux frontières avec l'Algérie à l'Est. Elle est limitée au Nord par la région de Marrakech-Safi, au Sud par la région de Guelmim-Oued Noun, à l'Est par la région de Drâa-Tafilalet et l'Algérie, à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

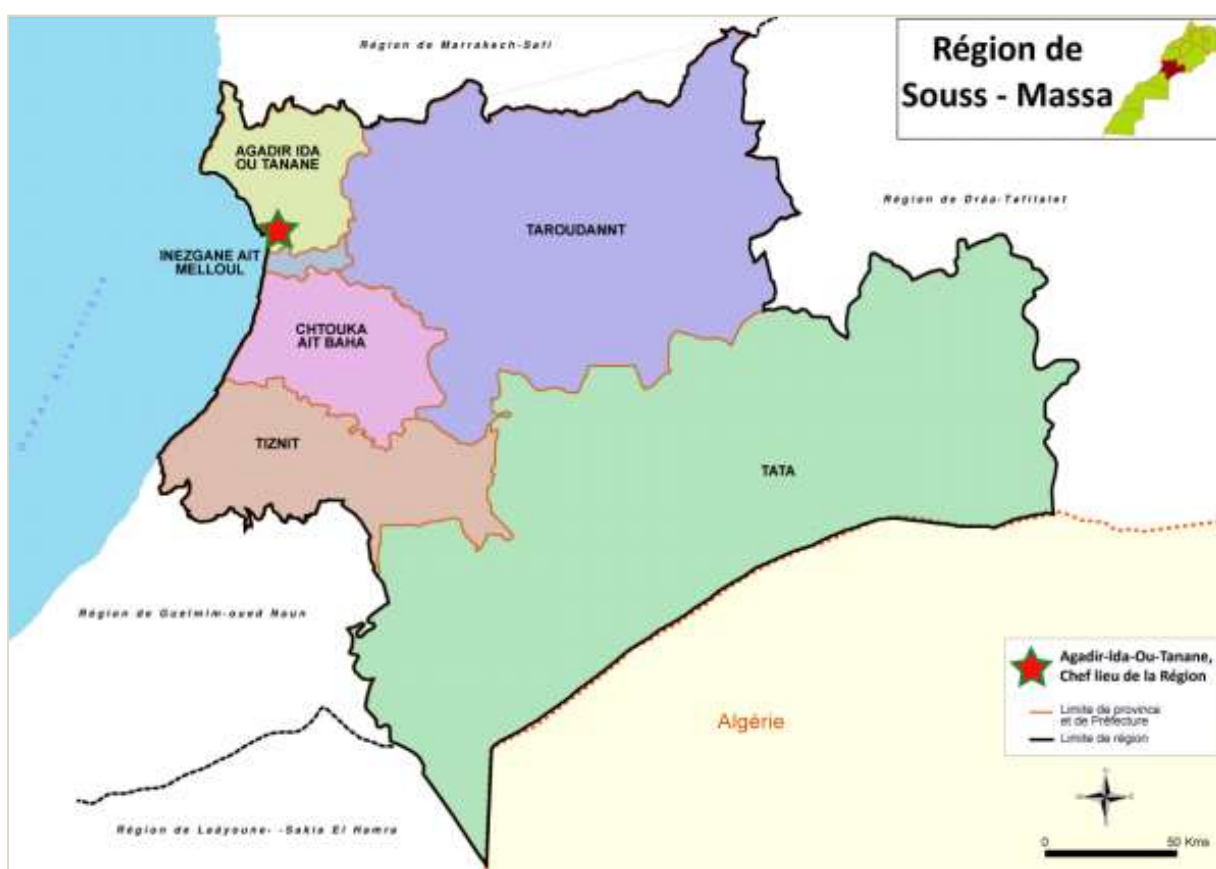


Figure 1 : Provinces et préfectures de la région Sous-Massa, Monographie régionale 2015.

La région compte quatre provinces et deux préfectures : Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane, Préfecture d'Inezgane-Ait Melloul, Province de Chtouka-Ait-Baha, Province de Taroudannt, Province de Tata et Province de Tiznit. Le nombre de communes est de 175 dont 21 urbaines et 154 rurales soit à peu près 12% de l'ensemble des communes à l'échelon national.

La région est soumise à un climat aride à semi-aride. L'intensité de l'aridité augmente au fur et à mesure que l'on se déplace de l'ouest vers l'est et du Nord vers le Sud.

1.1.2. Province Chtouka-Ait-Baha

La province Chtouka-Ait-Bahafait partie de la région de Souss-Massa-Draa. Elle s'étend sur de 3523 Km², soit 5% de la superficie de la région de Souss-Massa-Draa. Elle est limitée au Nord par la préfecture d'Inzégane-Ait Melloul, à l'Est par les provinces de Tiznit et de Taroudant, au Sud par la province de Tiznit et à l'Ouest par l'océan Atlantique.

Cependant, le climat est sec en été, froid en hiver. Les températures varient entre une moyenne des minima de 11° (en hiver) et une moyenne des maxima de 35° (durant l'été). La moyenne annuelle est de 19°.

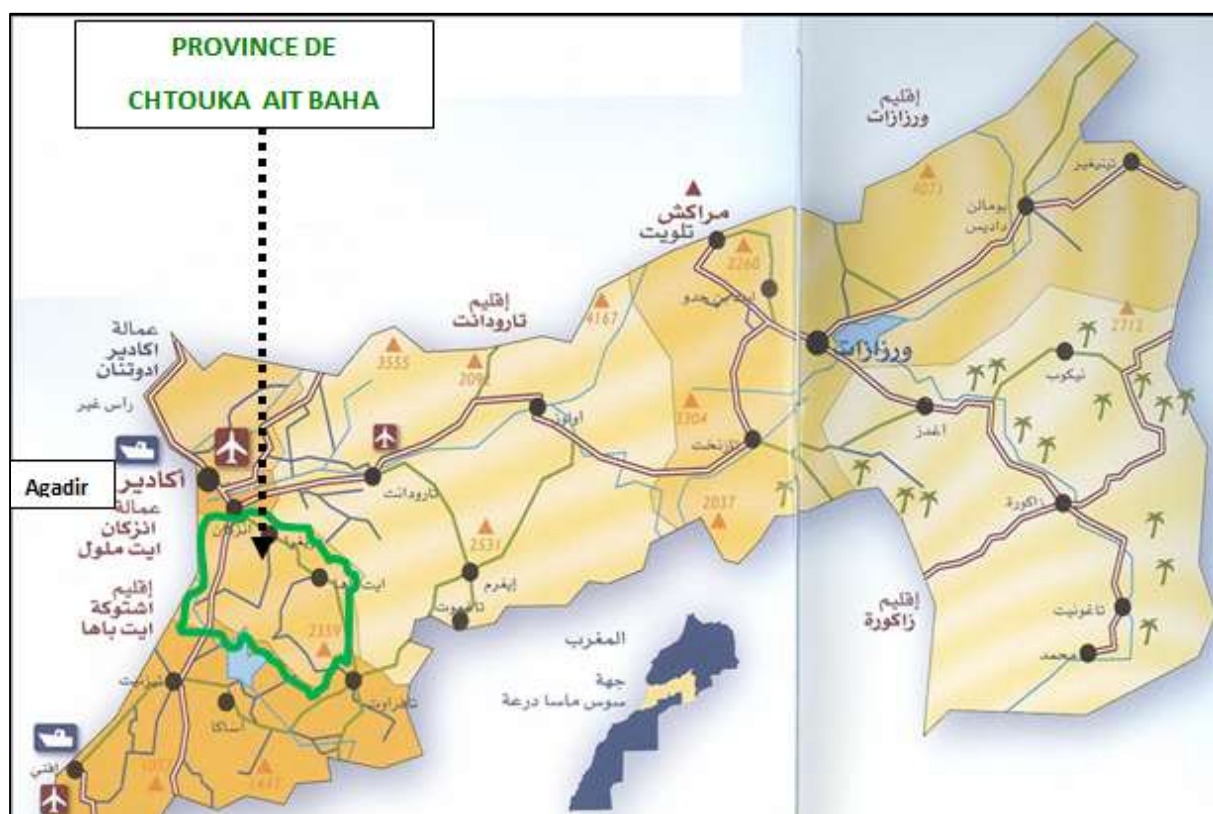


Figure 2 : Situation géographique de la province Chtouka-Ait-Baha, Plan Provincial de développement 2016.

Sur le plan de l'organisation administrative, la province comprend deux pachaliks, trois cercles couvrant dix arrondissements ruraux (caïdats) ainsi que 22 communes dont 2 municipalités (Biougra et Ait Baha) et 20 communes rurales. Celles-ci sont structurées en 6 groupes de communes.

1.1.3. Commune Ait Amira

Ait Amira est une commune marocaine de la province de Chtouka-Ait-Baha, dans la région de Souss-Massa-Drâa. Elle s'étend sur 169 Km², et est située à l'Est de la route nationale reliant Tiznit à Ait Melloul.

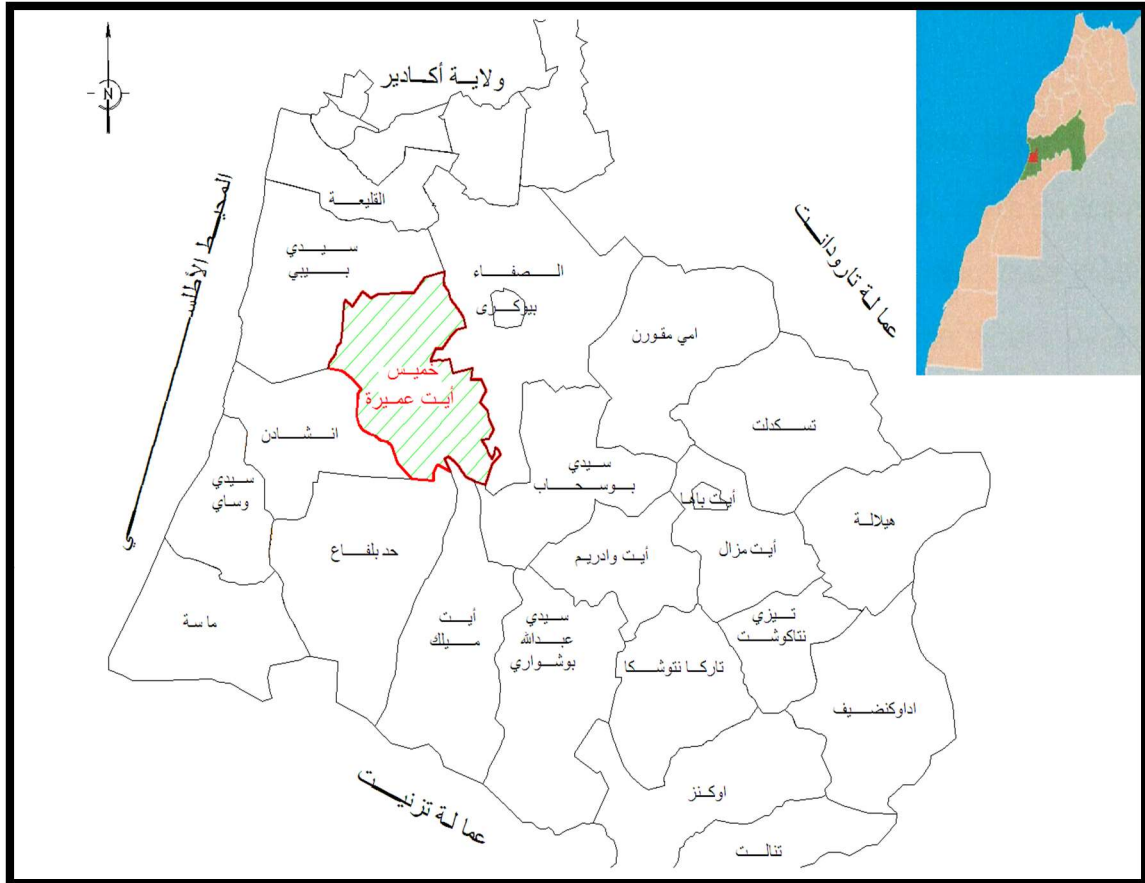


Figure 3 : Situation géographique de la commune Ait Amira, Monographie de la commune 2017.

Cependant, le climat subit une influence marine de par sa proximité relative de l'océan Atlantique. La température connaît beaucoup de contrastes au cours de l'année, tantôt tempérée et assez humide, tantôt chaude et sèche. Les précipitations sont assez faibles avec une moyenne de 225 mm par an.

1.2. Environnement démographique

1.2.1. Région Souss Massa

Selon le RGPH, la population de la région de Souss-Massa se chiffre à 2 676 847 habitants dont 1 164 708 habitants en milieu urbain et 1 493 198 habitants en milieu rural, avec un taux de croissance annuel de 13,18% entre 2004 et 2014. La part de la population de la région représente 8% de la population nationale.

Population	Ménages	Population	Etrangers	Marocains
Région Souss Massa	601 511	2 676 847	4 914	2 671 933

Tableau 1 : Répartition de la population à la région Souss Massa, RGPH 2014.

La répartition de la population par préfecture et province à la région Souss Massa montre le caractère dominant de la province Taroudannt avec une population de 838 820 personnes, soit 31,4% de la population totale de la région Souss Massa. Ainsi, les préfectures d'Agadir-Ida-Ou-Tanane (600 599 personnes) et d'Inezgane Ait Melloul (541 118 personnes). Par contre, la province la moins peuplée est celle de Tata avec un taux de 4%.

La densité de la population de la région est de 49,8 habitants au km². Comparée à la densité de l'ensemble du Maroc (47,6), la région est la septième des plus densément peuplées du pays.

1.2.2. Province Chtouka-Ait-Baha

Selon le RGPH 2014, la population municipale est estimée à 369 777 et se répartit entre 113 439 habitants (30%) en milieu urbain et 256 338 habitants (70%) en milieu rural. On dénote ainsi une forte caractéristique rurale de la province tant par rapport à la moyenne nationale que sur le plan de la moyenne de la région. La population de la province se répartit entre 183 120 hommes et 186 657 femmes.

Cependant, la population légale de la province se chiffre 371 102 habitants, dont 211 sont des étrangers et 370 891 marocains. Cette population représente 13,86% de la population totale de la région Souss Massa.

Population	Ménages	Population	Etrangers	Marocains
Province Chtouka-Ait-Baha	88 732	371 102	211	370 891

Tableau 2 : Répartition de la population de la province Chtouka-Ait-Baha, RGPH 2014.

La population de la province de Chtouka-Ait-Baha est dominée par les enfants et jeunes adolescents.

Quant au nombre de ménages, il se chiffre à 88 732, soit une moyenne de 4,2 personnes par foyer, autrement dit, une taille sensiblement proche de la norme nationale (4,6).

1.2.3. Commune Ait Amira

Selon le RGPH 2014, la population municipale est à l'ordre de 76.559 personnes, contre 47.458 personnes en 2004, soit 39.195 hommes et 37.364 femmes. Cependant, cette population se répartit entre 48.556 habitants (63%) en milieu urbain et 28.003 (37%) en milieu rural. Le caractère dominant de la population au centre de la commune Ait Amira (milieu urbain) qui se chiffre à 48.556, se répartit entre 24 284 hommes et 24 272 femmes.

La planification de l'éducation ne peut être mesurée que par l'évolution de la structure d'âge de la population qui demeure un paramètre crucial. Le tableau ci-dessous illustre la répartition de la commune selon le groupe d'âges quinquennal :

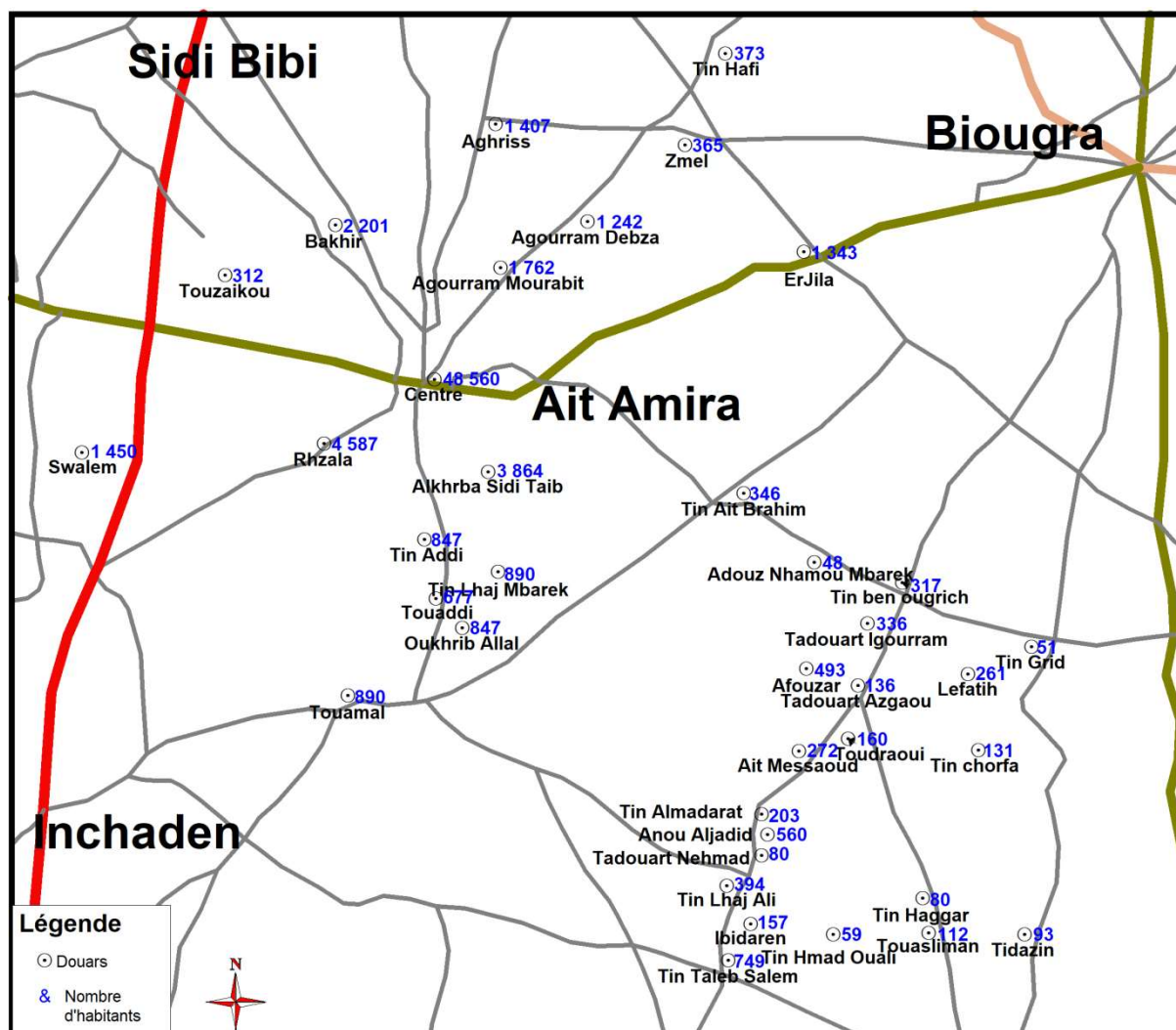
Répartition de la province selon l'âge	Ensemble	Masculin	Féminin	Urbain		Rural	
				Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0-4 ans	10,6	12,0	12,0	13,0	12,2	10,4	12,1
5-9 ans	9,5	10,4	10,4	11,2	10,4	9,2	10,5
10-14ans	8,9	9,1	9,1	9,6	9,2	8,3	8,9
15-19 ans	8,2	9,0	8,2	8,4	8,3	10,0	7,9
20-24 ans	8,7	9,9	10,5	9,1	10,7	11,2	10,0
25-29 ans	8,6	9,9	10,8	9,6	11,1	10,2	10,1
30-34 ans	8,5	9,7	10,0	9,8	10,2	9,5	9,6
35-39 ans	7,9	8,4	8,2	8,7	8,4	7,9	7,6
40-44 ans	6,8	6,6	6,0	6,7	6,2	6,4	5,6
45-49 ans	5,2	4,3	4,3	4,2	4,1	4,3	4,6
50-54 ans	4,5	3,6	3,8	3,6	3,6	3,6	4,1
55-59 ans	3,2	2,3	2,1	2,2	1,9	2,6	2,5
60-64 ans	2,9	1,9	1,7	1,7	1,6	2,2	2,0
65-69 ans	1,9	1,1	0,9	0,9	0,7	1,4	1,2
70-74 ans	1,7	0,8	0,9	0,6	0,7	1,1	1,3
75 ans et +	2,7	1,2	1,2	0,8	0,8	1,7	1,9

Tableau 3 : Répartition de la commune selon le groupe d'âges quinquennal, RGPH 2014.

A travers le tableau, nous constatons que la grande majorité de la population est constituée par des enfants et jeunes adolescents.

Le nombre de douars à Ait Amira est de 62 pour un nombre de ménages de 18 576 personnes. La population active au sein de la commune Ait Amira est passée de 20 000 en 2004 à 31 849 habitants. Ce nombre se répartit entre 22 527 hommes et 9 322 femmes. La majorité de cette population exerce dans le domaine agricole.

Le nombre d'habitants par douar peut être illustré par la carte suivante :



Carte 1 : Nombre d'habitants par douar à la commune Ait Amira, 2018.

1.3. Environnement économique

1.3.1. Région Sous Massa

L'économie de la région repose principalement sur le tourisme, la pêche, l'agroalimentaire. Cette économie est marquée par son orientation vers l'extérieur, elle est basée sur la dynamique des exportations des produits agricoles et produits de la mer ainsi que du secteur du tourisme.

▪ Agriculture

Le secteur de l'agriculture constitue la pierre angulaire de l'activité économique de la région, et ce, malgré la conjugaison des facteurs climatiques et édaphiques défavorables. L'aridité y prédomine et la Superficie Agricole Utile (SAU) ne représente que 5% de la superficie totale régionale. La SAU de la région représente 8,39% de la superficie totale régionale (451 165 hectares).

Superficie Agricole Utile en hectares		
Région Souss Massa	Irriguée	Non Irriguée
		104 664

Tableau 4: SAU de la Région Souss Massa, RGPH 2014.

L'agriculture moderne au niveau de cette plaine génère des entrées considérables en devises, occupe une main d'œuvre importante et permet le développement de l'industrie agro-alimentaire. C'est une agriculture orientée vers l'exportation et qui fait de la région Souss-Massa une plateforme compétitive ouverte sur le reste du monde.

En plus de l'agriculture moderne de la plaine du Souss, et la culture extensive des céréales, la région Souss-Massa est marquée par la présence d'une agriculture traditionnelle importante, au niveau des zones de montagne et des oasis jouissant d'un système de culture spécifique. Les produits authentiques ou de terroir tels que le safran, les dattes, le henné, les roses, l'argan et autres constituent un créneau important à développer.

Dans ce sens, malgré tous les efforts déployés par les acteurs économiques et locaux, au Maroc et à l'étranger, la commercialisation des produits du terroir dépend de plusieurs éléments enchevêtrés et complexes, comme le prix, la formation des membres des coopératives, l'accès aux foires et aux salons, les charges, les aléas climatiques, etc. Autant d'éléments qui influent sur la commercialisation. Il s'agit aussi de défis et d'obstacles que les coopératives tentent de relever autant que possible. Les mesures entreprises dans le cadre du Plan Maroc Vert (PMV) tracées par la feuille de route de la stratégie du développement des produits du terroir ont été efficaces. Ainsi, le chemin parcouru par les coopératives pour une meilleure commercialisation de leur production est notable bien qu'un travail colossal reste encore à accomplir.

▪ **L'élevage**

L'élevage constitue l'une des sources les plus importantes des revenus de la population rurale de la région, en tant qu'activité complémentaire à l'agriculture dans la région, surtout dans les zones où les potentialités culturelles sont limitées. L'élevage extensif est le plus répandu au niveau de la région.

Le troupeau de la région Souss Massa représente 8,18% du troupeau national. Les caprins dont l'Arganeraie est la zone de prédilection représentent 16% du troupeau caprin au niveau national, suivi par les bovins et les ovins qui représentent 6% de leurs espèces.

Effectif du cheptel			
En milliers de têtes	Caprins	Ovins	Bovins
Souss Massa	977,4	1 204,9	197,2
Total Maroc	6 243,3	19 499,5	3 344,7

Tableau 5: Effectif du cheptel de la région Souss Massa, Ministère de l'agriculture et la pêche maritime 2014.

▪ Tourisme

La région de Souss-Massa dispose d'un potentiel touristique très important la plaçant en tant que second pôle touristique du Royaume (elle a cédé sa place de premier pôle touristique du Royaume à la Région de Marrakech-Safi), avec une part prédominante de la ville d'Agadir qui totalise près de 73% de l'offre touristique de la région.

L'infrastructure hôtelière de la région, est constituée en 2012 de 154 établissements hôteliers classés (6% du total national) de 33.810 lits (17% du total national) assurant 16% de l'offre nationale en termes de chambres (14.908 chambres).

Capacité des établissements touristiques			
Région Souss Massa	Lits	Chambres	Établissements
	33 810	14 908	154

Tableau 6: Capacité des établissements touristiques à la région Souss Massa, Ministère du tourisme et de l'artisanat 2012.

En ce qui concerne la demande touristique, la région Souss-Massa représente la seconde grande destination du Maroc. En 2012, les nuitées dans les hôtels classés se chiffrent à 4.606 504 nuitées avec une régression de -14% par rapport à 2008. Les marchés les plus importants sont : la France, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, les USA et le Maghreb. Les Marocains représentent 19% avec 868.535 arrivées.

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Souss Massa	5 373 639	5 114 825	4 942 068	4 596 678	4 606 504
Total Maroc	16 461 517	16 238 581	18 020 065	16 867 222	17 484 130

Tableau 7 : Évolution des nuitées touristiques à la région Souss Massa, Ministère du Tourisme 2013.

▪ La Pêche Maritime

Le secteur de la pêche maritime, constituant, après l'agriculture et le tourisme, le troisième atout économique de la région, en raison de son rôle dans le développement des secteurs d'industrie et de commerce, est localisé dans une frange littorale qui s'étend sur la façade atlantique sur un linéaire de 180 km. Cette zone côtière constitue un pôle d'attraction important pour les activités socio-économiques d'intérêt régional, compte tenu de son poids démographique, économique et de sa fonction dans l'organisation de l'espace régional. Le port d'Agadir présente 98% de la production totale de la région.

Années	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Ports	Quantité (en tonne)			Valeur (en milliers de DH)		
Agadir	51 448	61 238	55 201	340 946	435 718	439 764
Imessouane	1 498	1 421	1 354	13 873	15 534	13 356
Taghazout	100	84	59	3220	3 253	1 906

Tableau 8: Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière par port, Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime 2014.

▪ Mines

La région de Souss Massa est une région à vocation minière eu égard aux ressources importantes et diversifiées grâce son sol et à ses reliefs du Haut et Anti-Atlas qui recèlent un important potentiel minier notamment dans la province de Taroudannt.

Les principaux gisements de minerais et de roches exploités dans la région sont : l'or, le cuivre, la barytine, l'argent, le manganèse, le cobalt, l'oxyde de fer, le marbre, le talc, le mica et le feldspath.

L'impact du secteur minier dans le développement régional est très perçu dans le secteur de l'emploi et aussi au niveau local, par les infrastructures de base, de communication (routes, électricité, eau) et d'équipements socio-éducatifs réalisés par les grandes entreprises minières et dont bénéficient leurs employés et les habitants des villages environnants. Ainsi, le secteur minier est important pour l'emploi et pour l'apport en devises qu'il fournit au pays.

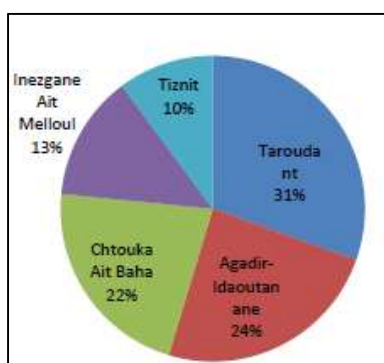


Figure 4 : inventaire des carrières à la région Souss Massa, Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique 2012.

▪ L'industrie

Le secteur industriel joue un rôle très important dans le développement économique et social tant au niveau national qu'au niveau régional. Il occupe la deuxième position dans l'économie de la région par son importance. Il concerne essentiellement les industries de transformation, notamment les industries agro-alimentaires, chimiques et para-chimiques.

Selon les comptes régionaux du HCP 2013, la région de Souss-Massa est classée en 7^{ème} position avec une contribution de 4,3% du PIB industriel, et dégage un PIB de 10 milliards de dirhams, une position attribuable essentiellement aux secteurs sont l'agroalimentaire (38 % des unités), la chimie et parachimie (34 %), la métallurgie et la mécanique (23 %), le textile et le cuir et enfin l'électricité et l'électronique.

Avec 528 unités, représentant 7% du nombre total des établissements industriels marocains, la région de Souss-Massa contribue à hauteur de 3% des exportations industrielles, 4% de l'effectif employé permanent total (22 049 personnes sur un total de 550 000 au niveau national), 4% de la production industrielle et 4% des investissements.

La répartition de l'activité au niveau du territoire régional reflète un réel déséquilibre dans le territoire. C'est l'agglomération d'Agadir qui se taille la plus grande part. Elle concentre à elle seule 59% des établissements industriels, 90% des emplois permanents.

▪ **L'artisanat**

Le secteur de l'artisanat joue un rôle important au niveau économique et social, c'est un secteur porteur dans la région de Souss Massa. Il occupe une main d'œuvre importante et draine des revenus non négligeables. C'est aussi l'un des atouts complémentaires du produit touristique local. En effet, l'artisanat s'est revalorisé dans la région parallèlement au tourisme. Les principales activités artisanales sont : la maroquinerie (tannerie), la poterie, le travail du cuivre et de l'argent, l'ébénisterie, les tapis, la vannerie, etc.

La formation professionnelle dans les métiers de l'artisanat est assurée par 7 centres d'apprentissages, accueillant 465 apprentis. Par ailleurs, 82 coopératives artisanales sont en activité dans la région. Elles œuvrent dans divers domaines tels que le textile (13), le bois (5), le cuir (2) et les métaux (3).

Pour ce qui est des unités artisanales, la région compte 9.760 unités, installées dans toutes les préfectures et provinces et emploient près de 21.560 personnes.

▪ **Infrastructure de base**

Le réseau routier à la région est assez satisfaisant par rapport au reste du territoire national avec 6444 km de routes classées, soit 11,2% du total des routes du Royaume. Il se répartit en routes nationales (1077 Km), routes régionales (982 Km), routes provinciales (4385 Km). Le nombre de permis de conduire délivrés en 2012 est de 22 305 dont 15 % ont été délivrés à des femmes.

Le nombre de véhicules immatriculés en 2012 est de l'ordre de 17.021 véhicules comme suit:

Année 2012	Total général	Véhicules utilitaires	Voitures de tourisme	Motocyclettes
Région Souss Massa	17 021	10 130	6 705	186

Tableau 9 : Immatriculation des véhicules à la région Souss Massa, Ministère de l'équipement et du Transport et de la Logistique, 2013.

Le réseau autoroutier de la région de Souss-Massa, a été relié en Juin 2010 au réseau autoroutier national à travers le tronçon Agadir-Marrakech, long de 250 kilomètres. Il fait partie de l'autoroute A7, longue de 453 km et reliant Casablanca à Agadir.

Concernant le réseau ferroviaire, la région de Souss-Massa ne dispose pas d'armature ferroviaire. Elle est servie à partir du réseau ferroviaire s'achevant à Marrakech et assurant une correspondance vers Agadir, via des bus.

1.3.2. Province Chtouka-Ait-Baha

▪ Agriculture

Le tissu économique de la province de Chtouka-Ait-Baha est largement dominé par les activités agricoles. En zone montagneuse, l'agriculture pratiquée revêt davantage un caractère de subsistance et articulée autour de la céréaliculture et l'élevage traditionnel, tandis que le domaine forestier joue un rôle important dans la vie des populations. La plaine de Chtouka dépend essentiellement de l'agriculture moderne. Cette zone constitue un pôle agricole important à l'échelle régionale et au niveau national notamment pour les primeurs. La province Chtouka-Ait-Baha détient 20% de la Surface Agricole Utile de la région Souss-Massa.

Superficie Agricole Utile en hectares		
	Irriguée	Non Irriguée
Province Chtouka-Ait-Baha	12 005	78 509

Tableau 10 : SAU de la province Chtouka-Ait-Baha, RGPH 2014.

Au niveau organisationnel, la province compte environ 90 coopératives agricoles totalisant plus de 26 centres de collecte de lait et produisant annuellement 23,10 millions de litres ainsi que 51 stations d'emballage et de conditionnement des légumes et fruits.

En ce qui concerne le secteur forestier, la superficie couverte estimée est d'environ 100.000 hectares. Occupant une part de 94% de ce domaine forestier, l'arganier joue un rôle capital sur le plan écologique, économique et de lutte contre l'érosion.

▪ L'industrie

Malgré les atouts de la province en termes d'infrastructures, de potentialités agricoles et de main d'œuvre, le tissu industriel est encore embryonnaire. En matière d'aménagement à caractère économique, la province compte une zone industrielle dans la commune de Sidi Bibi sur 322 hectares répartis en 670 lots mais qui n'est pas encore entrée dans une phase de développement normal.

▪ Artisanat

L'activité artisanale participe de manière significative à l'emploi et à la satisfaction de certains besoins socio-économiques des habitants aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Elle est disséminée sur plusieurs métiers comme la confection des nattes, la bijouterie, la poterie, la maroquinerie, l'argenterie, les tapis et les services assimilés. Ces activités artisanales sont pour la plupart des cas, organisées au sein d'associations et de coopératives de production et/ou de commercialisation.

▪ Le commerce et les services

La branche du commerce ainsi que le secteur des services, restent dominés par les activités traditionnelles de détail ainsi que par la prolifération des marchands ambulants et informels. La province compte quelques 21 souks hebdomadaires répartis au niveau des différentes communes, 1025 commerçants de détail, 8 semi-grossistes et 12 magasins grossistes.

▪ Le tourisme

Sur le plan géographique, la province de Chtouka-Ait-Baha constitue l'arrière-pays naturel du grand Agadir. Elle recèle une façade maritime de 42 km abritant le Parc National de Souss-Massa qui s'étend sur une superficie de 33.800 ha.

Province	Lits	Chambres	Etablissements
Chtouka-Ait-Baha	226	95	3

Tableau 11: Capacité des établissements touristiques à la province Chtouka-Ait-Baha, Ministère du tourisme et de l'artisanat 2012.

En matière d'infrastructures d'accueil, on compte seulement 3 établissements touristiques classés d'une capacité d'hébergement de 226 lits, et 95 chambres au total. De même, un camping international à Sidi Wassayen plus de 3 gîtes classés sous forme d'établissements d'hébergement ruraux totalisant 50 lits.

En 2012, les nuitées dans les hôtels classés se chiffrent à 2 286 nuitées avec une évolution de 66% par rapport à 2008. En 2012, les nuitées à la province Chtouka-Ait-Baha n'ont représenté que 0,05% du total régional.

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Province Chtouka-Ait-Baha	1 374	3 325	2 306	2 764	2 286

Tableau 12: Evolution des nuitées touristiques à la province Chtouka-Ait-Baha, Ministère du Tourisme 2013.

▪ Infrastructure de base

La province est dotée d'un réseau routier diversifié et relativement dense qui se déploie sur un linéaire de 665 km dont 627 km ont revêtus. Ce réseau est formé à 80 % de routes provinciales et 15% à caractère régional. Avec une moyenne de 178 km/1000 km², ce réseau est l'un des plus denses à l'échelle du Royaume. Il faut remarquer aussi que la province connaît un trafic routier très important en termes de circulation des véhicules tant sur le plan interne qu'avec les autres provinces voisines.

De même, on peut noter qu'avec l'ouverture du nouveau tronçon autoroutier reliant Marrakech et Agadir, la région du Souss Massa Draa et à fortiori la province de Chtouka-Ait-Baha est actuellement, mieux connectée aux autres régions au nord du Royaume.

Le nombre de véhicules immatriculés en 2012 est de l'ordre de 845 véhicules comme suit:

Année 2012	Total général	Véhicules utilitaires	Voitures de tourisme	Motocyclettes
Chtouka-Ait-Baha	845	556	288	1

Tableau 13 : Immatriculation des véhicules à la province Chtouka-Ait-Baha, Ministère de l'équipement et du Transport et de la Logistique, 2013.

1.3.3. Commune Ait Amira

▪ Agriculture et élevage

L'agriculture constitue le pilier de l'activité économique de la commune. L'apport de cette zone à l'économie nationale est indéniable en termes de valeur ajoutée et d'exportation que sur le plan de l'emploi. Une superficie totale de l'ordre de 16 900 ha (SAU) est dédiée à cette activité qui, à elle seule, occupe 40% de la population active de la commune, et porte sur un éventail très large de cultures allant des céréales, des primeurs aux cultures les plus sophistiquées, comme la floriculture et les plantes médicinales.

La croissance du secteur agricole est due généralement à l'équipement hydrographique que la commune a connu, ce qui a permis aux promoteurs, tant européens que marocains de s'investir dans ce secteur de manière intensive.

Pour faciliter la commercialisation des produits agricoles vers l'étranger, il existe des groupes et des associations professionnelles (APEFEL) qui sont des intermédiaires entre les producteurs et les marchés étrangers. Cependant, les grandes sociétés envoient directement leurs productions vers leurs stations de conditionnement pour les acheminer par conteneurs vers les marchés étrangers (les pays de l'Union Européenne, l'Europe de l'est, le Canada, Les pays du Golfe).

De ce fait, le territoire de la commune est considéré comme le plus grand fournisseur de primeurs, de maraichages et de certains fruits vers l'étranger ou vers le marché marocain.

Dans la commune Ait Amira, plusieurs exploitations agricoles pratiquent de l'élevage parallèlement aux autres activités agricoles. La nature des cultures pratiquées et l'existence de terrains de parcours autorisant une importante activité d'élevage.

▪ Industrie

S'agissant de l'industrie, les activités exercées au sein de la commune Ait Amira se résument à des petites industries liées aux activités agricoles. Le plan d'aménagement de la commune a d'ailleurs prévu une superficie de 17ha dédiée à cette fin et dont l'aménagement coûtera 30 millions de DH environ.

▪ Le commerce

Conjuguée à sa position géographique confortable, l'activité commerciale est relativement développée au sein de la commune Ait Amira en raison de sa dynamique agricole et démographique. La commune Ait Amira dispose d'un souk hebdomadaire très réputé, dénommé "Khemis Ait Amira", qui a été créé en 1996, et s'étale sur une superficie de plus de 8 hectares. En plus des aires de commercialisation des fruits et légumes, le souk est composé de 723 locaux de commerce de détail et de 41 étals pour la vente de poissons.

- **Tourisme**

Le secteur touristique et hôtellerie n'est pas bien développé dans la commune Ait Amira. Quoiqu'on note l'existence de sites et de Kasbah pouvant constituer un centre d'attrait pour les visiteurs. En effet, la promotion de ce secteur nécessite une restauration de ces ouvrages ainsi que l'aménagement de structures d'accueil tels que les hôtels, les auberges de jeunes, les colonies de vacances.

- **Infrastructure**

L'activité agricole de la commune ainsi que la proximité de la commune des villes d'Agadir, d'Inezgane, de Biougra et Ait Baha génèrent une importante activité de déplacements assurée par un parc composé de seulement 80 taxis et 10 bus qui traversent chaque jour le territoire de la commune Ait Amira. Ce parc s'ajoute à un grand nombre de véhicules opérant de manière informelle.

1.4. Environnement social

1.4.1. Région Souss-Massa

La population inactive à la région Souss-Massa s'élève à 1.810.394, soit 68% de la population totale. Les actifs occupés qui représentent 747.512 sont majoritairement des salariés dans le secteur privé (54,8%) ou des indépendants (27%). Les ménages à la région Souss-Massa sont à l'ordre de 601.511 personnes.

Le taux de chômage à la région Souss-Massa représente en moyenne 14,4% dont 26,6% sont des femmes et 11,4% des hommes.

Les conditions d'habitat de la région Souss Massa sont majoritairement dominées par une architecture de maison marocain (68,6%) suivi de logement de type rural (20,6%). 73,8 sont les propriétaires de leurs lieux d'habitation.

Quant au taux d'analphabétisme, la région est en 7^{ème} position. En effet, la population de moins de 10 ans est analphabète à raison de 34%. Ce chiffre s'élève 45,7% chez les femmes contre 21,0% chez les hommes, marquant une grande disparité Homme/Femme. Ce taux est d'environ 32% au niveau national.

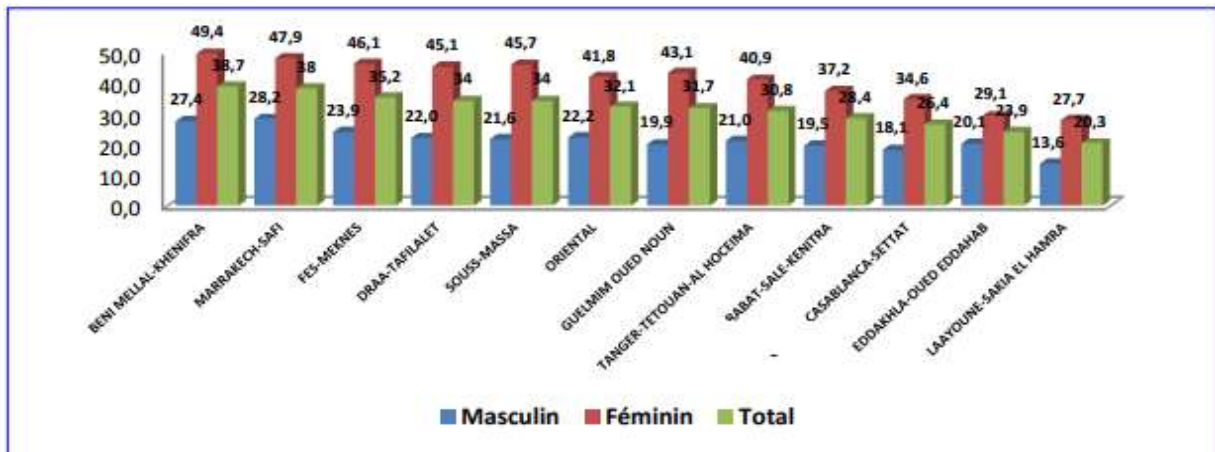


Figure 5 : Taux d'analphabétisme des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe par région en %, HCP 2014.

Selon la carte de pauvreté de 2014, le taux de pauvreté dans la région de Souss Massa s'est situé à 5,8% contre 12,7% en 2007, soit un écart négatif de 6,9 points. Le taux de pauvreté en milieu rural est évalué à 9,8%, légèrement proche de la moyenne nationale (9,5%), tandis qu'en milieu urbain, cet indicateur est de 2,7% contre une moyenne nationale de (1,6%). Cependant, le taux de vulnérabilité est fixé à 13,92% avec 20,7% en milieu rural et seulement 8,63% en milieu urbain.

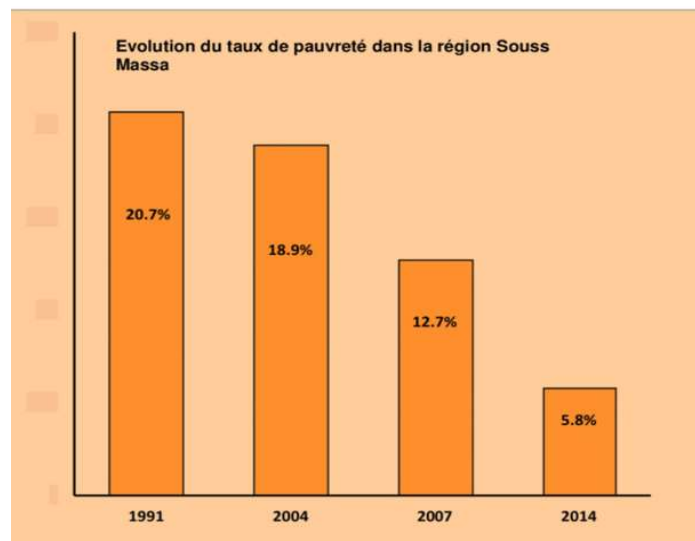


Figure 6 : Evolution du taux de pauvreté dans la région Souss massa, HCP 2014.

Concernant l'infrastructure sanitaire, La région dispose en 2013, de 2 hôpitaux spécialisés et 7 hôpitaux généraux avec une capacité de 1.642 lits dont 610 lits à Agadir, soit 37,15% de la capacité totale.

Région	Hôpitaux généraux		Hôpitaux spécialisés		Total	
Région	Nombre	Lits	Nombre	Lits	Nombre	Lits
Souss Massa	7	1530	2	112	9	1642

Tableau 14: Répartition des établissements sanitaires publics à la région Souss Massa, Ministère de la santé 2013.

La densité sanitaire publique en lits hospitaliers est de 1630 habitants par lit, elle est légèrement supérieure à la moyenne nationale qui est à l'ordre de 1220 habitants par lit.

Les formations de soins de santé de base se composent de 292 établissements répartis en 149 centres de santé ruraux communaux, 94 dispensaires ruraux et 49 centres de santé urbains. Outre ces structures, la région dispose d'un secteur privé composé de 23 cliniques (dont 01 à but non lucratif) et 431 cabinets de consultation.

Malgré des efforts significatifs depuis 2010, la région Souss Massa fait encore face à de multiples défis sanitaires liés à une offre de soin inadéquate et à la transformation épidémiologique.

La région de Souss-Massa dispose de 87 installations sportives dont 36 concernent le football, 17 terrains de basket-ball, 9 terrains de volley-ball et 6 terrains de hand-ball. Elle dispose également de 8 terrains d'athlétisme, 3 piscines et 8 salles de sport.

1.4.2. Province Chtouka-Ait-Baha

La provincede Chtouka-Ait-Baha est la moins urbanisée avec un ratio de 31% de la population urbaine par rapport à la population totale de la région.

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population selon l'activité			
Population Active	98 470	24 328	122 798
Population Inactive	84 650	162 329	246 979
Taux net d'activité	76.5	18.1	46.6
Taux de chômage	8.2	15.8	9.7
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé			
Employeur	2.3	0.8	2.0
Indépendant	28.1	7.7	24.3
Salarié dans le secteur public	5.2	3.8	4.9
Salarié dans le secteur privé	61.1	84.2	65.4
Aide familiale	1.2	2.7	1.5
Apprenti	0.4	0.1	0.4
Associé ou partenaire	1.4	0.4	1.2
Autre	0.3	0.3	0.3

Tableau 15 : Activité et emploi à la province Chtouka-Ait-Baha, HCP 2014.

Selon le HCP 2014, la population active est estimée à 122 798, dont 79 616 en milieu rural et 43 182 en milieu urbain. Cependant, la population inactive est à l'ordre de 246 979 réparti entre 176 722 en milieu rural et 70 257 en milieu urbain. 65,4% de la population travaillent comme étant des salariés dans le secteur privé et 24,3% sont des indépendants.

Le taux de chômage, quant à lui, représente en moyenne 9,7% dominé majoritairement par les femmes avec un taux qui s'élève à 15,8% contre 8,2% pour les hommes. En milieu rural, les femmes enregistrent un taux de chômage de 17,2% par rapport à un taux moyen de 9,6%.

Concernant les conditions d'habitat à la province Chtouka-Ait-Baha, sont dressés dans le tableau ci-après :

Type de logement	Statut d'occupation		Autres équipements ménagers		
Villa	0.8	Propriétaire	77.5	Télévision	90.1
Appartement	2.0	Locataire	15.9	Radio	71.4
Maison marocaine	76.0	Autre	6.6	Téléphone portable	95.2
Habitat sommaire	1.5			Téléphone fixe	3.3
Logement de type rural	16.6			Internet	10.8
Autre	3.1			Ordinateur	17.0
				Parabole	78.7
				Réfrigérateur	77.4

Tableau 16: Conditions d'habitat à la province Chtouka-Ait-Baha, HCP 2014.

A partir des données du tableau, il en résulte que la maison marocaine représente le taux le plus élevé des types de logement à la province Chtouka-Ait-Baha, suivi par des logements de type rural 16,6. La plupart des habitants sont propriétaire de leur lieu d'habitation.

Le taux d'analphabétisme à la province Chtouka-Ait-Baha est à l'ordre de 39,1% en moyenne avec 53% des femmes contre 24,7 hommes. En milieu rural, ce taux est de 41,6%.

Dans le domaine de la santé, la province est dotée de certaines infrastructures destinées à répondre aux besoins basiques de la population. Elles sont composées d'un hôpital provincial de capacité litière de 45 places, de 3 centres de santé urbains (avec un centre à module d'accouchement), de 8 centres de santé communaux avec maternités de 12 centres de santé ruraux et de 11 dispensaires ruraux. La province dispose en 2015, d'un seul hôpital général avec une capacité de 45 lits, et ne dispose d'aucun hôpital spécialisé.

Province	Hôpitaux généraux		Hôpitaux spécialisés		Total	
	Nombre	Lits	Nombre	Lits	Nombre	Lits
Chtouka-Ait-Baha	1	45	-	-	1	45

Tableau 17 : Répartition des établissements sanitaires publics à la province Chtouka-Ait-Baha, Ministère de la santé 2013.

Selon la carte de pauvreté de 2014, le taux de pauvreté dans province Chtouka-Ait-Baha s'est situé à 4,07%, se répartit entre 4,92% en milieu rural, tandis qu'en milieu urbain, cet indicateur est de 2,13% contre une moyenne nationale de (1,6%).

Cependant, le taux de vulnérabilité est fixé à 12,76% avec 14,16% en milieu rural et seulement 9,57% en milieu urbain.

Province	Commune	Taux de pauvreté 2014	Taux de vulnérabilité 2014
Chtouka- Ait-Baha	Ait Baha (M)	11,27	22,06
	Biougra (M)	1,02	7,90
	Ait Mzal	7,44	20,98
	Ait Ouadrim	13,16	25,51
	Aouguez	10,24	23,44
	Hilala	11,42	27,44
	Ida-Ougnif	6,44	20,22
	Sidi Abdallah El Bouchouari	15,83	28,86
	Tanalt	3,73	12,96
	Targua-Ntouchka	17,35	30,59
	Tassegdelt	8,68	21,45
	TiziNtakoucht	8,41	20,64
	Ait Milk	5,75	18,13
	Belfaa	2,27	9,47
	Belfaa Centre (AC)	1,55	10,01
	Inchaden	1,78	7,48
	Massa	2,45	10,12
	Massa centre (AC)	8,48	17,95
	Sidi Ouassay	1,68	7,47
	Ait Amira	1,38	6,75
	Ait Amira centre (AC)	0,85	8,12
	Imi-Mqourn	14,69	29,11
	OuadEssafa	4,29	14,67
	Sidi Bibi	2,69	10,71
Sidi Bibi centre (AC)	0,55	5,51	
Sidi Boushab	7,25	20,37	
Province de Chtouka-Ait-Baha	Urbain	2,13	9,57
	Rural	4,92	14,16
	Ensemble	4,07	12,76

Tableau 18: Taux de pauvreté et vulnérabilité par commune (Province Chtouka-Ait-Baha), HCP 2014.

Les associations jouent un rôle de plus en plus important dans le développement socio-économique et culturel de la province. Ainsi, la province compte plusieurs centaines d'organisations associatives disséminées au niveau des communes et des différentes localités. Selon les témoignages des différents responsables notamment dans les communes, le tissu associatif participe de manière dynamique à l'animation de plusieurs activités sociales et à la création d'une multitude de projets de développement relatifs à l'infrastructure de proximité. En outre, ce tissu associatif participe également de manière significative à la promotion et à l'accompagnement des projets tant sociaux que générateurs de revenus dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH).

1.4.3. Commune Ait Amira

1.4.3.1. Indicateurs sociaux

La population active de la commune Ait Amira est évaluée à 31.849 personnes contre 44.710 qui sont inactives. Les actifs occupés sont majoritairement des salariés dans le secteur privé à hauteur de 80,8% suivi de la catégorie des indépendants 14,3%. Le taux d'activité est favorable s'élève à 54,7% largement supérieur au taux national (47,6%). Ce taux connaît son essor chez les hommes (83,6%) contre 36,4 chez les femmes.

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble	Urbain	Rural
Population selon l'activité					
Population Active	22 527	9 322	31 849	21 010	10 839
Population Inactive	16 668	28 042	44 710	27 546	17 164
Taux net d'activité	83.6	36.4	60.6	64.1	54.7
Taux de chômage	5.8	9.8	7.0	8.4	4.3
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé					
Employeur	2.1	0.6	1.7	1.5	2.0
Indépendant	18.8	3.5	14.3	12.9	17.2
Salarié dans le secteur public	1.4	0.7	1.2	1.2	1.2
Salarié dans le secteur privé	75.3	94.5	80.8	83.0	76.7
Aide familiale	0.8	0.4	0.7	0.4	1.1
Apprenti	0.3	0.0	0.2	0.2	0.4
Associé ou partenaire	1.1	0.1	0.8	0.5	1.3
Autre	0.2	0.2	0.2	0.3	0.1

Tableau 19: Activité et emploi à la commune Ait Amira, HCP 2014.

Le taux de chômage est à l'ordre de 7%, avec 8,4 en milieu urbain et 4,3% en milieu rural.

Quant au nombre de ménages, il se chiffre à 18.576 soit une moyenne de 4,1 personnes par foyer, autrement dit, une taille sensiblement proche de la norme nationale (4,6).

L'habitat se caractérise par la coexistence de lotissements structurés, l'habitat à caractère rural (Douars) ou les bidonvilles. Les constructions en dur (Ciment et pisé) représentent un pourcentage de 80% du total des constructions.

Type de logement	Statut d'occupation	Équipements de base du logement	Équipements ménagers	
Villa ou étage de villa	0.7	Propriétaire 68.9	Cuisine 87.8	Télévision 87.7
Appartement dans un immeuble	2.2	Locataire 23.5	Toilette 99.1	Radio 55.6
Maison marocaine Moderne	79.2	Autre 7.6	Bain ou douche 19.0	Téléphone portable 95.1
Habitat sommaire	2.7		Électricité 84.0	Téléphone fixe 1.8
Logement de type rural	10.8		Eau courante 91.5	Internet 7.8
Autre	4.4			Ordinateur 12.2
Taux d'occupation du logement	1.5			Parabole 70.3
				Réfrigérateur 66.6

Tableau 20: Conditions d'habitant à la commune Ait Amira, HCP 2014.

A partir des données du tableau, on dénote que la plupart de la population de la commune Ait Amira est doté de maison marocaine moderne (79,2%) suivi de logement à caractère rural (10,8%). en outre, 68,9% sont les propriétaires de leur logement, et sont équipés par l'eau et l'électricité, et des équipements ménagers. A l'ère des nouvelles technologies, la commune n'est dotée de 7,8% de la population qui utilisent Internet et 12,2% dispose d'un ordinateur.

Néanmoins, le taux d'analphabétisme en 2014 demeure élevé, et est à l'ordre de 40,7% du totale de la population de la commune Ait Amira.

Entre 2004 et 2014, le taux de pauvreté est passé de 13,9% à 1,38%, tandis que le taux de vulnérabilité a également reculé de 19% à 6,75%, ce qui explique l'attractivité de cette commune pour certaines couches sociales pauvres ou de conditions modestes désireuses d'améliorer leur sort dans cette zone économiquement active.

S'agissant de la santé publique, la commune Ait Amira abrite un seul centre de santé, un dispensaire rural et un centre d'accouchement épaulés par une équipe mobile. Le corps médical est composé de deux médecins et de 10 infirmiers. Il est à signaler que la commune dispose seulement de 4 cabinets médicaux privés et de 6 officines de pharmacies. Ce constat fait ressortir l'insuffisance des établissements sanitaires, les ressources humaines et les services médicaux par rapport aux besoins définis par les projections démographiques, et par rapport au développement en matière d'infrastructures socio-économiques.

Le patrimoine culturel de La commune est manifesté par la mise à disposition des jeunes sportifs d'un terrain de sport d'une superficie de 14881 m² sur lequel sont organisées les différentes activités et célébrations sportives au profit de la jeunesse. La commune dispose également d'un local pour la jeunesse (maison de jeunes).

Enfin, les langues discutées à la commune Ait Amira sont Darija (77,4%), Tachelhit (46%) et Tamazigh (11,4%).

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble	Urbain	Rural
Langues locales utilisées (non exclusives)					
Darija	80.1	74.5	77.4	92.1	51.9
Tachelhit	46.6	45.3	46.0	25.9	80.8
Tamazight	11.7	11.0	11.4	15.7	3.8
Tarifit	0.1	0.1	0.1	0.2	0.1
Hassania	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1

Tableau 21: Langues locales utilisées à la commune Ait Amira, HCP 2014.

En milieu urbain, la langue la plus populaire est « darija » (92,1%), tandis qu'en milieu rural, la langue la plus parlée est « Tachelhit » avec un taux de 80,8%.

1.4.3.2. Projets de développement communal

سنة البرمجة	اسم المشروع	صاحب المشروع	نوع حامل المشروع	الجماعة
Trans 2007	تقوية نظام السقي الجماعي	جمعية أنوار توزيكو	ASS	ايت عميرة
Trans 2007	استصلاح الضيعات الفلاحية الصغرى	جمعية المحبة	ASS	ايت عميرة
Trans 2006	اقتناء ووضع مضخة وقنوات توزيع لماء الشروب	جمعية ايت المضارات	ASS	ايت عميرة
Trans 2006	حفر بئر وتجهيزه ومد قنوات التوزيع	جمعية البركة للتنمية	ASS	ايت عميرة
Trans 2009	السقي الصغير للأراضي البورية	جمعية البركة	ASS	ايت عميرة
Trans 2015	النقل المدرسي	جمعية شباب انو الجديد للتنمية	ASS	ايت عميرة
Trans 2015	اقتناء ووضع محول كهربائي لتزويد سكان دوار غزالة بالماء الشروب	جمعية أسكلو مولاي غزالة	ASS	ايت عميرة
Trans 2016	بناء صهريج للماء الصالح للشرب	جمعية توكريح للتنمية والثقافة والأعمال الاجتماعية	ASS	ايت عميرة
Trans 2017	اقتناء وتركيب محول كهربائي لفائدة مقر الجمعية لضخ المياه	جمعية أمل السوالم للتنمية والتعاون	ASS	ايت عميرة
Trans 2017	تزويد دوار تن عدي وعلال بالماء الصالح للشرب	جمعية الامان للتنمية والتعاون	ASS	ايت عميرة
Trans 2017	دار الطالب	جمعية دار الطالب	ASS	ايت عميرة

Tableau 22 : Liste des projets à la commune Ait Amira, INDH 2017.

1.5. Environnement institutionnel

La commune Ait Amira dispose d'un environnement institutionnel composé d'acteurs économiques, principalement des entreprises agricoles, que ce soit au niveau de la production des plants, ou de divers modes de cultures (Pleins champs, sous serres, hors sol,) et divers types culture (Maraichage, agrumes, arboriculture fruitière), des sociétés de valorisation (stations de conditionnement). Les autre sociétés ou acteurs sont lié directement ou indirectement au secteur agricole (produits phytosanitaires, matériaux d'irrigation, plants et graines, installation des serres, PVC, chaudronneries, ...)

Les acteurs locaux sont représentés par l'éducation nationale, la DAS, les services communaux, la santé, les services du ministère de l'intérieur, sans que cette liste soit limitative.

Le tissu associatif est très développé dans la commune (voir le cahier des annexes), il couvre tous les volets, que ce soit le volet social, le volet de la valorisation des produits de terroirs (tels que le safran, les dattes, le henné, les roses, l'argan), l'amélioration de la qualité de vie des femmes des douars, et la gestion commune des sources hydriques.

2. Analyse de l'environnement éducatif

2.1. Région Souss Massa

Selon le RGPH 2014, le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans à la région Souss Massa est de 95,7% contre 94,7% au niveau national. Ce taux est plus élevé chez les garçons avec 96,5% que chez les filles où il est estimé à 94,9%. Ces chiffres placent la région à la 6^{ème} place des régions marocaines.

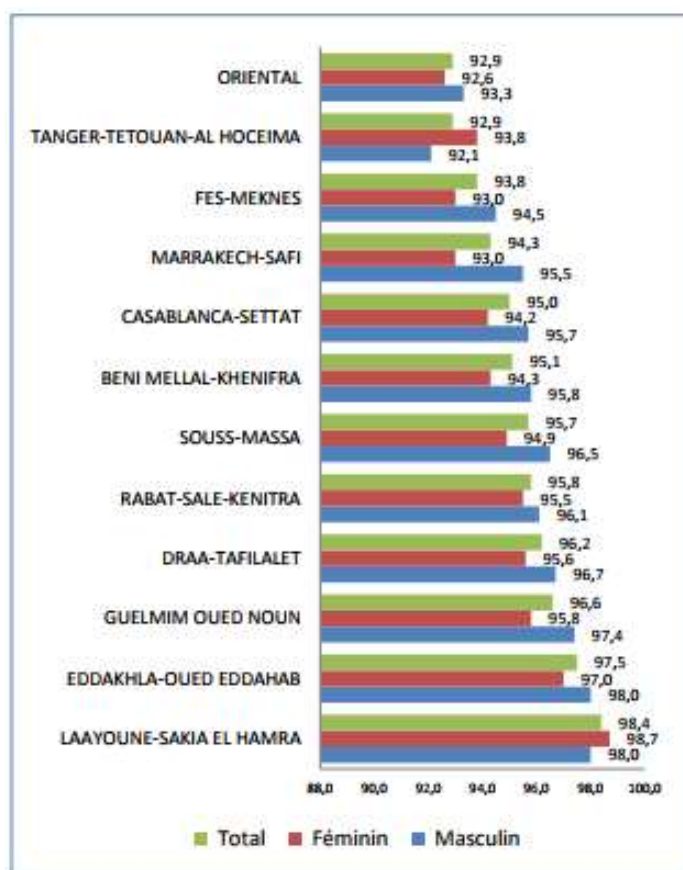


Figure 7: Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe par régions (%), RGPH 2014.

L'infrastructure scolaire de la région Souss Massa est composée d'un réseau de 916 établissements pour le primaire, 213 collèges et 130 lycées. Le tableau ci-dessous renseigne sur l'effectif des élèves, nombre des établissements, des salles et des classes, au niveau public et privé.

	Niveau scolaire	Public									Privé				
		Effectifs des élèves			Etablissements		Salles		Classes		Nombre des élèves		Etablissements	Salles	classes
		Total	Filles	Rural	Total	Rural	Total	Rural	Total	Rural	Total	Filles			
Région Souss Massa	Primaire	25 582	11 987	19 049 (dont 9851 filles)	748	537	8152	5691	11 308	7748	1208	540	168	2222	1690
	Collège	124 011	53 320	49 932 (dont 18 679 filles)	145	77	2618	1089	3256	1343	7 344	3 434	68	653	329
	Lycée				93	4							37		

Tableau 23: Effectif des élèves, nombre d'établissements, salles, classes (public et privé) à la région Souss Massa, MEN 2014.

▪ Enseignement primaire

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, l'effectif des élèves de l'enseignement primaire public a atteint 67076, dont 31981 sont des filles, soit 47,7% du total des élèves. 33,5% se trouvent en milieu urbain de la région.

A la même période, le nombre d'établissements scolaires du primaire dans la région de Souss-Massa a atteint 916 établissements dont 7 sont des écoles communautaires et 1636 écoles satellites. Le secteur privé offre 168 établissements.

Concernant les classes utilisées au niveau de l'enseignement public, leur effectif a atteint 11308 classes au titre de l'année scolaire 2013-2014 dont 7748 sont en milieu rural. Le secteur privé offre 2222 salles. Le grand Agadir en concentre quasiment la moitié (49%) suivie de la province de Taroudannt avec 33%, puis de la province de Tiznit avec 11%.

- **Enseignement collégial**

Durant l'année scolaire 2013-2014, l'effectif des élèves qui ont poursuivi leur enseignement secondaire collégial public au cours de l'année 2013-2014 sont à hauteur de 124.011 dont 40% sont en milieu rural. Au cours de la même année scolaire, la part des filles a atteint 43% de l'ensemble des élèves dans la région. Par province, Taroudannt se trouve en tête avec 26% du total des élèves, suivie de la préfecture d'Inzegane Ait Melloul et la préfecture d'Agadir-Ida-Outanane avec 24% chacune. Le secteur privé demeure encore faible par rapport au secteur public et recueille 7.344 élèves dont presque la moitié représente des filles (47%).

Quant au nombre d'établissements de l'enseignement secondaire collégial public a atteint 213 établissements dont 68% sont localisés en milieu rural. Le secteur privé offre 68 établissements avec une capacité de 653 salles.

L'effectif du corps enseignant dans le secteur public est de 4.802, dont 33% sont des femmes et ce durant l'année scolaire 2013-2014. Un effectif de 2.054 enseignants exerce leur profession au milieu rural.

- **Enseignement secondaire qualifiant**

La région de Souss-Massa dispose de 130 lycées au titre de l'année scolaire 2013-2014. Le nombre d'Internats a atteint 27 dont seulement huit sont en milieu rural.

- **Enseignement supérieur**

L'effectif des étudiants inscrits au niveau de l'Université Ibn Zohr-Agadir, durant l'année universitaire 2013-2014, a atteint 67.460 étudiants dont 29.829 sont des filles (44%). La faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales a accueilli 37% des étudiants durant l'année 2012-2013, suivie de la faculté des Lettres et Sciences Humaines qui enregistre un taux de 35% et la faculté des Sciences (16%).

- **Formation professionnelle et formation des cadres**

Les effectifs de la formation professionnelle a atteint 12.686 stagiaires au titre de l'année scolaire 2012-2013 dont 41% sont inscrits dans le niveau de technicien et 26% dans le niveau de qualification. Selon les provinces, la préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane occupe la première place avec 61% de l'ensemble des stagiaires suivie de la province de Taroudannt avec 16% et la préfecture d'Inezgane-Aït Melloul avec 10%.

	Total	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation
Région Souss Massa	12 686	2967	5195	3268	1256
Total Maroc	224 987	69 157	75 069	59 611	21 150

Tableau 24: Effectif des stagiaires à la région Souss Massa, Département de la formation professionnelle 2013.

Le tableau ci-dessous renseigne sur le nombre des étudiants inscrits par instituts se situant à la région Souss Massa :

Région	Instituts	Nombre d'inscrits
Souss Massa Drâa	CMFP AGADIR	505
	ISHR AGADIR	1667
	ISMTR AGADIR	3907
	ISTA TASSILA AGADIR	823
	ISTHT FOUNTY AGADIR	2083
	ITA AGADIR	1575
	ISTA TADDART ANZA	593
	ISTA INEZGANE	1257
	ISTA BIOUGRA	527
	ISTA OULED TEIMA	1102
	CQP TAROUDANT	1058
	ISTA TIZNIT	1534
	ISTA TAFRAOUT	301
	ISTA TAROUDANT	1205
	CFMC OUARZAZATE	257
	ISTA OUARZAZATE	2091
	ISTA TATA	725
	ISTA TINGHIR	936
	ISTA ZAGORA	934
Total		23080

Tableau 25: Effectif des inscrits à la formation professionnelle à la région Souss Massa 2017.

Au niveau de la région Souss-Massa, de nombreux projets structurants sont en cours de réalisation dans la région, d'où l'intérêt de préparer des cadres spécialisés et une main d'œuvre qualifiée. La première convention signée avec le Conseil régional Souss Massa porte sur le renforcement de la formation professionnelle à travers la création de 6 nouveaux établissements. Deux seront basés à Agadir et dispenseront des formations dans les métiers liés à l'industrie agro-alimentaire et à l'offshoring. Quatre autres établissements pluridisciplinaires seront créés à Inezgane-Ait Melloul, Assaka, Tikiouine et Ait Amira.

2.2. Province Chtouka-Ait-Baha

Selon le RGPH 2014, le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans est de 95.9% contre 94,7% au niveau national. Ce taux demeure relativement élevé au milieu urbain (96,7%) et au milieu rural (95,5%).

Le tableau ci-dessous renseigne sur l'infrastructure scolaire de la province Chtouka-Ait-Baha, en termes d'effectif des élèves, nombre des établissements, des salles et des classes, au niveau de l'enseignement public et privé.

	Niveau scolaire	Public								Privé					
		Effectifs des élèves			Établissements		Salles		Classes		Nombre des élèves		Établissements	Salles	Classes
		Total	Filles	Rural	Total	Rural	Total	Rural	Total	Rural	Total	Filles			
Province Chtouka-Ait-Baha	Primaire	43 716	20 789	38 867 (dont 10594 filles)	110	102	1101	1020	1577	1442	16439	7803	10	117	87
	Collège	16237	6495	12056 (dont 4599)	19	15	316	228	413	309	113	49	3	5	8
	Lycée				11	-							-		

Tableau 26 : Effectif des élèves, nombre d'établissements, salles, classes (public et privé) à la province Chtouka-Ait-Baha, MENFP 2014.

▪ Enseignement primaire

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, le nombre d'établissements scolaires du primaire dans la région de Souss-Massa a atteint 120 établissements dont 3 sont des écoles communautaires et 221 écoles satellites. Le secteur privé offre 10 établissements sur un total de 168 à l'échelle régionale, soit 5,9%.

Concernant les classes utilisées au niveau de l'enseignement public, leur effectif a atteint 1577 classes au titre de l'année scolaire 2013-2014 dont 1 442 sont en milieu rural. Le secteur privé offre 117 salles, soit 5,26% de l'échelle régionale.

L'effectif des élèves de l'enseignement primaire public a atteint au titre de l'année scolaire 2013-2014, 45486, dont 21537 sont des filles, soit 47,34%. L'enseignement public constitue la part la plus importante avec 43716 établissements (dont 20789 filles) contre 1770 établissements privés (748 filles).

- **Enseignement collégial**

Durant l'année scolaire 2013-2014, le nombre d'établissements de l'enseignement secondaire collégial public a atteint 22 établissements dont 68% sont localisés en milieu rural. La province Chtouka-Ait-Baha est dotée de 19 établissements publics dont 15 au milieu rural et 3 établissements privés. Ce taux d'enseignement collégial est très faible sur le plan régional (10,32%) et national (0,8%). Concernant les classes utilisées au niveau de l'enseignement collégial public, leur effectif a atteint 413 classes au titre de l'année scolaire 2013-2014 dont 309 sont au milieu rural. Le secteur privé offre 195 classes.

Quant aux élèves qui ont poursuivi leur enseignement secondaire collégial public au cours de l'année 2013-2014, leur effectif s'est élevé à 16.237 dont 12.056 sont au milieu rural. Au cours de la même année scolaire, on dénombre 4312 établissements privés dont 2111 sont des filles. Le secteur privé demeure encore faible par rapport au secteur public. Un total de 16350 élèves ont poursuivi leur enseignement collégial, dont 6544 sont des filles.

- **Enseignement secondaire qualifiant**

La province dispose de 11 lycées publics au titre de l'année scolaire 2013-2014, et d'aucun lycée privé. Le nombre d'internats est seulement de 2 élèves dont 1 élève issu du milieu rural. Le tissu éducatif à la province Chtouka-Ait-Baha est très fragile avec 120 établissements primaires, seulement 22 collèges et 11 lycées.

- **Formation professionnelle**

Les effectifs de la formation professionnelle a atteint 412 stagiaires au titre de l'année scolaire 2012-2013 dont 41% sont inscrits dans le niveau de qualification et 36% dans le niveau de spécialisation. La province occupe 3,24% de l'ensemble des stagiaires de la région Souss Massa, et ne représente que 0,18% par rapport au niveau national.

	Total	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation
Province Chtouka-Ait-Baha	412	46	47	169	150

Tableau 27 : Effectif des stagiaires à la province Chtouka-Ait-Baha, Département de la formation professionnelle 2013.

2.3. Commune Ait Amira

Selon le RGPH de 2014, le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans est à l'ordre de 94,9%, Cependant, la répartition de la population de la commune Ait Amira selon le niveau d'études relève des chiffres inquiétants. Ci-dessous le tableau illustratif :

	Néant	Pré-scolaire	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur
Répartition selon le niveau d'études	45,0	6,4	30,4	11,3	5,1	1,8

Tableau 28 : Répartition de la population de la commune Ait Amira selon le niveau d'études, HCP 2014.

A partir des données du tableau, le niveau d'étude de la population de la commune est très modeste puisque 30,4% ont atteint un niveau d'étude primaire et seulement 11,3% ont atteint le collégial. La déperdition scolaire reste alors un phénomène frappant dans la zone, ceci accentue la faiblesse du développement humain et renforce la dépendance de la population au secteur agricole puisque ces flux de jeunes (migrants ou enfants de migrants) qui quittent l'école accèdent aux exploitations agricoles en qualité de travailleurs agricoles.

- **Enseignement primaire**

Entre 6 et 11 ans, la vie sociale et la vie scolaire se confondent : c'est le temps des découvertes les plus diverses en matière de connaissances et d'apprentissage, mais aussi par rapport à la vie en société et ses exigences.

المسجلون حسب المؤسسة والجنس برسم الموسم الدراسي									
الموسم الدراسي		2014-2015		2015-2016		2016-2017		عدد الفصول	عدد الأساتذة
المجموعة المدرسية	اسم المؤسسة المركزية أو الفرعية	الذكور	الإناث	الذكور	الإناث	الذكور	الإناث		
الإمام مسلم	مركزية الإمام مسلم	105	67	99	77	114	99	6	6
	فرعية تن الطالب سلم	74	68	89	72	90	79	6	6
	فرعية تن الشرفاء	42	24	49	33	45	33	3	3
	فرعية تودراوي	38	39	36	45	37	41	3	4
حسن بن يدر	مركزية حسن بن يدر	49	46	47	44	49	38	3	4
	فرعية لفتايج	46	65	55	50	52	52	4	4
	فرعية تن أيت ابراهيم	23	25	18	31	18	30	3	3
	فرعية أفوزار	28	32	32	33	32	34	3	3
الرجيلة	مركزية الرجيلة	133	90	129	101	127	103	6	6
	فرعية الزمل	81	83	83	89	86	98	7	6
الامام البخاري	مركزية الامام البخاري	262	281	263	282	294	286	18	17
	فرعية توزيكو	14	9	15	10	13	11	2	2
غزالة	مركزية غزالة	340	334	285	271	305	292	16	15
	غزالة 2	191	135	190	133	158	114	9	10
	غزالة 3	0	0	102	90	128	105	6	5
علال توعمال	مركزية علال توعمال	171	183	186	202	181	202	12	12
	فرعية تلحاج مبارك	95	91	96	88	96	81	6	6
	فرعية تن عدي	99	114	119	130	142	135	10	6
-	مدرسة الخربة سيدي الطيب	392	386	367	361	409	429	18	18
-	ملحقة مدرسة الخربة سيدي الطيب	0	0	140	41	174	51	6	4
-	مدرسة الازدهار	615	535	676	586	716	638	32	28
-	مدرسة اغرابيس	232	213	259	219	259	242	14	12
-	مدرسة أكرام	482	419	507	441	542	476	24	24
-	مدرسة السوالم	213	169	233	179	238	211	12	12
-	مدرسة ابن الهيثم	446	309	477	353	520	379	22	21
-	مدرسة عائشة أم المؤمنين	325	303	387	337	430	357	20	19
-	مدرسة النخلة	510	434	478	493	488	516	24	25
-	مدرسة أنوال	238	213	269	255	297	273	14	11
TOTAL		5244	4667	5 686	5 046	6 040	5 405	309	292
		9911		10 237		11 445			

Tableau 29: Effectif des élèves, nombre de classes et d'enseignants au niveau primaire, à la Commune Ait Amira, AREF 2017.

En 2016-2017, la commune Ait Amira compte 28 écoles du niveau primaire. Le nombre d'élèves est passé de 7540 en 2010 à 11445 en 2016. L'effectif des élèves de l'enseignement primaire se répartit entre 6040 garçons (52,8%) et 5408 filles (47,2%). Les écarts de scolarisation des enfants sont importants entre le centre de la commune (milieu urbain), soit 67,94% du nombre total des élèves et le milieu rural qui ne dépasse pas 32,06%. Les élèves de l'enseignement primaire sont encadrés par 292 enseignants, soit en moyenne 40 élèves pour chacun.

En moyenne, le nombre des élèves de l'enseignement primaire est de 33 élèves par classe, se répartit entre 39 élèves par classe en moyenne au milieu urbain et 30 élèves par classe en moyenne au milieu rural. Ces chiffres montrent le problème de surpopulation dans les classes.

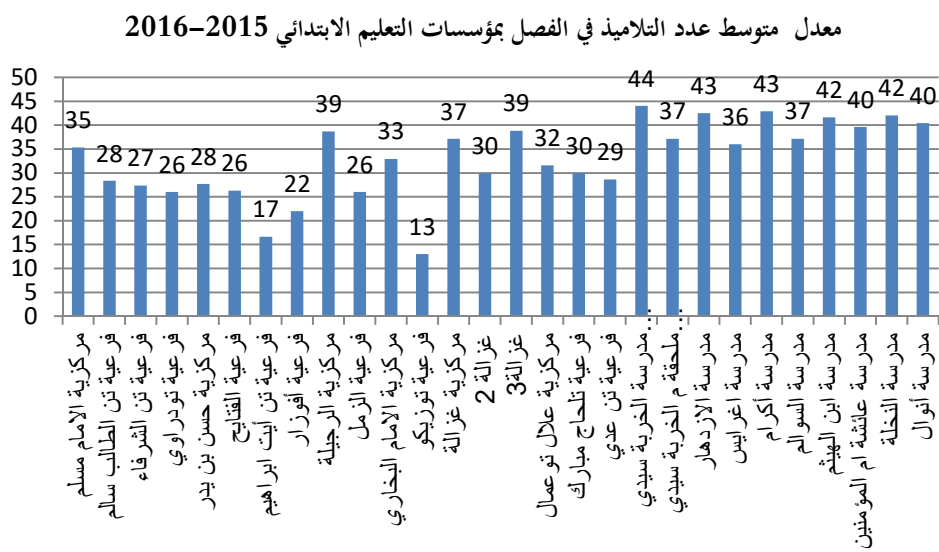


Figure 8 : Nombre moyen des élèves par classe, monographie de la commune 2017.

Concernant les classes au niveau de l'enseignement primaire, leur effectif a atteint 159 classes au titre de l'année scolaire 2015-2016 dont 31 sont préfabriqués et 11 sont fermées à cause de leur mauvais état.

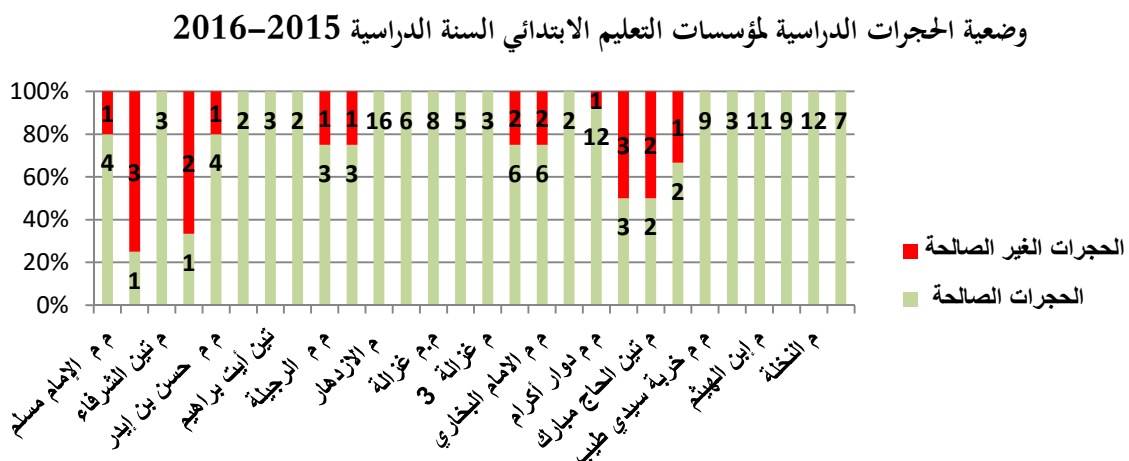


Figure 9 : Nombre de classes par école primaire, commune Ait Amira, 2015-2016.

Pour alléger le problème du déplacement des enfants entre l'école et leur lieu de résidence, et pour encourager les élèves issus de familles pauvres à accéder aux établissements scolaires et y poursuivre leurs études, 11 associations assurent le service de transport scolaire pour 822 élèves à travers **8** grand Bus, **3** bus de taille moyenne et **2** de taille petite.

Association	Type de Véhicules	Nombre	Nombre de bénéficiaires
جمعية شباب أنو الجديد للتنمية	Moyen	1	37
جمعية تن الطالب سالم للتنمية و التعاون	Grands	1	57
جمعية تمونت دوار علال توعمال	Grands	1	57
جمعية الخير للتنمية تدوارت وازكاو	Moyen	1	30
جمعية أفولكي للثقافة والرياضة و التنمية	Grands	2	80
جمعية الأمان تن عدي	Grands	1	120
جمعية أمل السوالم	Grands	2	200
جمعية المحبة للتنمية دوار أغراس	Grands	1	176
جمعية أنوار توزايكو	Moyen	1	25
جمعية الفلاح الرجيلة	Petit	1	20
جمعية تودراوي لحسن أو القاضي	Petit	1	20

Tableau 30: Transport scolaire à la commune Ait Amira, 2017

S'agissant de l'enseignement primaire privé à la commune Ait Amira, Ce type d'enseignement ne compte que 3 établissements avec 295 élèves, soit 2,5 du total des élèves primaires.

المؤسسة	الذكور	الإناث	المجموع	الفصول	الحجرات	قاعات متعددة الوسائط
مدرسة كيبيا	46	34	80	6	6	1
مدرسة ابن رشد	58	60	118	6	15	1
مدرسة المنصوري	61	36	97	6	12	1
المجموع	165	130	295	18	33	3

Tableau 31 : Nombre d'élèves à l'enseignement primaire privé à la commune Ait Amira, 2016.

Que ce soit public ou privé, 14 établissements ont déployé des efforts supplémentaires dans le domaine social, particulièrement au niveau du programme d'alimentation scolaire, 2180 élèves ont bénéficié de ce programme au titre de l'année 2015-2016, soit 19% du total des élèves à l'enseignement primaire.

▪ Enseignement collégial

Dans le cycle du collège, on dénombre 2 établissements collégiaux qui accueillent 3188 élèves en 2016 contre 1837 élèves en 2010, dont 42,25% sont des filles (1347 filles) encadrés par 90 enseignants (dont 19 enseignantes).

المسجلون حسب المؤسسة والجنس برسم الموسم الدراسي						
الموسم الدراسي	2014-2015		2015-2016		2016-2017	
	الذكور	الإناث	الذكور	الإناث	الذكور	الإناث
اسم المؤسسة المركزية أو الفرعية						
ثا إ 11 يناير	1415	978	1 384	1 005	1 476	1 050
ثا ا ع الموحدين	309	236	345	273	365	297
TOTAL	1724	1214	1 729	1 278	1 841	1 347
	2938		3 007		3 188	

Tableau 32 : Nombre des élèves inscrits au collège à la commune Ait Amira, AREF 2017.

Concernant les classes au niveau du collège, les deux établissements collégiaux comptent 37 classes dont 7 sont inadéquates en termes d'équipements et construction pour assurer le cursus scolaire.

الحجرات المتوفرة		هيئة التدريس	المجموع	الإناث	الذكور	المؤسسة
غير صالحة	صالحة					
7	22	66	2526	1050	1476	الثانوية الإعدادية 11 يناير 1944
0	8	24	662	297	365	الثانوية الإعدادية الموحدين
7	30	90	3188	1347	1841	المجموع

Tableau 33 : Nombre d'élèves, des enseignants et salles au cycle collégial à la commune Ait Amira, 2015-2016.

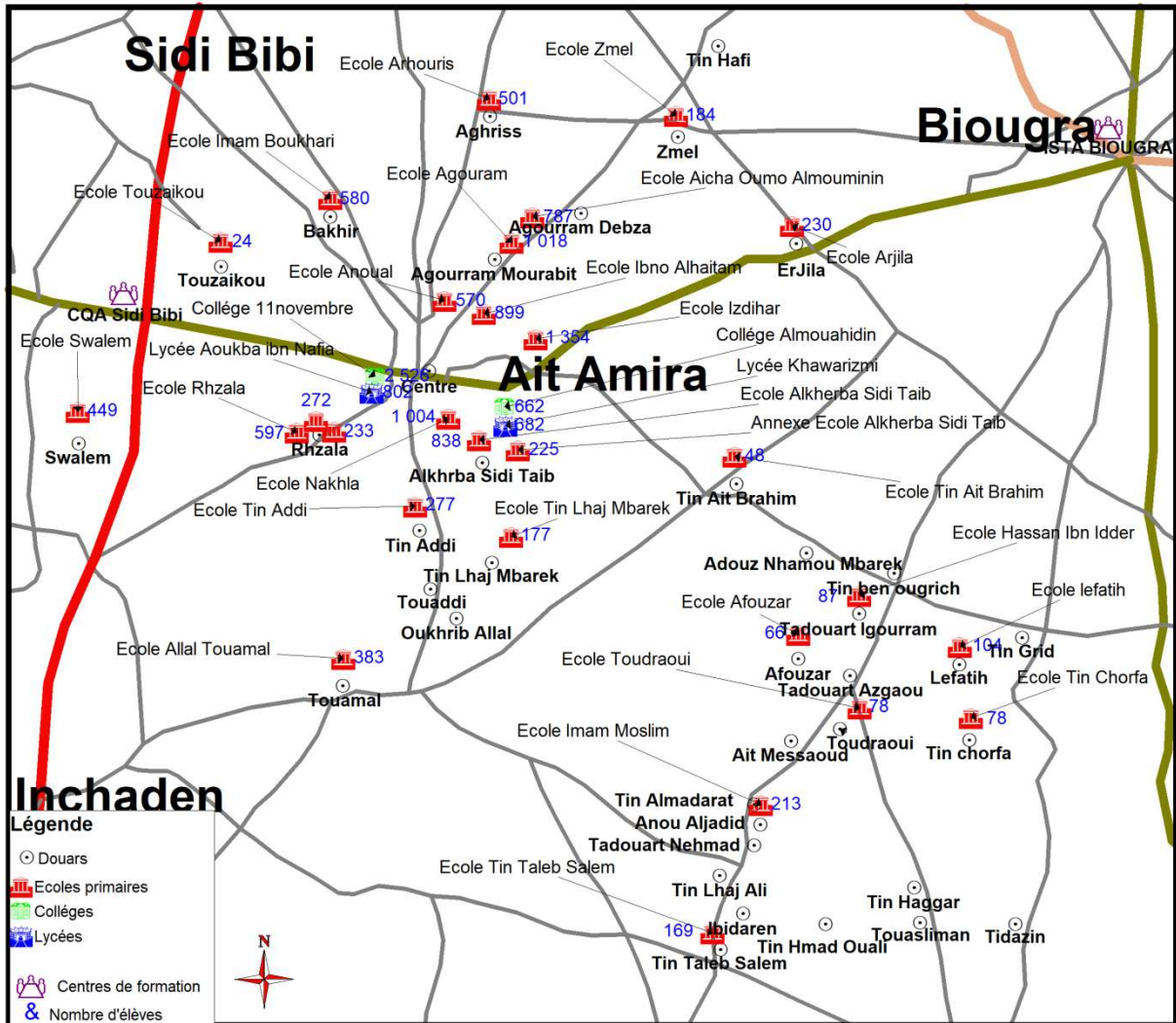
▪ Enseignement secondaire qualifiant

Au niveau du lycée, il existe deux établissements secondaires qualifiants de la commune abritant 1484 inscrits en 2016-2017, dont 692 sont des filles, soit 43,83%.

المسجلون حسب المؤسسة والجنس برسم الموسم الدراسي						
الموسم الدراسي	2014-2015		2015-2016		2016-2017	
	الذكور	الإناث	الذكور	الإناث	الذكور	الإناث
اسم المؤسسة المركزية أو الفرعية						
ثاتا الخوارزمي	333	245	377	276	389	293
ثاتا عقبة بن نافع	386	249	456	330	435	367
TOTAL	719	494	833	606	824	660
	1213		1 439		1 484	

Tableau 34 : Nombre des élèves inscrits au lycée à la commune Ait Amira, AREF 2017.

Pour illustrer les résultats précités, la carte suivante renseigne la localisation de ces établissements dans la commune Ait Amira ainsi que le nombre des élèves inscrits p par établissement que ce soit par le niveau primaire, collège et lycée :



Carte 2 : Nombre des élèves par établissement à la commune Ait Amira 2018.

▪ **Formation professionnelle**

A un niveau parallèle, le système de formation professionnelle à la commune Ait Amira qui est encore dans un stade très modeste n'est pas pour améliorer le sort des catégories intéressées. Toutefois, le Centre de Qualification Agricole (CQA) à Sidi Bibi constitue la destination des apprentis de la commune et alentours. Ci-dessous le tableau qui récapitule l'effectif inscrit en formation, des apprentis formés et des abandons au titre des années 2015, 2016 et 2017.

SITUATION PEDAGOGIQUE FORMATION PAR APPRENTISSAGE											
N° Convent-ion	Établissement	Métiers	Effectifs ayant démarré la formation (1)			Effectifs en formation		Effectifs des apprentis formés		Effectifs en instance D'évaluation (5)	Effectifs des Abandons (6)
						Effectifs à l'établissement (2)	Effectifs aux exploitations (3)	Effectifs évalués (4)			
			Total	Garçons	Filles			Garçons	Filles		
2015	CQA Sidi Bibi	OS Marai-chage	66	54	12	-	-	48	12	-	6
		OS PAM	47	29	18	-	-	26	14	-	7
2016	CQA Sidi Bibi	OS Marai-chage	94	80	14	-	-	67	13	14	-
2017	CQA Sidi Bibi	OS PAM	24	21	3	-	-	19	1	-	4
		OS PAM	29	26	3	-	29	-	-	-	-
		OS Marai-chage	25	20	5	25	-	-	-	-	-
Total			285	230	55	25	29	160	40	14	17

Tableau 35 : Effectif du Centre de Qualification Agricole (CQA) de Sidi Bibi, CQA 2017.

N.B :

*6 = 1-(2+3+4+5)

* Vérifier que 1 = 2+3+4+5+6

*Effectifs évalués = Lauréats

* Effectif en instance d'évaluation =Effectif ayant achevé la formation à l'établissement et la formation à l'entreprise mais non évalué.

2.4. Scolarisation des personnes en situation de handicap

L'enquête nationale sur le handicap de 2014, initiée par le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du développement Social (MSFFDS), a révélé que le Taux National de Prévalence du Handicap est de **6,8%**. Il s'agit de 2 264 672 personnes qui déclarent avoir des incapacités à divers types et degrés.

La majorité des PSH (66%) est sans niveau d'instruction, ce qui correspond à près de 1.476.000 personnes dont 66,6% sont des femmes. La répartition des PSH sans instruction selon le milieu de résidence est quasiment identique : 50,6% vivent en milieu urbain et 49,4% en milieu rural. 21% ont au plus un niveau d'instruction primaire, 9% ont un niveau secondaire et seulement 2% ont atteint un niveau supérieur.

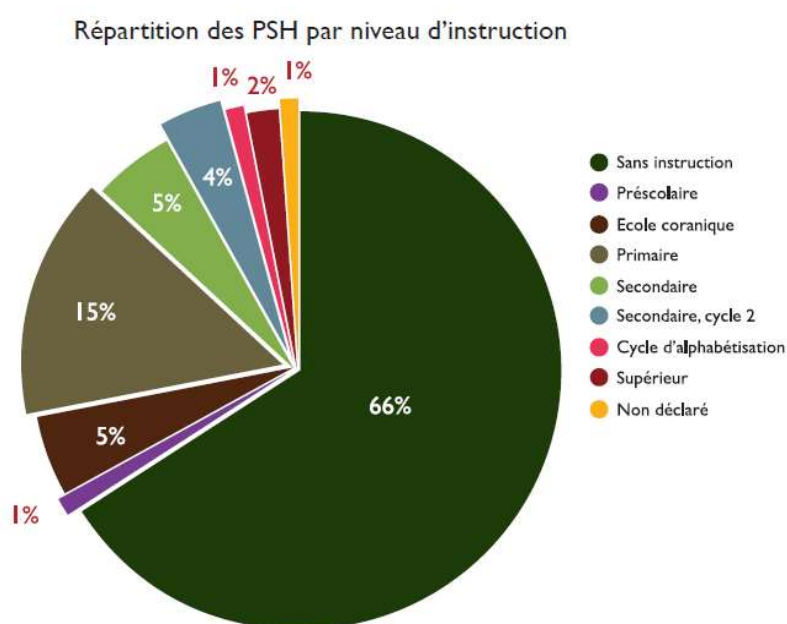


Figure 10 : Répartition des PSH par niveau d'instruction, MSFFDS 2014.

L'enquête a révélé que le taux national de scolarisation des PSH pour la tranche d'âge (6 à 17 ans) est de 41,8% (33000 élèves en situation de handicap).

Tranche d'âge	Taux de scolarisation (modéré à très sévère)	Données statistiques du MENFP
De 6 à 17 ans	41,8% (33000 enfants en situation du handicap)	
De 6 à 11 ans	37,8%	99,5%
De 12 à 14 ans	50,1%	87,6%
De 15 à 17 ans	39,9%	61,1%

Tableau 36 : Scolarité des PSH, MENFP 2014

D'après le tableau, la variation du taux de scolarisation ne suit pas les tendances observées au sein de la population scolaire générale des 6 à 17 ans. Ainsi, le taux de scolarisation des PSH enregistré pour les 6 à 11 ans est de 37,8%, alors qu'il est de 99,5% pour l'ensemble des enfants de 6 à 11 ans. Concernant la tranche d'âge de 12 à 14 ans le taux de scolarisation des PSH est de 50,1%, alors qu'il est de 87,6% pour l'ensemble des enfants âgés de 12 à 14 ans. Enfin, pour la tranche d'âge entre 15 et 17 ans, le taux de scolarisation des PSH est de 39,9% alors qu'il est de 61,1% pour l'ensemble des enfants âgés de 15 à 17 ans.

Le taux de scolarisation de plus de 18 ans est à l'ordre de 24,3% dont 39,6% des PSH âgées entre 18 et 40 ans ont pu être scolarisés. La raison principale de non scolarisation de 60,4% d'entre elles est l'absence d'établissements scolaires adaptés à leurs besoins spécifiques.

Au niveau de la région Souss Massa, le Taux de Prévalence du Handicap est supérieur à la moyenne nationale à hauteur de 8,8% soit 235 237 personnes (10,5% de la population totale en situation de Handicap).

	De léger à très sévère		De léger à modéré		Très sévère	
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
National	6,8	2 264 672	6,4	2 131 456	0,6	199 824
Souss-Massa-Drâa	8,8	235237	7,3	194751	1,1	28613

Tableau 37 : Taux de prévalence à la région Souss-Massa par niveau, Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du développement Social, 2014.

Dans le cadre du projet « Etat des lieux et mobilisation des acteurs sur l'accès à l'éducation des enfants en situation de handicap dans la région de Souss Massa Drâa » mis en œuvre par Handicap International avec l'appui de l'UNICEF Maroc et en partenariat avec l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de la région Souss-Massa-Draa, nous avons pu relever les obstacles liés à l'éducation des enfants en situation de Handicap (ESH).

Ainsi d'après l'étude réalisée à la région Souss Massa, 68% des ESH qui ne sont jamais scolarisés plaignent d'un manque de place dans un établissement scolaire de proximité. 54% justifient cette exclusion au manque de moyens de transport où les écoles sont bien loin de leur domicile. 61% de ces ESH souffrent de problèmes de santé, et leur parent considère qu'ils ne peuvent en l'occurrence se scolariser.

Les filles et les garçons handicapés se voient refuser une éducation au sein de l'école maternelle, primaire et secondaire, ou reçoivent une éducation de faible qualité. Le taux d'inscriptions invariablement bas, et/ou le taux élevé d'abandon et de redoublement des filles et des garçons handicapés, et par conséquent, leur faible niveau d'éducation, confirment cette problématique.

	Obstacles liés à l'éducation des ESH
Au niveau Usagers	<p>Les attitudes négatives au sein de la population et le manque de connaissances qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les croyances et pratiques traditionnelles, dus à la crainte, à la honte, à la pauvreté économique (des parents, des écoles, des enseignants, des autres élèves et des communautés) ; - Les parents d'enfants handicapés ne connaissent pas ou sous-estiment les capacités ou le potentiel de leurs enfants ; - Les parents d'enfants handicapés ne voient pas l'intérêt d'envoyer leur enfant handicapé à l'école, ni son potentiel pour un futur emploi ;
Au niveau des services	<p>Les enfants handicapés n'ont pas accès à un enseignement primaire inclusif de qualité pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programmes éducatifs inaccessibles et inadaptés ; - Dispositifs de suivi, d'évaluation et de soutien inadaptés dans le cadre de l'inclusion des enfants handicapés dans l'éducation, - Les enfants handicapés n'ont pas la parole ni le choix quant à leurs besoins éducatifs et à leurs aspirations ; - Bâtiments et infrastructures scolaires inaccessibles ; - Manque d'infrastructures sanitaires accessibles et convenables pour l'intimité ; - Manque de moyens de transport appropriés,
Au niveau des décideurs	<p>Manque de politiques éducatives inclusives aux niveaux national et local à cause :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'information du gouvernement pour traduire les normes internationales en une politique réalisable dans un contexte pauvre en ressources ; - D'une base de connaissances sur le handicap et l'Éducation Inclusive au sein du ministère de l'Éducation et des établissements de formation des enseignants insuffisante pour mettre les politiques en pratique ; - Du manque de mécanismes d'analyse des informations et d'échange des bonnes pratiques sur les principales questions relatives au handicap et à l'éducation ; - Du modèle médical du handicap ancré dans la société ; - D'un sérieux manque de données d'une part, sur le nombre de filles et de garçons handicapés, scolarisés et non scolarisés et d'autres part, sur l'offre éducative pour les filles et les garçons handicapés ;

Tableau 38 : Les obstacles liés à l'éducation des ESH, AREF Souss-Massa 2014.

Au niveau communal, le taux de prévalence du handicap à la commune Ait Amira a atteint 3,7% en 2014, se répartit entre 3,6% en milieu urbain et 4% en milieu rural. Ce taux demeure relativement faible par rapport au niveau national qui est chiffré à 6,8% en 2014.

3. Phénomène de la déperdition scolaire à la commune Ait Amira

3.1. Cadre conceptuel

Selon Le Petit Larousse, la **déperdition** signifie perdre avec l'influence de perdition. Elle supporte également plusieurs définitions notamment :

- Perte, diminution de matière, d'énergie ;
- Affaiblissement des forces physiques et morales de quelqu'un : *Déperdition de volonté* ;

Ceci nous renvoie sur la conclusion que la déperdition est un processus qui prend un certain temps pour surgir, et ce n'est nullement une action soudaine ni une réaction instantanée.

Donc, la déperdition scolaire est une perte progressive dans le temps et dans l'espace d'une partie des effectifs des élèves ayant entamé le processus scolaire depuis leur plus jeune âge, et ce, en conséquence de plusieurs facteurs (économiques, sociaux, culturels...).

La déperdition scolaire constitue, malheureusement, un gaspillage des ressources humaines, logistiques et matérielles des différentes composantes du système éducatif. Elle constitue, également, un gaspillage des efforts, des énergies et des ressources mises à disposition par les parents pour bâtir un avenir meilleur pour leurs enfants. Cela, ne peut engendrer qu'un manque à gagner en termes d'impact sur le niveau d'intégration socio-économique des jeunes déscolarisés dans le pays.

3.2. Analyse statistique

3.2.1. Lecture statistique

Afin d'évaluer l'ampleur du phénomène de la déperdition dans la commune Ait Amira, nous avons pu recueillir quelques statistiques communiquées par la direction des statistiques de l'AREF Souss Massa pour les trois dernières années scolaires, ceci dans le but de quantifier l'effectif des jeunes qui sont hors circuit scolaire, et également évaluer le nombre des personnes potentiellement intéressées par l'intégration de l'E2C-NG.

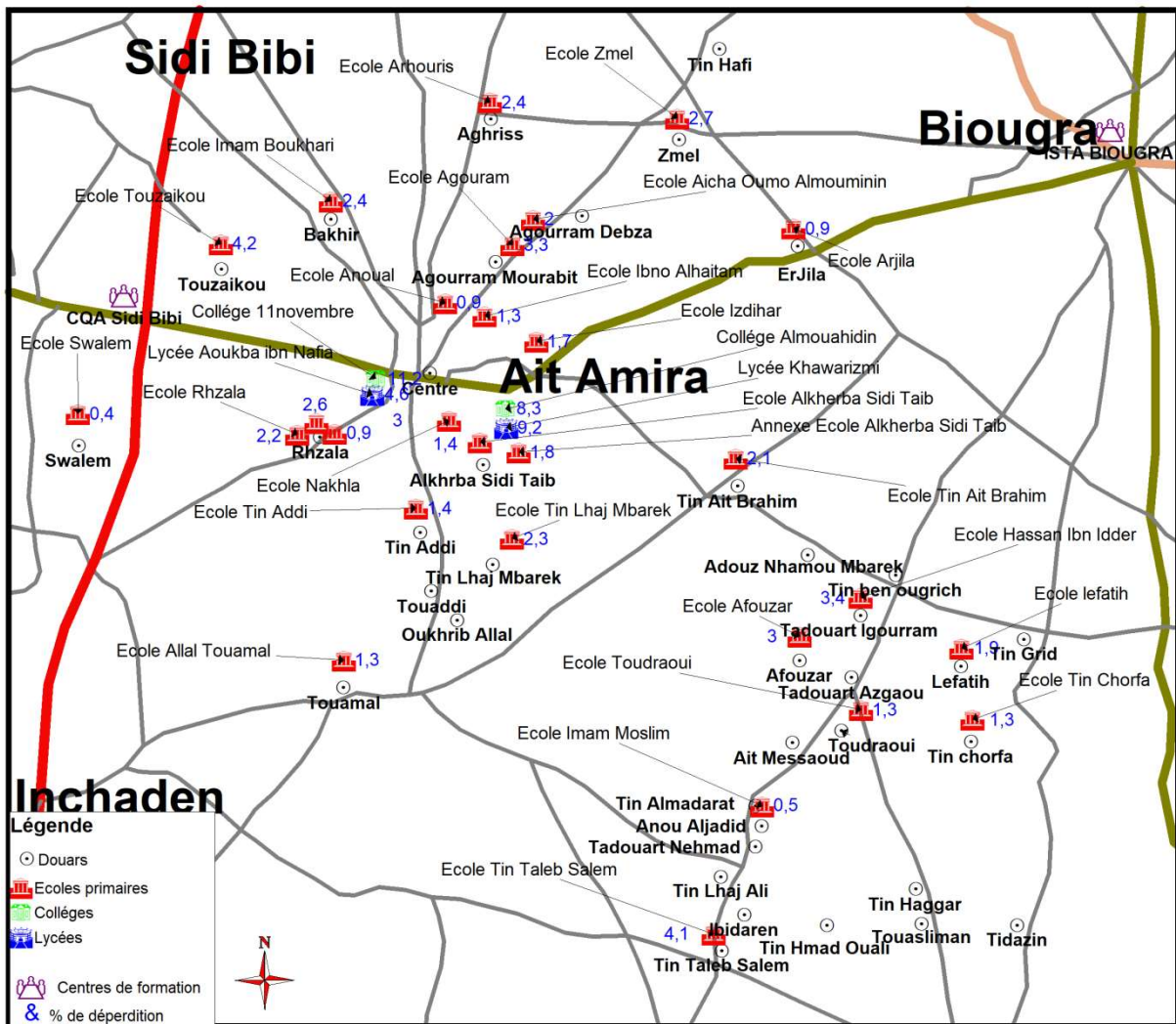
La déperdition scolaire reste un phénomène inquiétant dans la commune Ait Amira car les chiffres ne cessent d'augmenter d'une année à l'autre. Le tableau ci-dessous renseigne sur le nombre des élèves qui ont abandonné leur cursus scolaire par année, par genre, et par établissement pour les trois années scolaires consécutives 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

المنقطعون عن الدراسة حسب المؤسسة والجنس برسم الموسم الدراسي						
الموسم الدراسي	2014-2015		2015-2016		2016-2017	
	الذكور	الإناث	الذكور	الإناث	الذكور	الإناث
اسم المؤسسة المركزية أو الفرعية						
مركزية الإمام مسلم	1	1	2		1	
فرعية تن الطالب سلم		1	1	1	4	3
فرعية تن الشرفاء		1	2	1	1	
فرعية تودراوي			1			1
مركزية حسن بن يدر	2	1	1		1	2
فرعية لفتايج		1	1			2
فرعية تن أيت ابراهيم	1	1				1
فرعية أفوزار		4	2	1	1	1
مركزية الرجيلة		3	2			2
فرعية الزمل	2	4	2		3	2
مركزية الامام البخاري	3	5			4	10
فرعية توزيكو					1	
مركزية غزالة	3	8	1		5	8
غزالة 2	6	1			5	2
غزالة 3	-	-	1	1	2	
مركزية علال توعمال	3	2	10	5	2	3
فرعية تلحاج مبارك	1	1			2	2
فرعية تن عدي	1	4			2	2
مدرسة الخبرة سيدي الطيب	7	12	6	2	3	9
ملحقة مدرسة الخبرة سيدي الطيب	-	-	4	2	2	2
مدرسة الازدهار	22	6	12	5	13	10
مدرسة اغرايس	6	5	3	1	3	9
مدرسة أكرام	9	12	17	7	17	17
مدرسة السوالم	2	5	2	1	1	1
مدرسة ابن الهيثم	8	5			8	4
مدرسة عائشة أم المؤمنين	11	8	7	3	3	13
مدرسة النخلة	13	21	16	5	10	20
مدرسة أنوال	0	0	3	3	5	-
Total	101	112	96	38	99	126
	213		134		225	
ثا إع 11 يناير	103	116	114	91	144	139
ثا اع الموحدين	6	12	20	19	24	31
Total	109	128	134	110	168	170
	237		244		338	
ثا نا الخوارزمي	48	15	20	17	47	20
ثا تا عقبة بن نافع	7	3	12	11	20	17
Total	55	18	32	28	67	37
	73		60		104	

Tableau 39 : Nombres des élèves abandons, commune Ait Amira.

On constate dès lors que 225 élèves ont abandonné leur cursus primaire en 2016-2017 contre 134 en 2015-2016, ainsi, 338 ont quitté le niveau collégial et 104 ont quitté leur lycée pour diverses raisons. Par ailleurs, on dénote une moyenne en hausse de 500 jeunes qui quittent l'école chaque année dans la commune et surtout durant le passage du collège au lycée.

La carte ci-dessous illustre la localisation des écoles primaires, collèges, lycées et les centres de formation, sur chaque établissement le taux de déperdition correspondant :



Carte 3 : Taux de déperdition par établissement à la commune Ait Amira, 2018.

المنقطعون عن الدراسة حسب المؤسسة والجنس برسم الموسم الدراسي (%)									
الموسم الدراسي	2014-2015		2015-2016		2016-2017		Moyennes		
	الذكور	الإناث	الذكور	الإناث	الذكور	الإناث	الذكور	الإناث	
Primaire	1,93	2,40	1,69	0,75	1,64	2,33	1,75	1,83	
Collège	6,32	10,54	7,75	8,61	9,13	12,62	7,73	10,59	
Lycée	7,65	3,64	3,84	4,62	8,13	5,61	6,54	4,62	
Filles et garçons	Primaire	2,15		1,25		1,97		1,79	
	Collège	8,07		8,11		10,60		8,93	
	Lycée	6,02		4,17		7,01		5,73	
Déperdition Totale	3,72		2,89		4,14		3,58		

Tableau 40: Taux de déperdition scolaire par sexe et par niveau à la commune Ait Amira

Le taux de déperdition est en perpétuelle évolution dans cette zone rurale, il est à l'ordre de 4,14% en 2016-2017, se répartit entre 1,97% pour le primaire, 10,6% au collège et 7,01% au lycée.

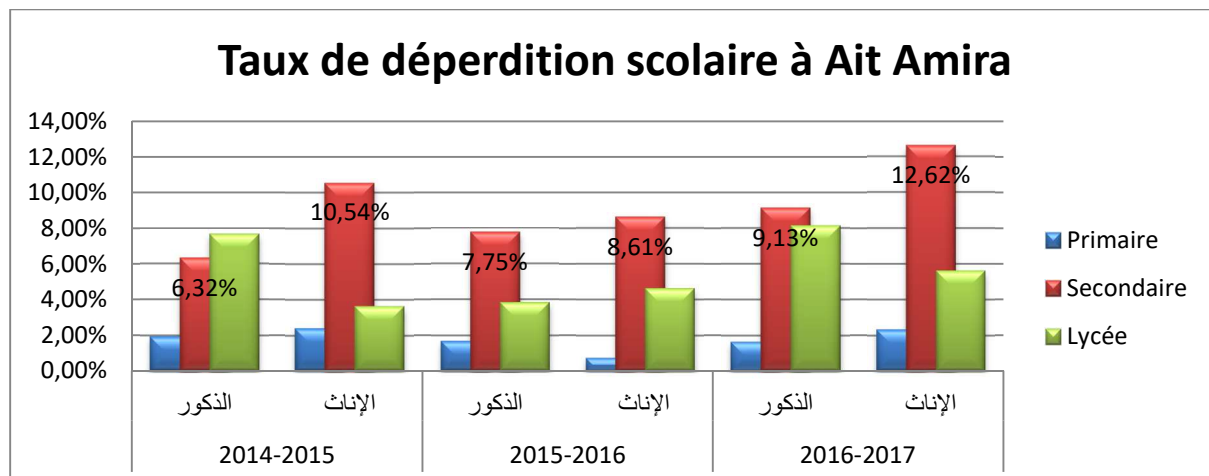


Figure 11 : Taux de déperdition scolaire par sexe et par niveau à la commune Ait Amira

3.2.2. Synthèse

Même si l'accès à l'école a été généralisé pour les tranches d'âges de 6 à 11 ans, les taux sont alarmants au fur et à mesure que l'on avance dans les tranches d'âges puisque près de 667 enfants, réparti en égalité entre les sexes, ont quitté l'école avant l'âge de 15 ans en 2016-2017, ce qui est bien sûr révélateur de dysfonctionnements liés au passage d'un niveau scolaire à un autre.

Ceci nous amène à poser des questions puissantes aux différentes parties prenantes de la commune Ait Amira :

**Pourquoi 500 jeunes élèves quittent annuellement les bancs de l'école ?
Comment les réintégrer dans la société ?**

3.3. Diagnostic Terrain

3.3.1. Approche du diagnostic

Dans le but de mieux évaluer le phénomène de la déperdition scolaire, et en plus de la lecture statistique qui nous donne une idée globale sur la volumétrie des abandons dans la commune, nous avons voulu mieux comprendre les tenants et les aboutissants du phénomène par une implication des différentes composantes du système éducatif de la province et de la commune à savoir les acteurs de la gouvernance locale, les composantes de la société civile, les acteurs économique et les jeunes concernés par la déperdition.

Pour ce faire, nous avons adopté une approche participative par la mobilisation des différentes composantes du processus éducatif et scolaire, de prendre part de plusieurs ateliers de travail afin de favoriser l'intelligence collective et identifier les facteurs génériques et

spécifiques qui déclenchent le processus de la déperdition scolaire dans la commune. L'objectif aussi était de se mettre à la place des bénéficiaires afin d'identifier et de comprendre les différentes raisons de déperdition scolaire, et de mettre à plat les différentes attentes en termes d'autonomisation socio-économique.

Un dernier atelier a été dédié aux bénéficiaires en présence de leurs parents pour comprendre les causes qui ont motivé la décision de quitter l'école, ainsi les attentes en termes de réintégration dans la société.

Les ateliers de l'intelligence collective étaient aussi une occasion pour provoquer une prise de conscience chez les différentes parties prenantes du phénomène pour la prise en considération des besoins et des attentes de cette population fragile au sein des initiatives du développement territorial.

Comme nous sommes conscients que le phénomène de la déperdition scolaire est une problématique complexe et multidimensionnelle, nous avons axés les ateliers de réflexion autour des causes à effets sur trois aspects clés (économiques, sociaux et éducatifs) qui déclenchent le processus de perdition chez les jeunes de la commune Ait Amira.

Dans un premier temps, nous allons, par respect scientifique des contenus des ateliers, reprendre textuellement les différentes composantes qui déclenchent le processus de la déperdition scolaire chez les jeunes de la commune Ait Amira et présenter les attentes en termes d'accompagnement pour assurer leur réintégration dans la société.

Cependant, dans un deuxième temps, une restitution générale sera dressée dans le but de prendre en considération les éléments émanant durant les phases de l'étude d'environnement.

3.3.2. Restitution des acteurs locaux

3.3.2.1. Les causes du décrochage

▪ Volet économique

Sur le plan économique, les causes du décrochage sont généralement issues de la :

- Difficulté de supporter les frais de fonctionnement liés à la scolarisation (Habillage, frais de transports, argent de poche...);
- Attractivité du secteur agricole pour des populations de jeune âge ;
- Fragilité socio-économique des ménages causés par les irrégularités des revenus ;
- Absence d'une approche communale et provinciale intégrée de développement socio-économique ;
- Absence du rôle de développement local par des acteurs économiques locaux (agriculteurs et investisseurs) ;

▪ **Volet social :**

Sur le plan social, les causes du décrochage sont :

- Connaissances éducatives limitées des parents ;
- Perceptions négatives à l'égard de l'école ;
- Absence de surveillance et d'encadrement familial à cause des horaires de travail
- Fragilité des structures familiales (mariage précoce des filles, divorces, naissances hors mariages, familles recomposées...)
- Environnement social difficile (Délinquance, criminalités, drogues...) dont malheureusement nous n'avons pas pu avoir des statistiques quantitatives pour évaluer l'ampleur.
- Manque d'espaces d'épanouissement et d'intégration sociale des jeunes ;

▪ **Volet éducation et formation :**

Sur le plan éducatif et de formation, les causes du décrochage sont :

- Manque d'attractivité de l'école à l'égard des jeunes et des familles ;
- Existence des formes de violences au sein des établissements scolaires ;
- Existence des Inégalités des chances d'épanouissement scolaire ;
- Politique éducative et pédagogique inadaptée aux profils des jeunes ;
- Difficultés d'assurer une orientation scolaire fiable aux jeunes ;
- Difficultés de communication entre l'écosystème scolaire et les structures familiales ;
- Absence d'encadrement scolaire et pédagogique des jeunes ;
- Absence d'alternatives d'éducatives et de formation pour les jeunes qui ont quitté l'école ;
- Difficulté d'accès aux établissements scolaires vu l'éloignement et la distance entre les écoles et les lieux de résidence des enfants ;
- Présence accrue des pratiques négatives sur les espaces mitoyens de l'institution de l'éducation (espace de récréation, alentour et devant la porte des établissements...).

3.3.2.2. Les effets du décrochage

Volet	Effet constaté
Économique	<ul style="list-style-type: none"> • Amplification de la fragilité économique des familles ; • Incapacité à subvenir aux besoins et aux charges scolaires ; • Amplification du phénomène de la migration ; • Amplification des pratiques de travail précoce des jeunes et des mineurs.
Social	<ul style="list-style-type: none"> • Amplification des problématiques sociales et sociétales (Délinquances, criminalités, délits, troubles psychologiques...); • Amplification des réticences négatives envers l'importance de l'école pour l'épanouissement des enfants ; • Difficultés d'intégration sociale et sociétale des populations exclues de l'écosystème scolaire ; • Amplification des sentiments de marginalisation et de l'exclusion chez les jeunes déscolarisés ; • Amplification de la fragilité des structures familiales.
Éducation et formation	<ul style="list-style-type: none"> • Amplification du phénomène de l'analphabétisme ; • Perte progressive de l'attractivité des établissements scolaires ; • Amplification du phénomène de la déperdition.

Tableau 41 : Effets du décrochage manifestés par les acteurs locaux

3.3.2.3. Conclusion des travaux

L'atelier de réflexion avec les acteurs locaux était une occasion pour sensibiliser les institutions présentes sur l'ampleur de la problématique, et qui tend à devenir au fil du temps un phénomène social à part entière. La rencontre avec les acteurs a permis également de faire un plaidoyer afin de collaborer d'une façon intelligente et collective pour mieux cerner et entretenir les bonnes actions pour lutter ensemble contre la déperdition scolaire, et ce chacun via l'institution qui représente.

Ce Rendez-vous a permis aux acteurs locaux de prendre conscience du phénomène de la déperdition scolaire, qui n'incombe pas seulement les administrations tutelles du secteur mais, à priori, l'intégralité des acteurs de la gouvernance locale vu qu'il reste une problématique assez complexe et présente plusieurs variantes socio-économiques.

Les acteurs présents ont exprimé à la fin des travaux leurs accords de principe pour contribuer à n'importe quelle initiative ou action qui consiste à sauver des jeunes de la rue et de leur permettre de réintégrer dignement dans leur environnement socio-économique.

3.3.3. Restitution des acteurs de la société civile

3.3.3.1. Les causes du décrochage

▪ Volet économique :

- Demande en masse de la main d'œuvre locale pour pallier au manque de mains d'œuvre pour les unités agricole de production de la région ;
- Fragilité et irrégularité des revenus dans le secteur agricole chose qui motive le recours des structures familiales au travail des enfants ;
- Difficulté d'assurer le coût de transport et des autres frais de scolarisation ;

▪ Volet social

- Délinquance visible dans quelques zones de la commune (douars, route de l'école...) ;
- Absence de procédure de régularisation des statuts des enfants nés hors mariage ;
- Présence d'un taux élevé de femmes divorcées ou mères célibataires dans la commune ;
- Influence de l'évolution technologique et digitale sur la mentalité des enfants et des jeunes ;
- Manque d'encadrement des parents vu la pression économique et le niveau scolaire moyen ;

▪ Volet éducation et formation

- Surcharge des classes au sein des établissements scolaires ;
- Manque d'attractivité pédagogique des établissements scolaires ;
- Manque de discipline et de rigueur au sein de l'école (Hymne nationale, ...) ;
- Manque de visibilité sur les perspectives que l'école peut offrir aux enfants ;
- Violences dans les établissements scolaires ;
- Environnement social tendu encourageant à l'accès à la délinquance.

3.3.3.2. Effets du décrochage

Volet	Effet constaté
Economique	<ul style="list-style-type: none"> • Amplification de la fragilité économique des familles ; • Incapacité à subvenir aux besoins et aux charges scolaires ; • Amplification des pratiques de travail précoce des jeunes et des mineurs.
Social	<ul style="list-style-type: none"> • Amplification des problématiques sociales et sociétales (délinquances, criminalités, indisciplines...); • Amplification des réticences négatives et l'indifférence envers l'intégration de l'école ; • Difficultés d'intégration sociale et sociétale des populations exclues de l'écosystème scolaire ; • Amplification de la frustration sociale chez les jeunes déscolarisés vu qu'ils sont perdus et livrés à eux-mêmes ; • Amplification de la fragilité des structures familiales.
Education et formation	<ul style="list-style-type: none"> • Perte progressive de l'attractivité des établissements scolaires ; • Amplification du phénomène de la déperdition.

Tableau 42 : Effets du décrochage manifestés par la société civile

3.3.3.3. Conclusion des travaux

La réflexion avec les acteurs de la société civile que ce soit au niveau de la province Chtouka-Ait-Baha ou de la commune Ait Amira était très riche et concluante dans la mesure où nous avons constaté une prise de conscience très profonde et pertinente sur la problématique de la déperdition scolaire des jeunes dans la commune, ainsi les défis pour les réintégrer dans la société vu la frustration sociale d'avoir endossé un nouveau statut social défavorable.

Nous avons aussi constaté que les associations locales sont très présentes sur le terrain d'études, elles ont une bonne connaissance du profil socioculturel des jeunes déscolarisés. Toutefois, sur la base des actions initiées sur le terrain pour encadrer la population cible, soit à travers des programmes de renforcement des capacités ou des actions d'assistance sociale, il reste dommage que les associations locales ne travaillent pas en synergie pour mettre en place un mode opératoire intégré et intelligent pour travailler sur l'intégration des jeunes déscolarisés.

Malheureusement, nous avons trouvé des associations qui disposent d'infrastructures intéressantes (salles de formation, moyens de transport...) mais sous-exploitées. Parfois même des centres fermés faute d'une approche claire du développement de la population cible, et du manque de plaidoyer pour lever des fonds.

3.3.4. Restitution de l'échantillon des jeunes déscolarisés

3.3.4.1. Les causes du décrochage

▪ **Volet économique :**

- Besoin financier pour maintenir un certain niveau d'apparence sociale à l'école (Tenue vestimentaire, téléphone, coupe des cheveux...);
- Difficultés de demander à chaque fois les frais de transport et argent de poche ;
- Trajet quotidien fatigant et fastidieux pour accéder à l'école ;
- Situation économique instable de la famille qui incite au décrochage scolaire.

▪ **Volet Social :**

- Risque d'agression à tout moment sur le chemin de l'école dû à l'insécurité sur le trajet et aux environs de l'école notamment pour les filles ;
- Peur des parents sur la sécurité des filles à partir du collège ;
- Absence de l'un des parents sinon les deux ;
- Sentiment d'infériorité par rapport aux autres jeunes mieux habillés ;
- Absence des espaces d'épanouissement et de divertissement ;
- Voisinage propice à la délinquance et au décrochage scolaire.

▪ **Volet éducation et formation**

- L'école est perçue comme un lieu d'exhibition de son style d'apparence, qu'un lieu d'éducation notamment au collège et au lycée ;
- Intolérance de l'école à l'absence et obligation de convoquer les parents pour les absences non justifiées ;
- Réticences culturelles pour respecter le cadre d'assiduité et de discipline à l'école ;
- Programmes pédagogique difficiles et chargés ;
- Perte de confiance et absence de vision encourageante sur les débouchés des études notamment après le lycée notamment pour les filles ;
- Sentiment d'inégalité en termes de comportement, de considération et de reconnaissance du corps professoral et pédagogique envers les élèves.

3.3.4.2. Conclusion des travaux

L'atelier de travail avec les jeunes était très émouvant et constructif dans la mesure où les discussions ont permis la prise en considération de nouveaux leviers de déperdition scolaire, et ce, au-delà des aspects discutés avec les autres parties prenantes de la problématique.

Les jeunes qui ont participé à l'atelier ont manifesté une implication naturelle, riche et pertinente car ils sont demandeurs d'une deuxième chance dans leur vie qui connaît une courbe descendante. Par ailleurs, la pertinence des causes du décrochage est mitigée, tantôt la responsabilité est totalement adossée à l'intéressée, et tantôt adossé à son environnement social et sociétal.

3.4. Conclusions du diagnostic

Notre restitution générale constitue une compilation des informations recueillies lors des ateliers d'intelligence collective, des rencontres individuelles avec les composantes locales de la commune, ainsi notre analyse de la problématique.

Par ailleurs, nous tenons à canaliser la causalité du décrochage scolaire dans la commune Ait Amira selon les composantes suivantes :

❖ L'école : à quoi ça sert ce bâtiment ?

Parmi les raisons puissantes du décrochage scolaire, La perception des structures familiales envers l'utilité de l'école, car durant les discussions, les parents se demandent sérieusement à quoi sert l'école du moment qu'ils sont persuadés que leurs enfants vont se retrouver au chômage et ils seront obligés de les prendre en charge financièrement et socialement. C'est pour cela, ils préfèrent se contenter du primaire pour que les enfants puissent lire et écrire et orienter les jeunes durant le collège vers un métier ou autre activité génératrice des revenus. Malheureusement, cette transition culturelle est alimentée des stéréotypes et du poids social et économique qu'exerce l'environnement sur les familles.

Par contre d'autres parents sont conscients de l'importance de l'école dans la vie de leurs enfants, et ils essaient d'investir de leurs énergies et ressources financières limités pour assurer une scolarité cohérente et efficace. Paradoxalement, ils limitent leurs champs d'intervention sur la fourniture des besoins financiers et logistiques pour accéder à l'école, et ne se positionnent pas sur la mission d'encadrer et d'accompagnement les enfants tout au long du cursus scolaire, car, pour eux, c'est la mission de l'école !

Au niveau des jeunes déscolarisées, la question puissante sur l'utilité de l'école se pose à partir de la dernière année du collège ou une première visibilité sur l'avenir socioprofessionnel se pose, et dont malheureusement, n'arrivent pas à trouver des pistes de réflexion ou de réponse pour maintenir sa motivation pour rester à l'école.

De temps plus, nous avons constaté, sans généraliser bien évidemment, qu'une partie des jeunes, se trouvent forcés de rester à l'école car soit :

- Ils n'ont pas où passer leurs journées une fois ils quittent l'école ;
- Ils ont peur des parents ou des regards de leur entourage s'ils quittent l'école ;
- Ils attendent une opportunité pour initier une autre activité plus intéressante.

Dans tous les cas, ce décrochage psychologique et culturel est fort inquiétant dans la mesure où la décision de quitter l'école est devenue une réaction ANODINE et FROIDEMENT exécutée sans en calculer les conséquences et les répercussions ! C'est pour cela, il va falloir travailler à fond afin de changer ces fausses impressions sur l'école vis-à-vis des jeunes et des parents pour être plus qu'un bâtiment mais un lieu de vie.

❖ **La commune Ait Amira : une carcasse rurale avec un fond urbain !**

Au fil des visites sur le terrain pour réaliser les activités relatives à l'étude de l'environnement, nous avons constaté que la commune Ait Amira, ne peut être considérée comme une commune rurale, car en dépit de l'activité agricole abondante via l'étendue des exploitations agricoles, nous avons constaté l'extension urbaine est bien flagrante sur l'ensemble du territoire.

Cette transition urbaine est en train d'opérer un changement radical sur les mentalités locales, en termes des conditions de vie et d'environnement socio-économique.

Dans un autre registre, les autochtones de la commune sont peu nombreux, la surpopulation de la commune est due à l'arrivée massive des ouvriers venant des autres régions du royaume.

Cette main d'œuvre sans formation de base, sans qualification, illettrés en général et issue des milieux ruraux, sans éducation, viennent pour pallier à leur pauvreté et avoir de quoi vivre dignement.

En relation avec le décrochage scolaire, nous avons pu conclure via les discussions avec les parents que le coût de la vie ne fait qu'augmenter, ainsi, les besoins et les attentes des jeunes en termes d'appartenance sociale (Tenues vestimentaires, appareils électroniques, moyens de transport...). Ceci ne fait qu'accentuer la pression économique sur les familles qui se retrouvent incapables vu le niveau et les irrégularités des revenus à subvenir à toutes les caprices et du coup contraints, parfois, à pousser leurs enfants à quitter l'école pour préserver l'équilibre socio-économique de la famille.

❖ **La poche des parents : un cercle vicieux ?**

L'activité principale de la commune de Ait Amira est l'agriculture, cette activité est caractérisée par un besoin en grande masse ouvrière, peu ou non qualifiée, pas de formation requise ou exigée, les journées de travail commencent très tôt le matin et finissent en fin de journée, sur les sites de production (fermes, champs et stations de conditionnement) qui sont généralement éloignées des agglomérations d'habitation, obligeant les ouvriers à faire des déplacements quotidiens de leurs lieux d'habitation en transport en commun.

Cette activité est saisonnière et les contrats de travail sont des CDD, par compagne, la rémunération est le SMAG, généralement versée par quinzaine aux ouvriers selon le nombre de jours travaillés.

Le revenu d'une ouvrière peut atteindre un maximum de 1820,00 MAD (26 jours à 70Dhs par journée), Ceci s'elle travaille sans aucune absence au cours du mois. Un tel revenu nécessite des mesures d'optimisation des ressources au niveau du logement et de la nourriture, ainsi pour subvenir aux besoins, les parents sont obligés de travailler tous les deux.

Cette fragilité financière engendre une difficulté de prise en charge des frais relatifs à la scolarité des enfants par les parents surtout lorsqu'ils sont nombreux et rentrent au lycée. Par conséquent, cette situation exerce directement et indirectement une pression de responsabilité économique sur les enfants lorsqu'ils atteignent l'âge leur permettant de travailler, chose qui facilite le décrochage scolaire chez un grand nombre de famille.

❖ **L'activité économique locale : une arme à double tranchant !**

La main d'œuvre est incontestablement et constamment demandée par les entreprises locales surtout durant les hautes saisons agricoles. Du coup, le travail dans les exploitations agricoles reste attractif et ouvert à tout le monde du moment que le travail demandé est purement manuel et ne nécessite aucune qualification technique ou professionnelle.

Cette situation attire très facilement, les jeunes, à partir du lycée à quitter l'école ou le chemin n'est pas assez clair et motivant pour partir travailler dans le but de drainer des revenus pour la famille et pour subvenir aux besoins propres dont la famille n'est pas capable d'assurer.

Malheureusement, ces emplois instables et de mauvaise qualité socioprofessionnelle ne font qu'encourager à abandonner leur cursus scolaire et par conséquent l'opportunité de suivre des études pour pouvoir apprendre un vrai métier et décrocher un emploi stable et durable.

Malgré les initiatives d'intégration socio-économiques initiées par les entreprises locales pour le développement territorial dans le cadre de leurs politiques de responsabilités sociales, nous n'avons pas noté, malheureusement, des efforts pour faire du plaidoyer afin de convaincre les enfants à rester à l'école au lieu de travailler dans les exploitations agricoles.

❖ **L'éducation des filles : une exclusion non méritée !**

Avec un taux de 10% de déperdition concernée par les filles, le droit à l'éducation des filles reste une problématique inquiétante dans la commune, car le décrochage scolaire reste plus élevé chez les filles que les garçons.

En analysant les propos de quelques parents, ainsi les discussions avec les différentes composantes, nous avons soulevé les contraintes suivantes :

- Vu le manque de sécurité du trajet quotidien du lieu d'habitation à l'école, des parents préfèrent garder leurs filles à la maison car ils n'ont pas les moyens ni le temps d'assurer avec elles le trajet chaque jour ;
- Une fois au lycée, les parents ont beaucoup d'apriori sur le comportement des filles durant sa journée à l'école (crise d'adolescence, côtoiement des garçons, sorties sans autorisation, consommation des substances interdites, visibilité sur Facebook...), c'est pour cela qu'ils poussent leurs filles à quitter l'école durant les années du collège ;

- Quelques parents souhaitent assurer l'éducation de leurs filles à partir du lycée en internat dans la province d'Agadir, mais faute d'établissements d'accueil crédibles, ils préfèrent alors les garder à la maison ;
- Le phénomène des mères célibataires inquiète énormément les structures familiales dans la commune, c'est pour cela, quelques familles poussent leurs filles à quitter l'école une fois l'âge de l'adolescence atteint car ils considèrent que l'école est une source de danger et non pas un lieu d'apprentissage et d'épanouissement ;
- Pour quelques familles, la fille est vouée au mariage, de ce fait, cela ne serait pas utile de suivre tout le cursus scolaire. Ainsi, pour eux, la capacité de lire et écrire reste suffisante pour son intégration dans son environnement.

❖ **Les mères célibataires : le tabou rejeté !**

Parmi les leviers de la déperdition scolaire dans la commune Ait Amira, on trouve les enfants issus des mères célibataires et dont malheureusement le nombre ne cesse qu'augmenter selon une association locale spécialisée dans ce sujet. Ce dernier reste un tabou dans la commune, et les acteurs étaient très réservés lors des discussions à propos de ce tabou.

Cette situation sociale engendre un grand nombre d'enfants déscolarisés, car à la fin du primaire, le dossier d'inscription au collège reste, pour une période donnée, administrativement bloqué à cause de la conformité des papiers demandés par les établissements scolaires. Ce blocage engendre, malheureusement, une frustration sociale et pousse les mères à abandonner le cursus scolaire de leurs enfants.

Des efforts considérables sont établis par les acteurs locaux notamment par, la direction provinciale, l'AREF et les associations locales mais une coordination institutionnelle entre les administrations compétentes et le ministère de la justice s'impose pour fluidifier les procédures d'admission de ces enfants au collège pour leur permettre une scolarité normale.

❖ **L'encadrement scolaire : une relation difficile !**

Durant les discussions avec les jeunes sur les principales causes qui ont poussé le décrochage scolaire, nous avons soulevé la problématique de la relation entre les jeunes et le corps professoral et pédagogique. Les jeunes ont manifestement exprimé une rupture de communication avec l'environnement scolaire que ce soit avec les professeurs ou l'administration.

Les jeunes ont clairement expliqué qu'ils n'acceptent plus une approche de communication basée que sur le respect des règles d'assiduité et l'obligation d'exécution, et qu'ils trouvent du mal à partager leurs contraintes sociales avec le personnel encadrant, qu'on leur accorde pas assez de flexibilité et d'attention quant à leurs doléances (absences, performances scolaires, troubles de comportement...). Pour eux, l'école est devenue dure et injuste !

Les jeunes ont partagé le fait qu'avec le surpeuplement des classes, ils trouvent du mal à entretenir une relation saine avec le professeur, et à garder un rythme scolaire régulier en

termes d'assimilation des contenus pédagogiques chose qui déclenche les absences qui aboutissent à la fin au décrochage.

Les jeunes avouent le fait que, parfois, à cause des caprices d'une période d'adolescence difficile et agitée, ils ont pris la mauvaise décision de quitter l'école, et endosse la responsabilité entière des conséquences et des répercussions.

Dans tous les cas, il est important de noter que le profil culturel et psychologique des jeunes en général, et spécifiquement en période d'adolescence est en pleine mutation pour plusieurs raisons, et que l'écosystème scolaire doit s'adapter à cette transition culturelle et psychologique afin de mieux encadrer ces jeunes pour leur permettre une scolarité réussie.

❖ **Le jeune déscolarisé : un vrai qui suis-je ?**

A priori, la crise d'identité est parmi les causes qui déclenchent le processus de déperdition scolaire chez les jeunes dans la commune. Nous avons constaté que les jeunes ont du mal à se positionner dans leur quotidien et à se projeter dans leur futur pour mieux entretenir leur cursus scolaire. Les jeunes sont perdus entre les contraintes d'un présent compliqué et d'un futur incertain en termes d'intégration socio-économique dans leur environnement.

Parmi les témoignages, malgré sa situation sociale fragile, le jeune doit avoir une tenue vestimentaire à la pointe, un téléphone dernière génération et une coupe de cheveux à la mode afin assurer son besoin d'appartenance sociale. Toutefois, cela représente des charges que les parents n'arrivent pas à assurer ou satisfaire d'où sa motivation de quitter l'école pour travailler dans l'agriculture afin de se procurer le prix social.

A cause de la crise d'identité, nous avons eu des cas de décrochage à cause d'une coupe de cheveux qui n'était pas accepté par l'administration de l'école, ou la réticence culturelle de ramener les parents pour justifier des absences, car chez les jeunes adolescents c'est un tabou de ramener l'un de ses parents pour avoir l'autorisation de rentrer à la classe suite à des absences non justifiées.

A cause de la crise d'identité, nous avons eu des cas des jeunes qui ont quitté l'école car les parents ne pouvaient plus assurer une tenue vestimentaire par jour ou un moyen de transport comme la moto ou quelconque caprice matérielles imposée par les jeunes à leurs parents.

En général, cette turbulence d'identité ne fait que compliquer la relation du jeune avec son environnement social et éducatif, et le rend, par conséquent, plus fragile pour prendre des décisions capricieuses à quitter l'école pour des considérations culturelles parfois non fondées.



Partie 2 :

Benchmark des modes opératoires



Capitalisant sur les expériences et partenariats multisectoriels de l'UNICEF et du Ministère de l'Éducation et de la Formation Professionnelle, le programme FORSA vise à plaider et renforcer les opportunités d'insertion socio-économique et en particulier la transition école-travail pour les adolescents et les jeunes de 13 à 20 ans les plus vulnérables.

Après une étude d'environnement profonde de la commune Ait Amira, nous avons pu évaluer l'ampleur du phénomène frappant de la déperdition scolaire à travers des données statistiques et une analyse des témoignages des intervenants et bénéficiaires. L'étude a dressé un état des lieux de l'environnement socio-économique et institutionnel de ladite commune et d'identifier les groupes d'élèves les plus touchés par la déperdition scolaire et comprendre les raisons qui poussent un jeune à quitter prématurément l'école.

Animée d'une vocation partagée pour l'insertion sociale, citoyenne et professionnelle des jeunes adolescents déscolarisés ou non scolarisés de la commune Ait Amira, l'école deuxième chance-nouvelle génération constitue, d'une part, une alternative indispensable pour lutter contre le phénomène de la déperdition scolaire et sauver cette cible de toute influence externe menaçant leur avenir, et d'autre part, un instrument de veille et de mobilisation des jeunes, cette structure autonome est érigée sur un fort ancrage local.

Le présent rapport se place dans la continuité de l'étude d'environnement pour la mise en place de l'E2C-NG à la commune Ait Amira, il a pour ambition de comparer les pratiques des quelques intervenants rencontrés lors de la phase d'investigation terrain, opérant dans le système de l'éducation non formelle. Chacun d'entre eux s'accorde à penser que ce type d'éducation constitue l'enjeu actuel de la société en faveur des jeunes hors du système éducatif. Nous nous attardons dans cette partie à effectuer un benchmark détaillé de ces intervenants à travers une démarche qui consiste à repérer leurs expériences et observer leurs processus de prise en charge de la population cible et leurs modalités d'intervention et recommandations pour atteindre les valeurs fixées par l'E2C-NG. Cette étape indispensable va nous permettre de construire un référentiel pertinent des bonnes pratiques et des pistes d'amélioration probantes pour que ces jeunes adolescents acquièrent des compétences, des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être pour assurer leur réinsertion scolaire et/ou professionnelle et sociale.

1. Démarche

La connaissance produite lors de la première phase de notre étude a porté sur une démarche participative car nous sommes conscients que chacun est expert dans son milieu de résidence. Nous avons ainsi procédé à des recherches documentaires, des ateliers et des rencontres individuelles et professionnelles. Cette partie de l'étude adapte quant à elle une démarche comparative, visant une analyse du même objet dans des contextes différents.

La comparaison des différents intervenants marocains opérant dans l'éducation non formelle constitue un outil puissant pour mettre en lumière les pratiques, les spécificités et les cohérences internes pour comprendre leur fonctionnement et relativiser la connaissance.

A ce titre, une collecte d'information a été réalisée auprès des acteurs du terrain à travers un questionnaire de manière à définir de manière harmonisée la prise en charge des intervenants dans l'accompagnement scolaire et psycho-social de ces jeunes. Une telle démarche est inédite et indispensable dans un contexte où un nombre important des jeunes adolescents sont placés en dehors de leurs établissements scolaires.

2. Présentation des résultats par acteur

L'école deuxième chance-nouvelle génération est un programme d'éducation non formelle qui consiste à une mise à niveau éducative et de préprofessionnalisation pour doter les jeunes qui sont en dehors du système éducatif classique leur permettant de bénéficier de d'une mise à niveau scolaire, d'une orientation et de formations professionnelles ainsi qu'un soutien à une intégration socio-économique.

Cette école ne peut voir le jour sans l'implication de toutes les parties prenantes, comme cela a pu être révélé par les résultats des acteurs rencontrés. Afin de diagnostiquer les possibilités offertes et pallier aux lacunes relatives au risque de décrochage scolaire des enfants et jeunes en situation difficile, nous avons jugé nécessaire de tirer profit des bonnes expériences pratiquées par les acteurs nationaux opérant dans le système de l'éducation non formelle.

Au cours de l'investigation terrain, le questionnaire élaboré a été rempli par 9 acteurs. Cette partie nous renseigne sur l'acteur enquêté, ses domaines d'activités, public cible, éléments de prise en charge, équipements et infrastructures pédagogiques, parcours de formation et accompagnement post-formation et dégager enfin les propositions et les recommandations pour ressortir les difficultés à surmonter.

2.1. Centre Al Batha-Fès

2.1.1. Présentation et domaine d'activités

En Décembre 2014, l'ENF a procédé à Fès, à l'ouverture du centre Al Batha pour l'éducation non formelle en partenariat avec l'AREF de la région Fès. Trois objectifs ont été assignés : il s'agit de l'intégration des enfants dans les cycles de l'enseignement scolaire formel, l'adhésion dans des ateliers de formation professionnelle et l'insertion dans la vie sociale.

2.1.2. Population cible et prise en charge

Le centre Al Batha accueille tous les enfants déscolarisés issus des couches sociales précaires et qui vivent dans un état d'instabilité familiale, âges entre 14 et 18 ans, et résidents à Fès et ses alentours. En Janvier 2018, le centre Al Batha compte 20 filles et 42 garçons et prend en charge, par actions partenariales, le logement, la nourriture, la formation et les fournitures scolaires. Au titre de l'année 2016-2017, il a pu intégrer 10 filles et 14 garçons dans un établissement primaire, 1 fille et 1 garçon dans un établissement secondaire collégial, soit un total de 26 élèves ont intégré système éducatif formel. Aussi, 19 garçons dans la formation professionnelle, 3 filles et 14 garçons dans le milieu de travail, soit un total de 36 élèves.

2.1.3. Équipements et infrastructures pédagogiques

Le centre Al Batha dispose de 3 salles d'études, 3 salles d'initiation aux métiers, une salle informatique et multimédia équipée de 7 ordinateurs, une bibliothèque et un projecteur. Les activités sportives sont effectuées dans un complexe sportif à proximité chaque mardi et vendredi soir (basket-ball Volley-ball, et football). Du point de vue de la capacité d'hébergement, le centre Al Batha comprend un dortoir pour les filles et un autre pour les garçons. Il possède 2 salles de détente, une mosquée, des douches, une salle de consultation médicale (avec pharmacie interne).

2.1.4. Personnel et partenaires impliqués

Le corpus managérial du centre est constitué d'un directeur, un responsable de services généraux. Le corps professoral est assuré par 3 éducateurs, 3 formateurs, 5 accompagnateurs pour assurer le bon déroulement des séances, en plus de 2 cuisinières, 4 agents de sécurité et 2 femmes de ménages.

Les partenaires publics impliqués dans ce projet sont : MENFP, direction ENF, AREF-Fès, INDH, Entraide Nationale.

2.1.5. Formation et levier de motivation

Le parcours de la formation au Centre Al Batha est sanctionné par une attestation de scolarité ou une spécialisation/qualification professionnelle dans le domaine de la coiffure et esthétique (pour les filles), électricité de bâtiments, et réparation de froid et climatisation. Les matières enseignées dans le système ENF sont : l'arabe, le français, les mathématiques. Aussi, des activités parascolaires sont mises en place.

2.1.6. Propositions et recommandations

Le centre Al Batha sollicite l'inscription de tous des enfants à l'état civil (condition d'accès au centre), augmenter le nombre des bénéficiaires en fonction des actions partenariales.

2.2. Maison Familiale Rurale « Oulad Yahia »

2.2.1. Présentation et domaine d'activités

Créée le 10 Novembre 2006 à Ait Iazza-Taroudant, la Maison Familiale Rurale « Oulad Yahia » est spécialisée dans la formation technique des jeunes déscolarisés et la formation dans le domaine agricole. Elle intervient, au niveau local, pour l'éducation, la formation et l'orientation.

2.2.2. Population cible et prise en charge

La MFR « Oulad Yahia » accueille tous les jeunes garçons et filles déscolarisés ou ceux qui désirent une formation agricole, âgés entre 15 à 25 ans et peut aller jusqu'à 28 ans pour les filles. Elle prend en charge le logement, la nourriture et la formation de la population cible. La MFR « Oulad Yahia » a pu intégrer 10 filles et 25 garçons dans un établissement scolaire formel et 27 filles et 178 garçons dans le marché du travail. Elle a accompagné 3 filles et 17 garçons pour la création d'activité génératrice de revenu et ne néglige pas les filles mariées (17) et les jeunes immigrés (1 fille et 13 garçons). Toutefois, 51 personnes n'ont bénéficié d'aucun suivi de post-prise en charge.

2.2.3. Equipements et infrastructures pédagogiques

La MFR « Oulad Yahia » dispose de 3 salles d'études d'une capacité de 40 places, soit 20 tables doubles, des outils didactiques (15 tables pour PC et 17 PC), deux tableaux magnétiques et un projecteur. Elle utilise les pancartes pour informer son public cible et organise des journées portes ouvertes. La MFR « Oulad Yahia » possède 32 lits pour hébergement, une (01) salle de détente et un (01) espace de sport et de loisirs.

2.2.4. Personnel et partenaires impliqués

La formation à la MFR « Oulad Yahia » est assurée par 6 formateurs vacataires. Le personnel est constitué d'un (01) directeur et un (01) responsable de services généraux.

Les partenaires privés qui œuvrent en faveur des jeunes déscolarisés sont :

- L'UNAMFR et la Maison Familiale Rurale (MFR) de PONTONX en France.
- La coopérative agricole Lemhazem, à Ait Iazza, pour les constructions et équipements ;
- La coopérative agricole COPAG, à Ait Iazza, pour la fourniture du lait et dérivées ;

Les partenaires publics jouent également un rôle prépondérant pour favoriser l'éducation, la formation et l'accompagnement des ces jeunes, il s'agit de (du) :

- Ministère de l'agriculture et pêche maritime ;
- Département de la Formation Professionnelle ;
- La délégation régionale de la formation professionnelle d'Agadir ;
- Centre de qualification agricole de Taroudante.

2.2.5. Formation et levier de motivation

Le parcours de la formation à la MFR « Oulad Yahia » est sanctionnée par une spécialisation professionnelle d'une durée d'une année ou une qualification professionnelle de 2 ans.

2.2.6. Propositions et recommandations

Aucun axe d'amélioration n'a été recommandé.

2.3. Maison Familiale Rurale « Chtouka »

2.3.1. Présentation et domaine d'activités

Créée en Octobre 2003 à Chtouka-Ait-Baha, la MFR Chtouka est spécialisée dans la formation des jeunes ruraux dans les métiers agricoles par apprentissage et dans le développement local. La formation proposée s'appuie sur la pédagogie de l'alternance, soit 20% de formation théorique et 80% de formation appliquée dans les entreprises agricoles.

2.3.2. Population cible et prise en charge

La MFR Chtouka accueille tous les jeunes ruraux déscolarisés désirant se former en métiers agricoles avec une bonne aptitude physique et psychologique, âgés entre 15 et 30 ans. Elle accueille 23 filles et 229 garçons, prend en charge le logement, la nourriture, la formation et les tenues professionnelles de sa population cible. La MFR Chtouka a pu intégrer 3 filles et 22 garçons dans un autre établissement scolaire, et 20 filles et 207 garçons dans le marché du travail. Elle peut aussi accompagner les jeunes qui ont créés leurs projets professionnels.

2.3.3. Equipements et infrastructures pédagogiques

La MFR Chtouka dispose de 5salles d'études d'une capacité de 50 places, soit 25 tables doubles, une salle informatique et un data show. Elle assure le transport scolaire pour ces jeunes ruraux déscolarisés parce qu'elle ne possède que 26 lits pour hébergement réservé uniquement aux garçons. La MFR Chtouka possède une salle de détente et un terrain de sport. Elle prévoit offrir un jardin et un internat pour les filles au profit des inscrits.

2.3.4. Personnel et partenaires impliqués

La formation à la MFR Chtouka est assurée par 2 formateurs. Le personnel est constitué d'un directeur, un éducateur, 2 accompagnateurs et 4 responsables de services généraux.

Les partenaires privés qui œuvrent en faveur des jeunes ruraux déscolarisés sont :

- L'UNAMFR ;
- Les deux coopératives : Coopérative Ait Si Salem et COPAG ;
- Entreprise agricole APEFEL pour assurer l'appui technique ;

Les partenaires publics associés à la MFR Chtouka sont :

- Ministère de l'agriculture et pêche maritime ;
- Département de la Formation Professionnelle ;
- INDH ;
- La délégation régionale de la formation professionnelle d'Agadir ;
- Les instituts techniques agricoles Ouled taïma
- Melk ZHAR Belfaâ

2.3.5. Formation et levier de motivation

Le parcours de la formation à la MFR «Chtouka » est sanctionnée par une spécialisation professionnelle, une qualification professionnelle ou l'éducation non formelle pour l'insertion dans l'apprentissage.

2.3.6. Propositions et recommandations

La perspective d'utilité publique dans les prochaines années.

2.4. SOS Village d'Enfants Agadir

2.4.1. Présentation et domaine d'activités

Créée en 2008 à Agadir, SOS Village d'Enfants Agadir est une association à utilité publique et a pour finalité la prise en charge à long terme des enfants abandonnés et en difficulté jusqu'à leur insertion professionnelle, offre un environnement familial aux enfants : maison, une mère, une fratrie, une famille, l'épanouissement, scolarisation et une enfance heureuse.

2.4.2. Population cible et prise en charge

SOS Village d'Enfants Agadir accueille tous les enfants abandonnés et en situation difficile, avec un taux de 17% des enfants sont à besoins spécifiques légers, en nombre de 58 filles et 58 garçons, âgés entre 0 et 6 ans. Dans un milieu familial, SOS Village Agadir prend en charge, jusqu'à l'âge de 23 ans, la nourriture, le logement, la formation, l'habillement, l'épanouissement et activité parascolaire, le suivi médical et paramédical, l'orientation scolaire et professionnelle et l'insertion. Avant l'âge de 18 ans un fort accompagnement est dispensé aux enfants, après 18 ans, les enfants deviennent des partenaires, chacun est appelé à fournir à SOS villages Agadir son projet de vie qui fera l'objet d'un suivi jusqu'à l'insertion.

2.4.3. Equipements et infrastructures pédagogiques

SOS Village Agadir dispose de 14 maisons familiales équipés de 116 lits, des salles d'études, des salles de détente, une bibliothèque et un espace de sport et de loisirs.

Si une subvention est accordée, SOS village Agadir envisage exploiter un terrain limitrophe pour un espace récréatif et pour des studios pour les étudiantes.

2.4.4. Personnel et partenaires impliqués

Le personnel de SOS Village Agadir est constitué d'un directeur, 2 responsables de services généraux, 16 mères, 2 éducateurs. Des cadres expérimentés dans le domaine du management associatif et aussi en montage des projets.

En outre, les partenaires privés qui œuvrent en faveur des enfants sont les donateurs, les écoles privés et les médecins privés.

Les partenaires publics jouent également un rôle prépondérant, il s'agit notamment de l'Entraide Nationale Agadir, l'INDH Agadir, la Municipalité d'Agadir, le Conseil provincial Agadir et le Ministère de la santé.

2.4.5. Formation et levier de motivation

Les enfants demeurent en formation continue jusqu'à leur insertion socioprofessionnelle. Aujourd'hui 80% des jeunes sont insérés dans le marché du travail et, sont autonomes. Les bénéficiaires s'engagent dans la rédaction de leurs projets professionnels, SOS village les aident dans les études de faisabilité à travers des partenariats.

2.4.6. Propositions et recommandations

SOS Village est à la recherche des débouchés et formations appropriées au niveau local pour garantir la réinsertion des jeunes (stages, emplois).

2.5. Association TAMOUNT LKHIR de Développement (TANMIA)

2.5.1. Présentation et domaine d'activités

Créée en 1996, à la commune Ait Amira, l'association TAMOUNT LKHIR de développement est spécialisée dans le domaine de l'éducation non formelle, le préscolaire, alphabétisation, et le soutien scolaire. Elle intervient pour la distribution d'eau dans les zones marginalisées.

2.5.2. Population cible et prise en charge

L'association TAMOUNT LKHIR de développement accueille les déscolarisés, les femmes ouvrières, les résidents au douar Lkharba dont l'âge est compris entre 8 et 16 ans. Elle ne prend en charge que la formation des jeunes concernés : la couture, la cuisine et l'informatique. Elle a accompagné 40 femmes pour la création d'activités génératrices de revenus.

2.5.3. Equipements et infrastructures pédagogiques

L'association TAMOUNT LKHIR de développement dispose de 3 salles d'études ou formation aux métiers précités d'une capacité de 70 places (dont 30 places sont réservées au niveau préscolaire) ainsi qu'une bibliothèque avec un large choix de documents.

2.5.4. Personnel et partenaires impliqués

La formation à l'association TAMOUNT LKHIR de développement est assurée par 3 formateurs (2 hommes et 1 femme), et une direction assurée par 3 personnes (tous des hommes). Les partenaires publics de l'association dont le rôle est primordial pour assurer le suivi et le fonctionnement des activités sont : l'INDH et la direction ENF qui veille sur la formation offerte aux bénéficiaires.

2.5.5. Formation et levier de motivation

Les informations pertinentes dont dispose l'association sur la population et infrastructures de base du douar permettent de mieux cerner les besoins en éducation et formation des enfants et jeunes déscolarisés, ces informations constituent une source de mobilisation. L'association offre une éducation pour le niveau préscolaire afin de préparer les enfants aux apprentissages fondamentaux de la lecture et l'écriture, comme, elle permet d'acquérir des compétences dans le domaine de la couture, la cuisine et l'informatique. La formation professionnelle est assurée en interne et n'est pas sanctionnée par diplôme ou attestation. Aucun accompagnement post formation n'est offert.

2.5.6. Propositions et recommandations

L'association TAMOUNT LKHIR de développement sollicite de nouveaux programmes pour l'éducation et la formation de sa population cible et des budgets de l'ENF pour couvrir ses charges de fonctionnement de formation.

2.6. Association ANIR d'aide aux enfants en situation difficile

2.6.1. Présentation et domaine d'activités

Créée en Mai 2006 à Inezgane-Agadir, l'Association ANIR a pour principales missions :

- Soutien des centres de sauvegarde de la jeune fille et du jeune garçon d'Agadir à travers le renforcement de l'encadrement pédagogique des deux centres ;
- Gestion d'un centre d'écoute : accueil, écoute, orientation et suivi de plus de 500 cas;
- Accompagnement administratif, juridique et social : inscription à l'état civil, CIN, Gestion de 2 unités mobiles de protection des enfants en situation de rue ;
- Médiation familiale et réintégration au sein des familles ;
- Accompagnement à l'insertion sociale des jeunes filles et garçons de plus de 18 ans ;

2.6.2. Population cible et prise en charge

L'association ANIR accueille tous les enfants en situation vulnérable, en situation de rue, en situation difficile et des familles à risque, âgés entre 12 à 25 ans. On dénombre 83 filles et 166 garçons bénéficiaires des services de l'association. Elle prend en charge le logement, la nourriture, la formation et l'habillement. Elle assure la gestion d'un programme de renforcement des systèmes de prise en charge des enfants en difficulté à Agadir qui consiste à la mise en place des cellules d'écoute, de prévention et d'orientation dans 15 établissements d'enseignement public.

2.6.3. Equipements et infrastructures pédagogiques

L'association ANIR dispose 9 salles d'études d'une capacité de 80 places, équipées de 50 tables, 4 bureaux pour les animateurs, une salle d'informatique et salle équipée d'un tableau. L'association ANIR possède 40 lits pour hébergement, une (01) salle de détente et une (01) bibliothèque.

2.6.4. Personnel et partenaires impliqués

L'équipe de l'association ANIR est constituée de 4 éducatrices et 3 formateurs, 2 membres de la direction, une Assistante sociale, 5 Agents de services (chauffeur, cuisinier, femme de ménage...), des professeurs de soutien scolaire, et des professeurs de musique et de théâtre. Les donateurs constituent les principaux partenaires privés de l'association. Aussi, les partenaires publics sont : l'INDH, la commune Inezgane, la fondation du Sud, la délégation de la santé, la délégation du Ministère de l'éducation Nationale et la délégation du ministère de la culture.

2.6.5. Formation et levier de motivation

L'association offre un accompagnement des activités de formation professionnelle en interne, un encadrement et suivi d'un programme d'alphabétisation pour plus de 200 enfants, et un encadrement et suivi d'un programme d'éducation non formelle pour 150 enfants. Ajoutant à cela, l'organisation d'activités socioculturelles et sportives au profit de ces enfants.

2.6.6. Propositions et recommandations

Aucun axe d'amélioration n'a été recommandé.

2.7. Association de l'Enfance Handicapée (AEH)

2.7.1. Présentation et domaine d'activités

Depuis sa création en Février 1998, à Agadir, l'AEH œuvre pour faciliter la participation sociale, économique et politique des personnes handicapées à travers la prise en charge pluridisciplinaire des enfants ayant une déficience mentale, l'accompagnement à l'insertion socio-économique des jeunes, et la mobilisation des acteurs concernés et le plaidoyer pour la promotion des droits des personnes handicapées.

2.7.2. Population cible et prise en charge

L'AEH accueille les enfants en situation de handicap ayant une déficience mentale du grand Agadir, âgés entre 4 et 16 ans. Elle prend en charge la nourriture et l'éducation spécialisée, le transport, et l'appareillage. Pour des raisons logistiques, le logement et l'habillement ne sont pas assurés par l'association. Celle-ci compte 88 filles et 112 garçons et a pu intégrer 53 filles et 68 garçons dans un autre établissement scolaire puis 2 filles et 3 garçons dans le marché du travail. Elle a accompagné 21 filles et 27 garçons pour la création d'activités génératrices de revenu. Toutefois, 14 personnes n'ont bénéficié d'aucun suivi de post-prise en charge.

2.7.3. Equipements et infrastructures pédagogiques

L'AEH offre 200 déjeuners par jour et dispose de 12 salles d'études d'une capacité de 200 places, équipées de 40 tables. Elle possède 2 salles de détente et 2 espaces de sports et loisirs pour 200 enfants en situation d'Handicap. Elle dispose d'un service d'évaluation, d'accompagnement et d'orientation qui accueille, écoute, informe, oriente et accompagne les personnes handicapées pour accéder aux différentes réponses des demandes formulées.

2.7.4. Personnel et partenaires impliqués

L'équipe de direction de l'AEH se compose de 6 personnes et 16 responsables des services généraux. Le personnel est constitué de 26 éducatrices, 2 formateurs et 6 accompagnateurs. Une équipe médicale et paramédicale compte 16 personnes.

Parmi les partenaires privés qui œuvrent en faveur des enfants en situation d'Handicap, il s'agit de Handicap international, la Coopération de Monaco, le Centre Des Jeunes Dirigeants D'entreprise (CJD) et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM). Ces deux partenaires ont mobilisé les profils capables de fournir un bon accompagnement à l'emploi et à l'auto-emploi. Ainsi, l'Entraide Nationale et les conseils communaux et préfectoraux constituent les principaux partenaires publics de l'AEH.

2.7.5. Formation et levier de motivation

Dans le centre de l'AEH, elle offre une éducation spécialisée pour les enfants de 4 à 16 ans, une formation professionnelle (cuisine et jardinage) pour les plus de 16 ans. Cette formation se fait en interne et en une journée entière.

2.7.6. Propositions et recommandations

Aucun axe d'amélioration n'a été recommandé.

2.8. Complexe d'accueil et d'insertion TILILA

2.8.1. Présentation et domaine d'activités

Créé le 14 Octobre 2009 à Agadir, le complexe d'accueil et d'insertion TILILA se concentre sur l'accueil, l'hébergement, l'insertion, la formation professionnelle, l'alphabétisation, le renforcement des capacités des femmes.

2.8.2. Population cible et prise en charge

Opérant sur la région Souss Massa, le complexe d'accueil et d'insertion TILILA est dédié aux jeunes en situation de pauvreté, de précarité et en situation difficiles, âgés entre 7 et 22 ans. Il prend en charge le logement, la nourriture, la formation et l'habillement.

2.8.3. Équipements et infrastructures pédagogiques

Le complexe TILILA est équipé d'une seule salle d'études d'une capacité de 60 places, soit 30 tables doubles, et une bibliothèque pour des recherches scientifiques. Il offre 50 petits-déjeuners, 50 déjeuners et 50 goûters et 50 diners par jour au profit de 47 garçons et 3 filles. Ce complexe possède 50 lits pour hébergement, deux salles de détente et un espace de sport et de loisirs.

2.8.4. Personnel et partenaires impliqués

L'équipe de direction du complexe TILILA se compose de 6 personnes et 6 responsables des services généraux. L'enseignement est assuré par 3 éducateurs et 5 formateurs et 1 accompagnateur. Aucun partenaire privé ou public n'est engagé dans les services du complexe d'accueil et d'orientation TILILA.

2.8.5. Formation et levier de motivation

Aucune réponse communiquée sur le sujet.

2.8.6. Propositions et recommandations

Aucun axe d'amélioration n'a été recommandé.

2.9. Association AHLI

2.9.1. Présentation et domaine d'activités

Créée le 23 Mai 2006 à Taroudant, l'association AHLI a pour objectif de protéger les enfants de Taroudant en situation difficile contre toutes formes de violence, d'exploitation, des dangers de la rue, ainsi que d'aider les enfants en leur fournissant diverses formes de soutien et d'assistance nécessaires.

2.9.2. Population cible et prise en charge

L'association AHLI accueille tous les enfants en situation difficile sauf le handicap mental, âgés entre 12 et 20 ans. Elle dénombre 25 filles et 25 garçons et prend en charge la nourriture, la formation et l'habillement de la population cible. L'association AHLI a pu intégrer 8 garçons dans un autre établissement scolaire, et 80 garçons dans le marché du travail. Elle a accompagné 5 garçons pour la création d'activités génératrices de revenu. Les matières premières et le loyer sont à la charge de l'association pour une période donnée.

2.9.3. Équipements et infrastructures pédagogiques

L'association AHLI dispose de 5 salles d'études d'une capacité de 80 places, équipées de 80 tables, un data show et un projecteur, et des outils d'apprentissages. Elle n'offre que le petit-déjeuner pour ces 80 enfants.

2.9.4. Personnel et partenaires impliqués

L'éducation et la formation à l'association AHLI sont assurées par 1 éducateur, 5 formateurs et 1 accompagnateur. L'équipe de direction est constituée de 3 directeurs et 4 responsables de services généraux.

Parmi les partenaires publics qui œuvrent en faveur de jeunes en situations difficiles sont le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, l'Entraide Nationale, l'UNICEF, l'INDH et la DPEN.

2.9.5. Formation et levier de motivation

L'association AHLI assure la détection, la prospection, l'enregistrement, l'orientation, la préparation des dossiers d'enfants et l'élaboration des listes par branche. Elle confirme l'existence d'un nombre important d'enfants déscolarisés ou non scolarisés à Taroudant. Elle a pour objectif la conservation du patrimoine local, notamment les métiers du tissage, menuiserie et plâtre. La formation professionnelle n'est pas dispensée en interne, elle est assurée par un centre de formation via un partenariat.

L'association assure un accompagnement à posteriori des enfants réinsérés à l'école formelle, des jeunes qui ont fait leurs formations professionnelles et/ou intervenir lors de l'inadaptabilité de l'enfant au nouvel environnement après son insertion socioprofessionnelle.

2.9.6. Propositions et recommandations

Il s'avère nécessaire d'intégrer les élèves dans le système éducatif formel, et faire face au problème de refus des élèves par les établissements publics (tels que le problème d'âge et

procédures des établissements scolaires), et l'insuffisance des ressources humaines pour l'accompagnement de ces jeunes après leur insertion.

3. Restitution des résultats

C'est bien sûr du terrain que doit se dégager les principes de base et bonnes pratiques pour la mise en place d'une école deuxième chance –nouvelle génération en milieu rural. Il en va de même du choix de la population cible, des infrastructures et outils pédagogiques adaptés, et configuration détaillée pour la conduite du projet en fonction des besoins locaux. L'objectif est d'aboutir à une action ancrée dans l'environnement éducatif et social local.

Après une présentation détaillée des 9 intervenants opérants dans l'éducation non formelle dans la région, l'analyse des données révèle que la déperdition scolaire est actuellement un phénomène en forte croissance. Elle constitue une menace pour l'avenir aussi bien des jeunes enfants et adolescents que de la société. Sans bagage intellectuel fourni par l'école, leur avenir est compromis. Une éducation insuffisante et une formation inadaptée n'a aucun effet positif sur l'emploi, et l'accroissement du nombre des chômeurs est très grave pour l'équilibre social.

Le fossé entre qualifiés et non-qualifiés se creuse de plus en plus, il s'avère que le système scolaire formel, en dépit des réformes impulsées et des chantiers lancés, génère un taux d'échec important. C'est alors l'heure de préparer tout le monde à l'acquisition des compétences et de donner une deuxième chance à ceux qui ont raté la première.

Ceci confirme la forte volonté du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle et l'UNICEF pour la mise en place d'une école deuxième chance-nouvelle génération pour l'intégration socio-économique et professionnelle des jeunes déscolarisés ou non scolarisés dans un contexte de perpétuelle évolution.

3.1. Analyse des profils enquêtés : *des militants et entrepreneurs sociaux*

Nous avons mis en lumière, pour élaborer notre benchmark, des militants et des entrepreneurs sociaux dans le domaine de l'éducation non formelle et formation professionnelle qui se sont mobilisés avec tous leurs efforts et moyens pour sauver les jeunes enfants et adolescents déscolarisés ou non scolarisés contre l'abandon scolaire. Ces 9 acteurs sollicitent, à travers des actions humaines et partenariales, d'assurer le droit et la chance de participer à tous ces enfants au développement de notre société.

Le tableau ci-dessous définit la zone de localisation de l'acteur, sa date de création et ses objectifs assignés à travers la description de ses activités.

Acteurs	Localisation	Date de création	Objectifs/ activités
Centre Al Batha	Fès	2014	Accueil, hébergement, insertion, formation professionnelle, alphabétisation, renforcement de la capacité des femmes.
MFR « Oulad Yahia »	Taroudant	2006	Education et formation technique des jeunes déscolarisés ; Formation dans le domaine agricole.
MFR Chtouka	Chtouka-Ait-Baha	2003	Formation des jeunes ruraux dans les métiers agricoles par apprentissage et développement local.
SOS Village d'Enfants	Agadir	2008	Prise en charge à long terme des enfants abandonnés et en difficulté jusqu'à leur insertion professionnelle.
Association TAMOUNT LKHIR	Ait Amira	1996	Education non formelle, alphabétisation, et le soutien scolaire.
Association ANIR	Inezgane	2006	Aide aux enfants en situation difficile et accompagnement à l'insertion sociale des jeunes de plus de 18 ans.
Association de l'Enfance Handicapée	Agadir	1998	Participation des personnes handicapées à travers la prise en charge pluridisciplinaire des enfants ayant une déficience mentale, l'accompagnement à l'insertion socio-économique.
Complexe d'accueil et d'insertion TILILA	Agadir	2009	L'Accueil, hébergement, insertion, formation professionnelle, alphabétisation, renforcement de la capacité des femmes.
Association AHLI	Taroudant	2006	Protéger les enfants en situation difficile contre toutes formes de violence, d'exploitation, des dangers de la rue. Soutien et d'assistance nécessaires.

Tableau 43: Liste des entités enquêtées, localisation, date de création, objectifs et activités.

Notre choix des acteurs n'est pas du hasard, nous avons privilégié de rester proche de la zone d'étude ; la commune Ait Amira.

Toutefois, malgré son éloignement, l'expérience pilote de Fès Al BATHA en milieu urbain a été prise en considération puisqu'elle constitue un modèle unique de mise en place de l'école deuxième chance-nouvelle génération au Maroc, et a présenté un point de départ dans la stratégie de mise en place des écoles de deuxième chance-nouvelle génération de la DENF. Il est nécessaire de s'attarder sur le fonctionnement de ce centre car notre but d'étude est de mettre en place un modèle adaptable et *duplicable* dans un contexte rural, tout en prenant en considération les spécificités de la zone et prévoir à surmonter les difficultés rencontrées par ces acteurs. Ceci est dans l'objectif de mise à niveau scolaire, d'initiation et de formation professionnelle et d'insertion au milieu du travail, au profit des enfants en dehors du système éducatif scolaire de la commune Ait Amira et ses environs.

Le nombre des années d'expérience des acteurs est un indicateurs clé qui mesure l'implication et les réactions positives pour faire face au phénomène croissant de la déperdition scolaire au fil des années.

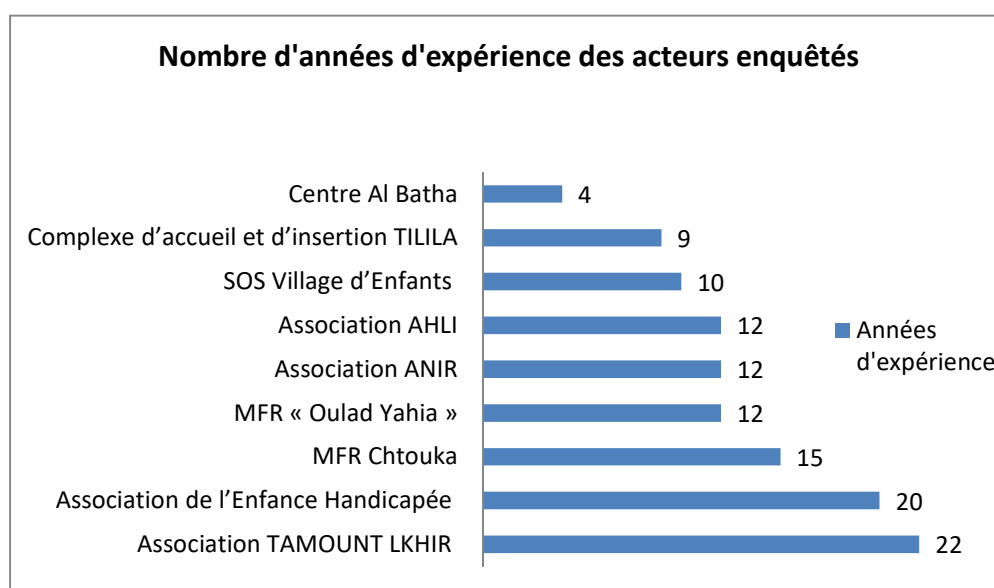


Figure 12 : Nombre d'années d'expérience des acteurs enquêtés

Les profils enquêtés ont fait preuve des ambitions et des progrès pour ajuster l'équilibre éducatif et social des différentes zones, leurs objectifs sont communs, il s'agit essentiellement de :

- Accueillir et réinsérer les jeunes enfants et adolescents déscolarisés ou scolarisés, sans discrimination, offrant une deuxième chance par la mise en place de nouveaux lieux d'éducation et de formation aussi près que possible de leur domicile ;
- Développer chez les jeunes concernés la motivation, les capacités d'apprendre, les connaissances de base et les aptitudes sociales pour une meilleure employabilité.

3.2. Population cible : des jeunes en situation précaire et difficile

La caractéristique forte de la cible des acteurs est de se concentrer sur des franges de la population particulièrement fragilisées, en situation sociales et familiales difficiles : de jeunes enfants et adolescents, sortis sans diplôme des systèmes d'enseignement classiques et qui doivent, aujourd'hui, faire face à des difficultés sociales et humaines marquées.

Le tableau ci-dessous comprend les caractéristiques de la cible et les tranches d'âge par acteur.

Acteurs	Caractéristiques de la cible	Tranche d'âge
Centre Al Batha	Jeunes déscolarisés issus des couches sociales précaires	Entre 14 et 18 ans
MFR « Oulad Yahia »	Jeunes garçons et filles déscolarisés	Entre 15 à 25 ans
MFR Chtouka	Jeunes ruraux déscolarisés	Entre 15 et 30 ans
SOS Village d'Enfants	Enfants abandonnés et en situation difficile	Entre 0 et 6 ans
Association TA-MOUNT LKHIR	Abandons scolaires, femmes ouvrières	Entre 8 et 16 ans
Association ANIR	Enfants en situation vulnérable, de rue, en situation difficile et familles à risque	Entre 12 à 25 ans
Association de l'Enfance Handicapée	Enfants en situation de handicap ayant une déficience mentale	Entre 4 et 16 ans
Complexe d'accueil et d'insertion TILILA	Jeunes en situation de pauvreté, de précarité et en situations difficiles	Entre 7 et 22 ans
Association AHLI	Enfants en situations difficiles	Entre 12 et 20 ans

Tableau 44 : Caractéristiques de la cible et les tranches d'âge par acteur enquêté.

Ces acteurs sollicitent donner des chances équitables à tous les jeunes de s'épanouir, de se développer et d'envisager une activité productive. Cette précision de tranche d'âge est nécessaire car le nombre est fluide et change tous les jours et de manière à éviter toutes ségrégation qui pourrait résulter d'une sélection non équitable.

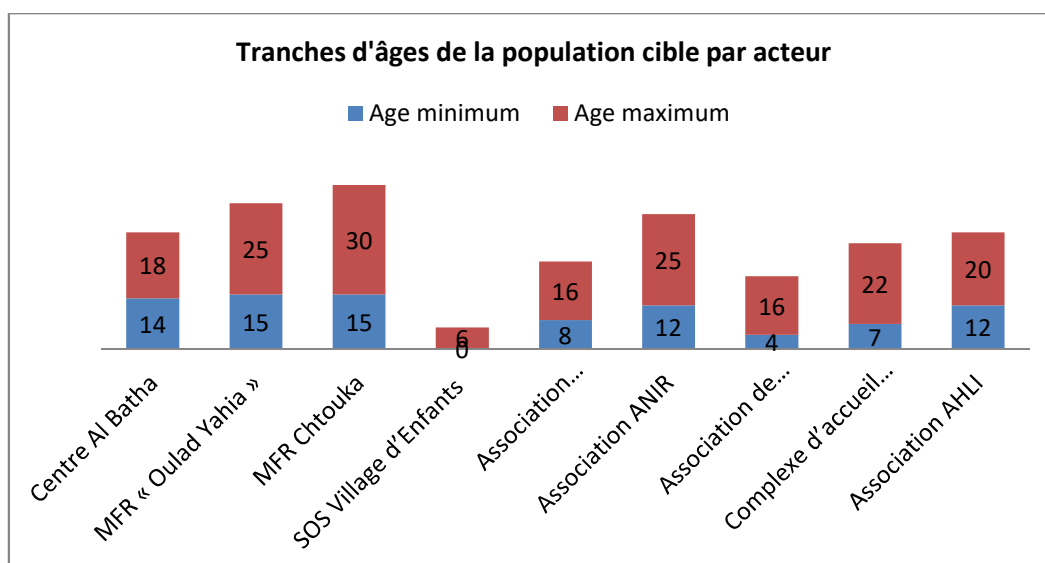


Figure 13: Tranches d'âges de la population cible par acteur enquêté.

L'identification de la tranche d'âge constitue une stratégie rationnelle de sélection, ce critère d'éligibilité permet aux jeunes enfants et adolescents accueillis de se classer pour leur offrir un même niveau de réussite scolaire et professionnelle quel que soit leurs conditions sociales. L'objectif est de leur offrir un climat d'appartenance social excellent.

3.3. Effectif et prise en charge : véritable engagement de protection

Le nombre des accueillis aux centres d'éducation et formation des acteurs est en croissante évolution d'une année à une autre. Ce qui confirme l'augmentation du nombre des enfants abandonnant leur cursus scolaire classique. Toutefois, cet accueil ne peut s'opérer sans la prise en charge des enfants et jeunes adolescents pour assurer leur rétention, raison pour laquelle la majorité des acteurs se mobilisent pour assurer un niveau minimum des besoins primaires à leur cible.

C'est dans ce sens que les acteurs enquêtés ont intervenu, c'est la prise en charge des éléments de base de chaque enfant accueilli afin d'assurer sa rétention. C'est n'est pas du tout facile, ils parcourent toutes les ruelles et médinas pour avoir les dons et signer des partenariats d'ici et de loin en faveur de ces enfants. Des plats uniques, des lits pour hébergement, des fournitures scolaires et autres ne sont pas un progrès singulier.

Le tableau ci-dessous nous donne une idée sur l'effectif et les éléments de prises en charge :

Acteurs	Effectif		Prise en charge			
	Filles	Garçons	Logement	Nourriture	Formation	Habillement
Centre Al Batha	20	42	X	X	X	
MFR « Oulad Yahia »	32		X	X	X	
MFR Chtouka	23	229	X	X	X	X
SOS Village d'Enfants	58	58	X	X	X	X
Association TAMOUNT LKHIR	NC ¹				X	
Association ANIR	83	166	X	X	X	X
Association de l'Enfance Handicapée	88	112		X	X	
Complexe d'accueil et d'insertion TILILA	50		X	X	X	X
Association AHLI	25	25		X	X	X

Tableau 45 : Effectif et prise en charge de la population cible par acteur enquêté.

Bien que la déscolarisation des enfants soit souvent liée et connectée à de nombreuses difficultés sociales. L'absentéisme d'un élève est un fort signal d'alarme au décrochage, indiquant un appel à l'aide et exprime quoiqu'il en soit une grande attention qui doit être envi-

¹ Non communiqué.

sagé immédiatement. Tout ceci est dans le but d’offrir un climat social entre les élèves pour faire aimer l’éducation et la formation pour ces jeunes qui ont subi l’échec au plus jeune âge.

3.4. Intégration des jeunes déscolarisés : *entre défis et promesses*

L’éducation scolaire et la formation professionnelle permet à aux jeunes enfants et adolescents déscolarisés d’échapper de la déviance et la délinquance. Le tableau ci-après donne une visibilité claire sur l’effectif et les progrès d’insertion que ce soit dans un autre établissement scolaire, dans la formation professionnelle et milieu de travail ainsi que sur les activités génératrices de revenus.

Acteurs	Insertion dans un établissement scolaire		Insertion dans la vie professionnelle		Activités génératrices de revenus	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Centre Al Batha	11	15	3	33		
MFR « Oulad Yahia »	10	25	27	178	3	17
MFR Chtouka	3	22	20	207	NC	
SOS Village d’Enfants					40	
Association TAMOUNT LKHIR	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Association ANIR	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Association de l’Enfance Handicapée	53	86	2	3	21	27
Complexe d’accueil et d’insertion TILILA	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Association AHLI	0	8	0	80	0	5

Tableau 46 : Effectif inséré dans un établissement scolaire, dans la vie professionnelle et dans les AGR par acteur enquêté.

Sur la base de ces trois options, les acteurs enquêtés ont choisi de concentrer leurs efforts sur l’insertion scolaire et professionnelle de leur population cible ou directement créer un projet de vie pour générer des revenus. Pour ceux qui choisissent le parcours de réinsertion dans le système scolaire, un programme des cours est axé sur les compétences exigées par le système scolaire, animé de façon adaptée et vise l’insertion directe de cet enfant à accéder au niveau primaire ou au collège après avoir passé un examen de compétence.

D’autres, ont préféré se préparer à la vie professionnelle sous la contrainte d’avoir atteint l’âge exigé par le centre d’éducation et de formation sur lequel il est inscrit (cet âge diffère d’un acteur à l’autre), un parcours visant une formation ou apprentissage à un métier, le programme est adapté aux exigences de la vie et les spécificités de la zone sur laquelle il appartient, cette formation est basée sur une maîtrise des compétences de base et de compétences transversales professionnelles.

3.5. Infrastructures et équipements pédagogiques : une animation appropriée

Le fonctionnement et l'organisation interne de l'école est définis en fonction des infrastructures et équipements pédagogiques existants

Acteurs	Salles d'études	Places	Tables	Salle informatique	Bibliothèque	Espace de sport	Salles de détente
Centre Al Batha	6			1	1	Externe	2
MFR « Oulad Yahia »	3	40	20	1	0	1	1
MFR Chtouka	5	50	25	1	0	1	1
SOS Village d'Enfants	14 maisons /116 lits, plusieurs salles d'études, de détente, une bibliothèque et un espace de sport						
Association TAMOUNT LKHIR	3	70	30		1		
Association ANIR	9	80	50	1	1		1
Association de l'Enfance Handicapée	12	200	40			2	2
Complexe d'accueil et d'insertion TILILA	1	60	30			1	2
Association AHLI	5	80	80				

Tableau 47 : Infrastructures et équipements pédagogiques par acteur enquêté

Pour assurer une animation appropriée, les centres d'éducation et formations enquêtés procurent à ses jeunes enfants et adolescents un espace apprécié et matériel de pointe, comparable à celui qu'ils trouveront dans les établissements scolaires ou centre de formation professionnelle classique. La multiplication des efforts pour mettre à la disposition des salles informatiques équipés de Computer, montre l'utilisation des supports numériques qui permet à chaque apprenant d'avancer à une allure qui lui convient, de développer une certaine autonomie dans l'apprentissage, de s'auto-corriger, et de s'exprimer.

Pour certains acteurs enquêtés, le transport scolaire devient impérativement nécessaire pour améliorer l'accès aux centres d'éducation et formation éloignés et par conséquent lutter contre la déperdition scolaire. C'est grâce au transport scolaire les délais pour rejoindre leurs établissements se sont réduits en comparaison avec les délais parcourus à pieds. De plus, les conditions de sécurité se sont améliorées par la sécurisation des déplacements des enfants, surtout les filles, en comparaison avec les risques de circulations à pieds dans les pistes sauvages et les forêts dès l'aube et tardivement le soir.

3.6. Éducateurs, formateurs et animateurs : une équipe pédagogique compétente

Sous l'autorité de la direction, l'équipe pédagogique se compose d'éducateurs, de formateurs et animateurs alliant compétences pédagogiques et vécus professionnels issus de différents horizons. Le tableau ci-après est réservé à la comparaison de l'effectif pédagogique des différents acteurs enquêtés.

Acteurs	Directeur(s)	Educateur(s)	Formateur(s)	Accompagnateur(s)
Centre Al Batha	1	3	3	5
MFR « Oulad Yahia »			6	
MFR Chtouka	1	1	2	2
SOS Village d'Enfants	1	2		18
Association TAMOUNT LKHIR	3		3	
Association ANIR	2	4	3	
Association de l'Enfance Handicapée	6	26	2	6
Complexe d'accueil et d'insertion TILILA	6	3	5	1
Association AHLI	3	1	5	1

Tableau 48 : Nombre d'éducateurs, formateurs et animateurs par acteur enquêté

Le corps professoral peut être également illustré sous forme de graphe :

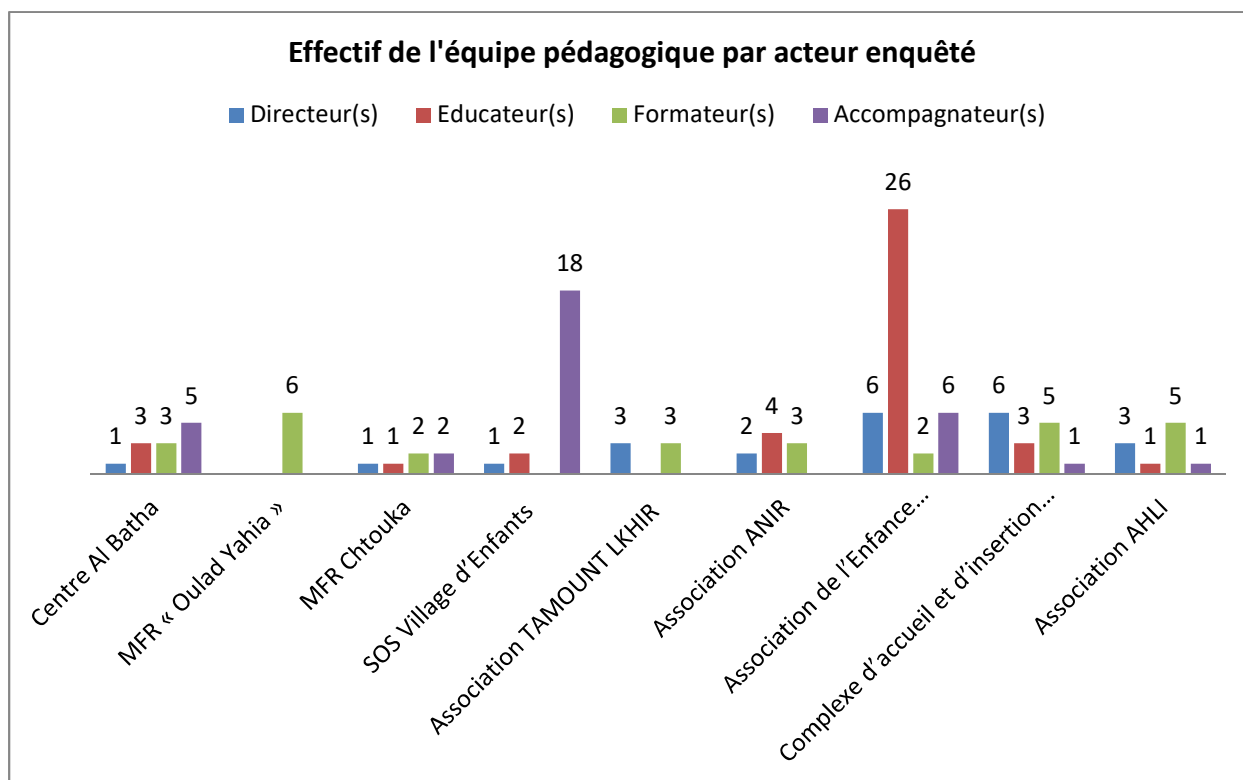


Figure 14 : Effectif de l'équipe pédagogique par acteur enquêté.

Les personnes pivots pour le jeune déscolarisé sont l'éducateur, le formateur et l'accompagnateur qui donnent la cohérence aux multiples réponses apportées aux jeunes adolescents dans le cadre d'un parcours individualisé. Des programmes sont adaptés et propice par âge des bénéficiaires, favorables à leur insertion scolaire ou professionnelle.

3.7. Parcours de formation : *attestation de compétences acquises*

Selon les acteurs enquêtés, le contenu de la formation s'articule autour de trois types d'orientation : remise à niveau des principaux savoirs de base, orientation et insertion professionnelle et amélioration des compétences clés pour une insertion sociale et professionnelle durable.

L'action pédagogique souple et innovante permet l'acquisition (ou la mise à niveau) de connaissances dans les matières fondamentales (français, mathématiques, arabe et informatique), l'acquisition de compétences techniques et sociales qui permettent l'insertion dans la vie professionnelle, la construction avec l'équipe pédagogique d'un projet professionnel (activités génératrices de revenu), une formation en alternance dans des entreprises partenaires.

Au terme du parcours, les acteurs enquêtés délivrent au jeune déscolarisé une "Attestation de scolarité" accompagnée de son portefeuille de compétence et de savoir pour rejoindre le système formel primaire ou secondaire collégial, ou une spécialisation & qualification professionnelle mesurant les progrès accomplis au cours du passage au sein du centre d'éducation et formation avec l'objectif de faciliter l'accès à l'emploi et la concrétisation durable de son insertion professionnelle. Un suivi personnalisé par l'équipe pédagogique référent unique, pendant et après le cursus.

3.8. Partenariat : *une mise en réseau confortée*

Les acteurs enquêtés se voient les articulations indispensables avec l'ensemble des acteurs concernés afin de définir une offre d'éducation et formation de qualité et garantir la similitude et complémentarité avec les systèmes d'éducation classiques.

Afin de garantir une prise en charge des jeunes accueillis par les acteurs enquêtés, le partenariat avec le Ministère de l'éducation nationale et la formation professionnelle, les académies régionaux, l'entraide nationale, l'INDH, et autres est très fructueux et généreux.

3.9. Synthèse des résultats :

Après une vue détaillée de l'ensemble des indicateurs clés faisant l'objet de l'étude, il nous semble très pertinent de mettre toutes les informations dans un tableau récapitulatif synthétisant les résultats :

Association	Centre Al Batha	MFR « Oulad Yahia »	Maison Familiale Rurale Chtouka	SOS Village d'Enfants Agadir	ASSOCIATION TAMOUNT LKHIR de Développement (TANMIA)	Association ANIR d'aide aux enfants en situation difficile	Association de l'Enfance Handicapée (AEH)	Complexe d'accueil et d'insertion TILILA	Association AHLI
COMMUNE	Fès	Ait Yaâza	Douar Labaibate, Inchaden, Ait Amira	Quartier Riad Assalam, Agadir	Douar LKHARBA , Sidi Taïb , AîtAmira	Quartier RMEL –Inezgane	Agadir	Quartier Tillila Agadir	Quartier BL Kasbah Taroudant
Province	Fès	Taroudant	Chtouka-Ait-Baha	Agadir	Chtouka Ait Baha	Ait Melloul Inezgane	Agadir	Agadir	Taroudant
PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE	MENFP, La direction ENF, l'AREF Fès, INDH, Entraide Nationale.	UNAMFR et MFR de PONTONX en France, Coopérative agricole Lemhazem, Ministère de l'agriculture et pêche maritime, DFP, DRFP, Centre de qualification agricole de Taroudante.	Union nationale des MFR, Coopérative Ait Si Salem, DRFP Agadir, Entreprise agricole APEFEL, Melk Ahar belfar	Donateurs, Écoles et médecins privés, Entraide Nationale Agadir, INDH Agadir, Municipalité d'Agadir, Conseil provincial Agadir, Ministère de la santé.	Les bénéficiaires de la distribution de l'eau	Donateurs, INDH, Commune d'Inezgane, Fondation du sud, Délégation de la santé, Délégation du ministère de l'éducation nationale, Délégation du ministère de la culture,	Handicap international, Coopération de Monaco, CGEM, CJD, Entraide nationale, Conseils communaux et préfectoraux (grand Agadir)	Fonds des Donateurs,	Ministère de l'ENFP, Entraide Nationale, INDH, Ministère de l'ENFP, UNICEF-DPEN

CIBLE (âge) (en Années)	14 et 18 ans	15 et 25	15 et 30 ans	0 et 6 ans	8 et 16 ans	12 et 18ans	04 et 16 ans	07 Et 22 ans	12 Et 20 ans
CHAMPS D'INTERVEN- TION	Enfants déscolarisés issus de milieu défavorisé de la Région de Fès	Jeunes garçons et filles déscolarisés ou ceux qui désirent une formation agricole	jeunes ruraux de la commune d'Inechaden, Chtouka et autres zones	Enfants abandonnés et en situation difficile, à Agadir et ses régions	enfants en abondant scolaire, femmes ouvrières, résident au Douar Sidi Taïeb	Enfants en situation vulnérable, en situation de rue, Jeunes en situation difficile et familles à risque à Agadir et ses régions	<i>Enfant en situation de handicap, Déficiences mentales au Grand Agadir</i>	<i>Enfant en Situation de pauvreté, de précarité, dans la région d'Agadir</i>	<i>Enfants en situation difficile, Taroudant et ses périphéries</i>
ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSION- NELLE	Éducation ; matières enseignées : Arabe – Français – Mathématiques. Formation professionnelle	Formation technique des jeunes déscolarisés et Formation dans le domaine agricole	formation théorique et appliquée dans le domaine agricole	Education et Formation Continue	Soutien Scolaire	Education et réinsertion dans l'éducation formelle et Formation professionnelle	Education et Formation professionnelle (Cuisine et Jardinage)	formation professionnelle, alphabétisation, renforcement de la capacité des femmes (Couture)	Soutien Scolaire
MISE A NI- VEAU SCO- LAIRE - Spécifier le matériel utilisé + matières	2 Salles d'études, Bibliothèque, Salle informatique.	3 Salles de formation, Salle informatique,	5 Salles de formation	4 salles de formation	3 salles de formation	9sallesde formation, Salle informatique	12 salles de formation, 2 Ateliers	1 salle de formation mixte	5 salles de formation

COMPETENCES DE VIE	Education pour la réinsertion dans le parcours scolaire et Insertion dans le milieu de travail	Développement du parcours de formation CAP / DSP / DQP	Développement du parcours de formation CAP / DSP / DQP	Education pour la réinsertion dans le parcours scolaire et Insertion dans le milieu de travail	Education pour la réinsertion dans le parcours scolaire et Insertion dans le milieu de travail	Education pour la réinsertion dans le parcours scolaire et Insertion dans le milieu de travail	Dextérité manuelle, autonomie et quelques activités professionnelles	Education, apprentissage et orientation vers l'insertion	Education, apprentissage et orientation vers l'insertion
ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL	Création d'un environnement accueillant et soutien psychologique	Informel	Informel	Création d'un environnement accueillant et soutien psychologique	--	Création d'un environnement accueillant et soutien psychologique	Tout au long de cursus surtout pour les enfants qui ont des besoins spécifiques	L'accompagnement est la principale activité avant la formation pour la rétention des enfants au sein de l'association	Tout au long de la présence de l'enfant au sein des locaux
FORMATION PROFESSIONNELLE (sur site OU sous-traité)	Soutien sur site et formation dans les institutions	Formation en alternance sur site pour les cours théoriques et sur les sites agricoles pour la formation appliquée	Formation en alternance sur site pour les cours théoriques et sur les sites agricoles pour la formation appliquée	formation continue en interne jusqu'à leur insertion socioprofessionnelle	Soutien scolaire et formation des femmes sur site	Cours de soutiens et ateliers sur site Suivi des programmes de formation en externe	Sur site	Renforcement des capacités sur site les autres formations en externe	Cours de soutiens et ateliers sur site Suivi des programmes de formation en externe


CONSTRUCTION DU PROJET PERSONNEL	Orientation vers l'intégration de la vie active ou la création d'activité génératrice de revenu	Insertion dans le milieu de travail, Accompagnement à la création d'activité génératrice de revenu	Accompagnement la création de projets professionnels et assistance pour les projets déjà créés	Accompagnement, jeune à fournir son projet de vie, qui sera le sujet d'un suivi jusqu'à l'insertion	Orientation vers l'intégration de la vie active ou la création d'activité génératrice de revenu	Orientation vers l'intégration de la vie active ou la création d'activité génératrice de revenu	--	Orientation vers l'intégration de la vie active ou la création d'activité génératrice de revenu	Orientation vers l'intégration de la vie active ou la création d'activité génératrice de revenu
---	---	--	--	---	---	---	----	---	---

Tableau 49 : Matrice relative au benchmark de la commune Ait Amira (indicateurs et acteurs enquêtés)



Partie 3 :

**Mode opératoire
pour la mise en place de l'E2C-NG**



1. Cadre conceptuel de l'E2C-NG :

1.1. Définition

Un Centre E2C- NG est un centre physique du ministère ou autre, cogéré par l'Administration (AREF) et une ONG partenaire. Il vise à offrir une seconde chance d'éducation de base, qualification et accompagnement à l'insertion scolaire ou dans la Formation Professionnelle ou socioprofessionnelle à des jeunes non scolarisés ou déscolarisés, sans qualification.

1.2. Public cible :

L'E2C-NG peut viser différentes catégories d'enfants et de jeunes qui peuvent être catégorisés selon leur projet personnel d'insertion et de vie, dépendant de leurs attentes et des voies d'insertion possibles :

- Les élèves en difficulté scolaire (inadaptés au rythme scolaire « normal ») qui peuvent bénéficier de classes relais pour la mise à niveau ;
- Des enfants non scolarisés/déscolarisés visant l'insertion scolaire pour l'obtention de certificats d'études ;
- Des enfants et jeunes non scolarisés/déscolarisés âgés de 8 à 20 ans cherchant la mise à niveau scolaire et la préprofessionnalisation pour poursuivre ultérieurement l'initiation aux métiers ou une formation professionnelle dans le but d'intégrer la vie active, en l'occurrence l'intégration socioéconomique.

1.3. Objectifs

Les centres des E2C-NG destinés aux différentes catégories d'enfants et jeunes non scolarisés et déscolarisés, vise principalement :

- Amélioration et mise à niveau de leurs compétences dans le domaine mathématique, physique, langues, communication, etc.
- La préprofessionnalisation ;
- L'orientation et la qualification à un métier et développement des capacités de s'adapter au changement sociétal pour améliorer leur chance d'insertion socioprofessionnelle ;

1.4. Missions

Le centre a quatre missions principales :

- Identification et recrutement du public cible (enfants et jeunes NS et DS), sans qualification ni diplôme et souffrant du chômage ; (en cas de besoin, une réconciliation avec soi et avec la société et un repositionnement dans un parcours de formation et d'insertion du bénéficiaire) ;
- Éducation de base (compétences disciplinaires fondamentales) comme exigence de passerelle à la formation professionnalisation ;
- Initiation aux métiers et préprofessionnalisation ;
- Orientation et insertion vers l'enseignement formel, la formation professionnelle ou la vie active.

2. Orientations d'opérationnalisation de l'E2C-NG à Ait Amira

2.1. Attentes des parties prenantes

Avant d'entamer la réflexion autour du mode opératoire de l'E2C-NG, il est important, tout d'abord, de sonder les besoins des différentes parties prenantes du projet, de mieux comprendre les attentes et les exigences en termes d'intégration socio-économique d'une population ayant des caractéristiques sociales et sociétales très spécifiques.

C'est pour cela, nous avons tenu durant les ateliers d'intelligence collective à demander à tous les participants (acteurs locaux & ONG) de se mettre à la place du bénéficiaire direct pour identifier les éventuels besoins en termes d'activités d'orientation, de renforcement des capacités, et d'insertion dans le marché pour une intégration socio-économique efficace.

L'atelier d'intelligence collective réalisé avec un échantillon des bénéficiaires a permis également d'identifier des éléments intéressants dans la chaîne de valeur de l'E2C-NG.

Concernant les acteurs économiques, après avoir eu une faible présence durant l'atelier (Environ 2 entreprises), nous avons opté pour un questionnaire envoyé aux principaux acteurs économiques de la commune afin d'identifier les besoins en termes de compétences et de profils éligibles pour l'emploi au sein des dites structures.

2.1.1. Acteurs locaux

2.1.1.1. Attentes des acteurs locaux

Axe	Attentes
Orientation	<ul style="list-style-type: none">- Connaissance de soi ;- Connaissance des offres de formation et des solutions envisageables ;- Connaissances des horizons de la réalisation du soi ;- Connaissance du tissu économique de la région ;- L'encadrement de la part des organismes et des associations ;- Assistance sociale pour le diagnostic des cas difficiles.
Formation	<ul style="list-style-type: none">- Identification des compétences professionnelles, et acquisition des compétences sociales, psychologiques et comportementales ;- Adoption de l'apprentissage métiers via des stages rémunérés ;- Simplification des exigences pour l'intégration des centres de formation professionnelles.
Insertion	<ul style="list-style-type: none">- Intégration du marché du travail ou création de projet personnel en vue d'améliorer la situation socioéconomique ;- Accompagnement post-insertion et suivi ;- Parrainage des acteurs économiques de candidats en vue d'une insertion en cohérence avec leurs capacités ;- Encouragement des AGR (Activités Génératrices des Revenus).

2.1.1.2. Activités proposées

Afin de déployer la chaîne de valeur du centre, les acteurs locaux ont proposé les activités suivantes :

- Communication et information via des portes ouvertes et des événements ;
- Accompagnement et parrainage via l'implication des acteurs économiques ;
- Accompagnement des porteurs des idées des AGR ;
- Organisation de visite des unités de production ;
- Organisation de concours et compétitions (jugés et primés par les professionnels) ;
- Organisation des séances de soutien psychologique ;
- Création d'un centre d'incubation pour les jeunes (Formation travail, logement...)

2.1.2. Société civile

2.1.2.1. Attentes de la société civile

Axe	Attentes
Orientation	<ul style="list-style-type: none">- Séances d'écoute et d'orientation ;- Actions de vulgarisation et de communication ;- Séances de sensibilisation aux métiers ;- Séances de soutien psychologique ;- Séances d'écoute et d'orientation auprès des familles ;- Activités d'accompagnement des associations.
Formation	<ul style="list-style-type: none">- Formation dans les domaines porteurs (Serveurs, Cordonnerie, chaudronnerie, ferronnerie, ...) ;- Création de centre de formation et de stage par métier ;- Renforcement du soutien social et psychologique des enfants ;- Accompagnement de l'enfant pour construire son projet professionnel.
Insertion	<ul style="list-style-type: none">- Alternance entre formation et stages avec option d'embauche ;- Suivi en cours des stages ;- Assistance pour la recherche d'emploi ;- Assistance au montage des AGR ;- Création de cellules de liaison des centres et des associations avec les acteurs économiques.

2.1.2.2. Activités proposées

Afin de déployer la chaîne de valeur du centre, les composantes de la société civile ont proposé les activités suivantes :

- Activités culturelles et sportives ;
- Ateliers de formation et d'échanges culturels ;
- Visite des entreprises ;
- Invitations des porteurs de projets réussis pour témoignage et orientation ;
- Création de centre de loisir et d'échange ;

- Création de concours dans les activités culturelles, artistiques, sportives ;
- Suivi du parcours d'apprentissage.

2.1.3. Bénéficiaires

2.1.3.1. Attentes des bénéficiaires

Axe	Attentes
Orientation	<ul style="list-style-type: none"> - Donner une deuxième chance pour les jeunes en situation de non scolarisation ; - Connaitre l'avenir des métiers qu'ils souhaitent.
Formation	<ul style="list-style-type: none"> - Formations pratiques et orientées métiers ; - Formations de court terme (1 an) et horaires l'après-midi et fin d'après-midi avant le coucher de soleil.
Insertion	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des structures organisées ayant des certificats professionnels ; - Appui pour la création des activités génératrices de revenus.

2.2. Théorie du changement

La **Théorie du Changement** est une méthodologie de planification stratégique qui est utilisée par des organisations à but non lucratif. En bref, elle consiste à définir la mission ultime de l'organisation, puis de cartographier les étapes préalables nécessaires afin d'arriver à accomplir la mission.

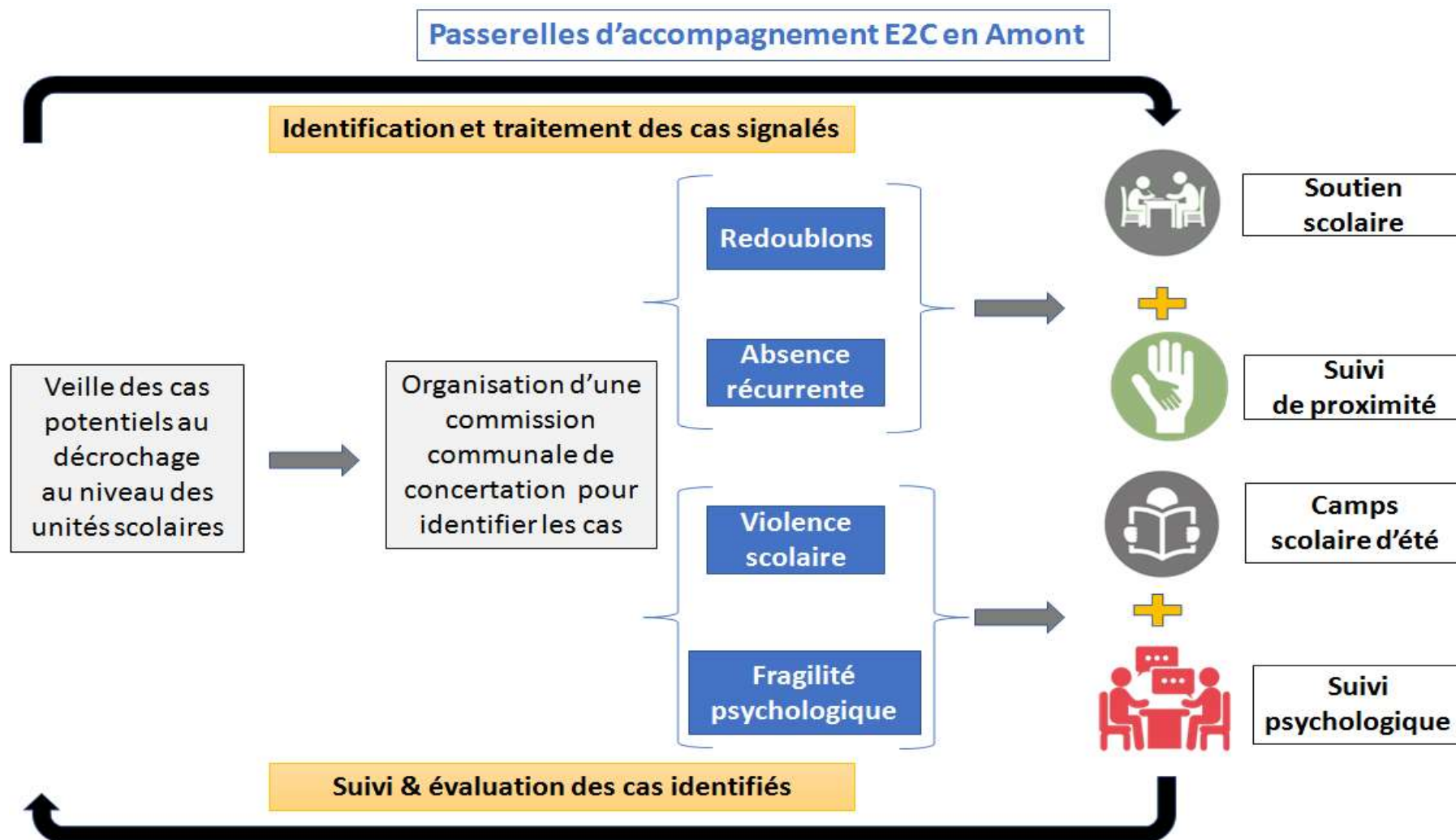
La théorie du changement permet d'expliquer le processus de changement en mettant en évidence les liens de causalité. Les étapes du processus de changement sont cartographiées de sorte de faire ressortir différents chemins de changement, en montrant les relations logiques entre les étapes. Les liens entre chaque étape sont en général explicités par de courtes phrases expliquant pourquoi telle étape est la conséquence de telle autre.

Pour la mise en place de l'E2C-NG dans la commune Ait Amira, nous proposons la structure suivante comme théorie du changement du phénomène de la déperdition scolaire.

Dimensions de la problématique	Profil du bénéficiaire	Besoins du bénéficiaire	Actions à entretenir	Impact attendu
<ul style="list-style-type: none"> - En moyenne 400 enfants quittent l'école chaque année ; - En moyenne 50% des enfants déscolarisés sont des filles ; - Taux de chômage dans la commune avoisine les 13% ; - La commune est caractérisée par plusieurs problématiques sociales (délinquance, criminalité, Mères célibataires...). 	<p>Un jeune déscolarisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne s'estime pas ; - Rejette l'école ; - Rejeté par sa famille ; - N'est pas communicant avec son entourage ; - Fragile psychologique ; - Se considère comme une victime ; - Résiste au changement ; - N'est pas capable de se prendre en charge ; - Tendances aux comportements violents ; 	<p>Un jeune déscolarisé a besoin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour sa cause - Changement des perceptions sur l'école - Mobilisation de son entourage - L'écoute active pour mieux communiquer - L'acceptation de soi et de ses circonstances - Un accompagnement psychologique de proximité - Offres d'intégration fiables - Acteurs engagés - Approche globale d'autonomisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer autour de la déperdition scolaire - Sensibilisation des acteurs sur la sensibilité du phénomène - Écoute & orientation des jeunes vers des pistes de réussite sociale et économique - Coaching personnalisé - Appropriation des compétences d'employabilité - Appui psychologique pour reprendre confiance à l'entourage - Accompagnement à l'insertion - Suivi post-insertion - Modélisation de l'expérience au niveau provinciale 	<p><u>Impact à court terme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge immédiate des jeunes déscolarisés - Renforcement de l'employabilité des jeunes - Implication effective des parties prenantes - Intégration des jeunes dans l'environnement socio-économique - Renforcement Technique des acteurs locaux. <p><u>Impact à long terme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Changement des perceptions des parents & jeunes envers l'école - Création d'une dynamique de prise en charge des jeunes - Duplication du mode opératoire sur la région - Diminution du taux de déperdition.

2.3. Intervention de E2C-NG en amont

2.3.1. Chaîne de valeur en amont



2.3.2. Note logique en amont

Objectif général		
Mettre en place du dispositif E2C-NG en amont pour la veille et l'accompagnement préventif au profit des jeunes présentant des signes de décrochage scolaire dans le but de réduire pro activement le nombre des jeunes déscolarisés dans la commune Ait Amira.		
Objectifs spécifiques		
OS 1	OS 2	OS 3
Informer et sensibiliser les composantes de l'encadrement scolaire et les jeunes sur les différentes facettes du phénomène du décrochage scolaire.	Assurer une veille régulière des cas des jeunes potentiels pour le décrochage scolaire.	Mettre en place un dispositif d'accompagnement préventif pour stabiliser les cas identifiés dans le processus scolaire.
Résultats attendus		
<ul style="list-style-type: none"> - Une appropriation des causes et des éléments qui déclenchent le décrochage au profit des responsables de l'encadrement pédagogique ; - Une meilleure connaissance du processus de la déperdition scolaire, ainsi les différentes conséquences sur l'avenir socio-professionnel des jeunes concernés. 	Identification et prise en charge immédiate et proactive des cas susceptibles de quitter l'école via une implication et une concertation régulière avec les composantes communales de la scolarité.	Prise en charge des différents cas identifiés lors de l'année scolaire via une assistance pédagogique et un accompagnement de proximité.

OS 1 : Informer et sensibiliser les composantes de l'encadrement scolaire et les jeunes sur les différentes facettes du phénomène du décrochage scolaire.				
Résultat 1 : Appropriation des composantes du phénomène de la déperdition scolaire aux corps d'encadrement pédagogique.				
Activité	Objectif	Moyens	Outputs	Indicateurs de performance
Organiser des activités d'échange et de partage entre le corps d'encadrement scolaire et les jeunes déscolarisés.	Changer les stéréotypes sur les jeunes ayant décroché de l'école ; Changement d'attitude envers les jeunes susceptibles au décrochage.	Activités culturelles et sportives ; Séances d'échange et de partage.	Une réconciliation avec les jeunes déscolarisés	Nombre de séances organisées.
Renforcer les capacités techniques et pédagogiques du corps d'encadrement sur les techniques d'encadrement des cas de décrochage.	Approprier les outils nécessaires d'écoute active et d'accompagnement des jeunes susceptibles de quitter l'école.	Ateliers de formation ; Guide pédagogique et psychologique.	Une appropriation des nouvelles techniques d'approche de la population	Couverture du corps pédagogique de la commune.

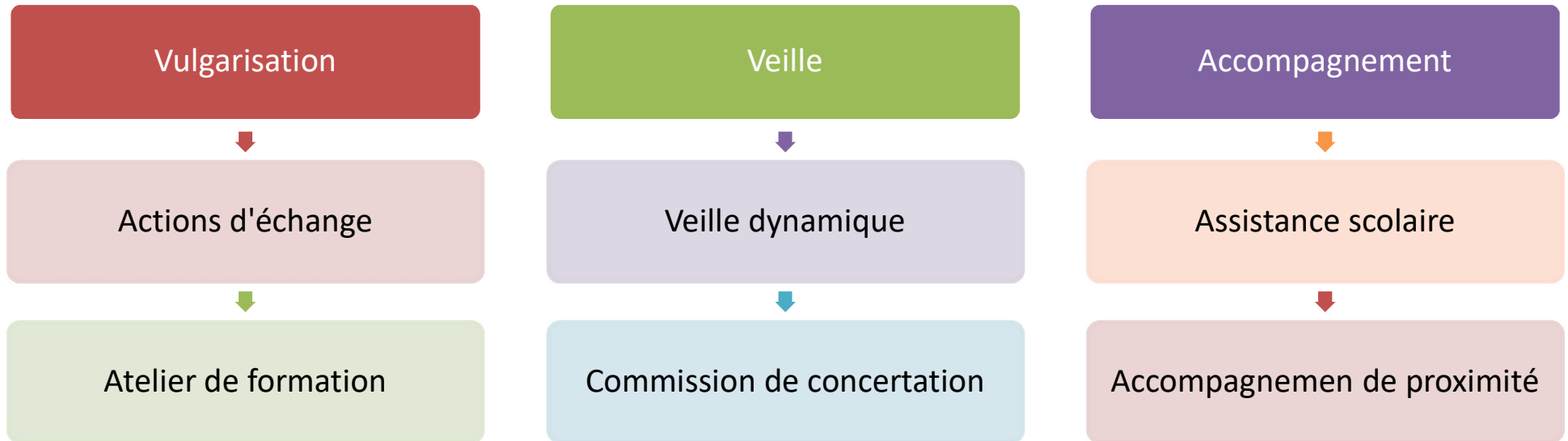
OS 1 : Informer et sensibiliser les composantes de l'encadrement scolaire et les jeunes sur les différentes facettes du phénomène du décrochage scolaire.				
Résultat 2 : Sensibilisation des jeunes scolarisés sur les différentes facettes du décrochage scolaire.				
Activité	Objectif	Moyens	Outputs	Indicateurs de performance
Organiser des activités d'échange et de partage entre les jeunes scolarisés et les jeunes déscolarisés.	Changer les stéréotypes des jeunes qui banalisent l'acte de décrochage scolaire.	Activités de socialisation Activités sportives et culturelles.	Changement des mentalités	Nombre de séances organisées.
Organiser des actions de communication et de sensibilisation au profit des parents d'élèves.	Changer les stéréotypes des parents qui banalisent l'acte de décrochage scolaire.	Compagne de communication Réunion des unités scolaires et les parents	Changement des mentalités	Nombre de séances organisées.

OS 2 : Assurer une veille régulière des cas des jeunes potentiels pour le décrochage scolaire.				
Résultat 1 : Identification et prise en charge immédiate et proactive des cas susceptibles de quitter l'école via une implication et une concertation régulière avec les composantes communales de la scolarité.				
Activité	Objectif	Moyens	Outputs	Indicateurs de performance
Élaborer une veille régulière des cas susceptibles de quitter l'école via l'implication des unités scolaires.	Recenser au courant de l'année scolaire les cas susceptibles de quitter l'école.	Système d'information MAS-SAR.	Base de données des cas	Restitution des cas
Organiser une commission provinciale pour identifier et se concerter sur les cas potentiels de décrochage à prendre en charge par l'E2C-NG.	Se concerter sur les cas à prendre en charge via le processus en Amont de l'E2C-NG.	Réunion d'évaluation et de concertation sur les cas identifiés.	Liste des cas à prendre en charge	PV de concertation.

OS 3 : Mettre en place un dispositif d'accompagnement préventif pour stabiliser les cas identifiés dans le processus scolaire				
Résultat 1 : Prise en charge des différents cas identifiés lors de l'année scolaire via une assistance pédagogique et un accompagnement de proximité.				
Activité	Objectif	Moyens	Outputs	Indicateurs de performance
Organiser des sessions de soutien scolaire pour les jeunes en difficulté du suivi du rythme scolaire.	Appuyer le manque de performance scolaire pour pouvoir suivre le rythme au niveau des cours.	Cours le soir durant la semaine et Samedi matin.	Croissance des performances scolaires	Couverture des cas identifiés
Organiser des sessions d'accompagnement de proximité aux jeunes présentant des troubles comportementales ou psychologiques.	Assurer un suivi personnalisé et de proximité pour pouvoir stabiliser la présence du jeune à l'école	- Sessions d'écoute en groupe et en individuel ; - Activités sportives et	Diminutions des cas de trouble de comportement.	Taux de trouble de comportement au niveau des unités scolaires.

		culturelles.		
--	--	--------------	--	--

2.3.3. Mode opératoire E2C en amont



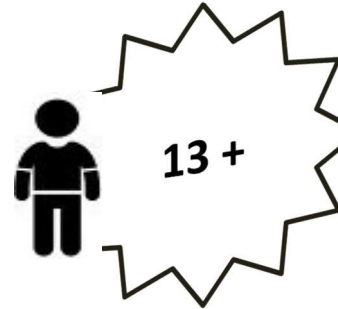
2.4. Chaîne de valeur E2C-NG

Passerelles d'accompagnement E2C en Aval

Cible



Tranche d'âge



Ayant réussi l'examen primaire

Mise à niveau scolaire via E2C

Orientation E2C-NG

N'ayant pas réussi l'examen primaire

Intégration ENF Niveau 1 via E2C

Passation Examen prim

Ayant réussi l'examen du collège

Mise à niveau scolaire via E2C-NG

Orientation E2C-NG

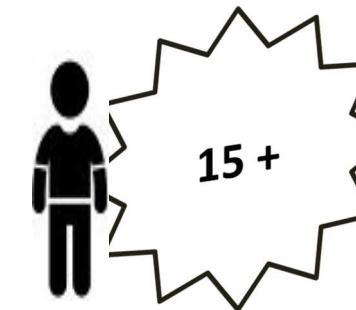
N'ayant pas réussi l'examen du collège

Intégration ENF Niveau 2 via E2C

Passation Examen col

Ne souhaite pas réintégrer le collège

Intégration de la formation professionnelle via le centre E2C-N



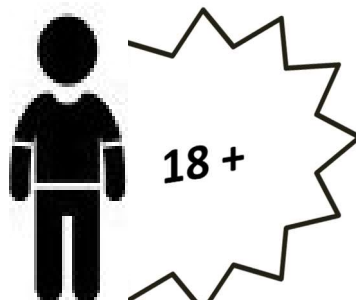
Ayant réussi l'examen du collège

Mise à niveau scolaire via E2C

Orientation E2C-NG

N'ayant pas réussi l'examen primaire

Intégration de la formation professionnelle via le centre E2C-N



2.5. Note logique

Objectif général		
Mettre en place le dispositif E2C-NG an aval de mobilisation et de prise en charge au profit des jeunes déscolarisés de la commune Ait Amira de 13 à 20 ans et plus afin de faciliter leur intégration dans l'environnement socio-économique.		
Objectifs spécifiques		
OS 1	OS 2	OS 3
Informer, mobiliser et accueillir les jeunes déscolarisés de la commune Ait Amira pour bénéficier d'un appui et d'un accompagnement à travers le centre E2C-NG dans le but de construire un projet professionnel.	Déployer un programme d'accompagnement socioprofessionnel adéquat et adapté au profit des jeunes déscolarisés de la commune.	Mettre en place un dispositif d'accompagnement et d'appui à l'insertion pour faciliter l'intégration des lauréats dans le monde professionnel au niveau local et provincial.
Résultats attendus		
<ul style="list-style-type: none"> - Des jeunes de la commune seront identifiés pour bénéficier des actions de sensibilisation. - Le potentiel des compétences de jeunes sera évalué pour l'orientation selon le besoin de chaque candidat. 	Un dispositif de renforcement des capacités selon les besoins et attentes des candidats par session est mis en place.	<ul style="list-style-type: none"> - Un écosystème de partenaires pour la prise en charge des lauréats du centre est mis en place ; - Un accompagnement socioprofessionnel pour faciliter l'intégration des lauréats dans le marché est assuré.

OS1 : Informer, mobiliser et accueillir les jeunes déscolarisés de la commune Ait Amira pour bénéficier d'un appui et d'un accompagnement à travers le centre E2C-NG dans le but de construire un projet professionnel.				
Résultat 1 : La population cible de la Commune ont été identifiés pour bénéficier des actions de sensibilisation				
Activité	Objectif	Moyens	Outputs	Indicateurs de performance
Organisation d'une caravane de sensibilisation dans les douars et centre de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un contact avec les jeunes ; - Informer sur les métiers et le marché de travail ; - Informer sur les offres du centre ; 	Ateliers au sein des douars ;	<ul style="list-style-type: none"> - Liste de présence ; - Photos ; - Comptes rendus des ateliers ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Une caravane organisée une fois par an ; - Une participation des jeunes par campagne ;
Mobilisation des acteurs de la société civile et acteurs institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître les services du centre aux différentes parties prenantes de la province ; - Obtenir le support des acteurs locaux pour la mobilisation des bénéficiaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers D'information - Réunions de travail ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Comptes rendus de réunions ; - Conventions signées ; - Photos ; 	Nombre d'acteurs mobilisés ;
Lancement des appels à candidatures afin de mobiliser les bénéficiaires potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Informer sur les dates de lancement des sessions de formation et les conditions d'éligibilité - Recueillir les candidatures des jeunes intéressés par le programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Affiches ; - Visite des douars par les associations ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche d'inscription ; - Dossier administratif ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Des appels à candidature au long de l'année ; - Réception des candidatures;
Accueillir les jeunes sélectionnés	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la prise de contact des jeunes avec le centre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil physique ; - Visites guidées ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données des jeunes ; - Engagement des jeunes ; 	Nombre de jeunes accueillis par an ;

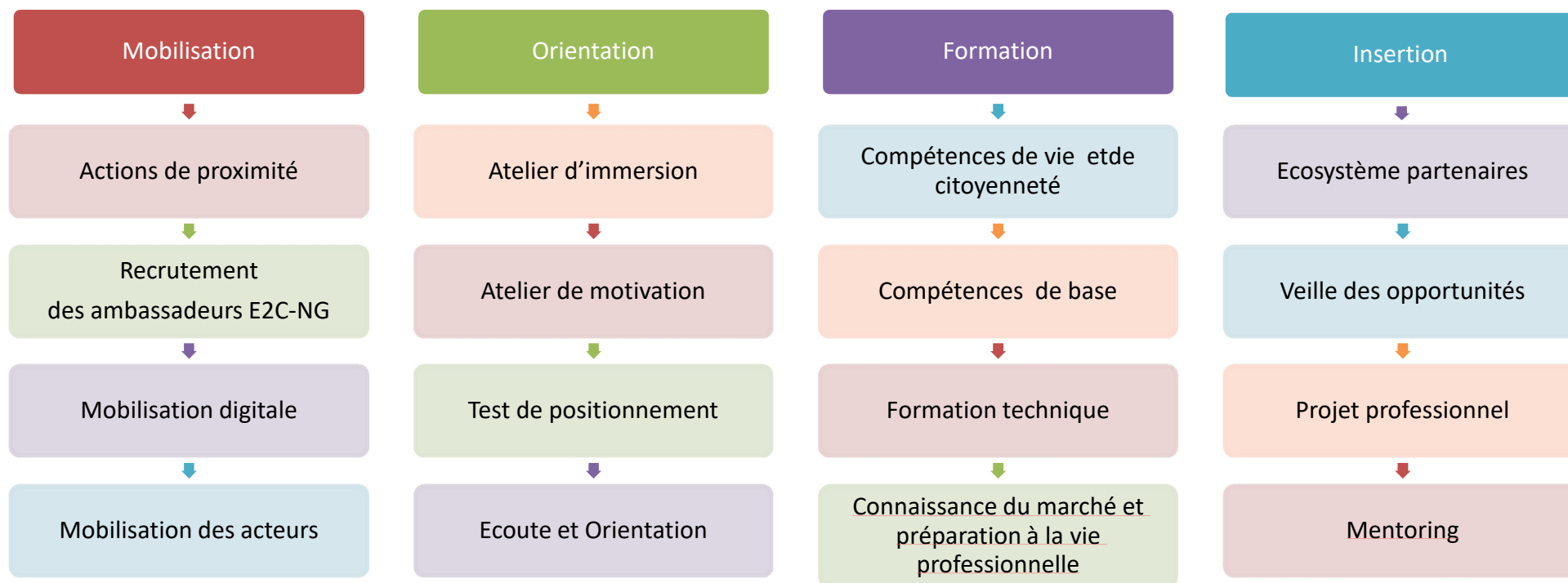
OS1 : Informer, mobiliser et accueillir les jeunes déscolarisés de la commune Ait Amira pour bénéficier d'un appui et d'un accompagnement à travers le centre E2C-NG dans le but de construire un projet professionnel.				
Résultat 2 : Le potentiel des compétences des jeunes a été évalué pour l'orientation selon le besoin de chaque candidat.				
Activité	Objectif	Moyens	Outputs	Indicateurs de performance
Organisation des tests d'admission	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer le niveau linguistique des candidats ; - Évaluer le niveau de connaissances des candidats ; 	Tests psychotechniques	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation pédagogique et psychologique des candidats ; 	Des tests par session
Organisation des sessions d'écoute et d'orientation	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins en termes de renforcement des capacités et d'accompagnement ; - S'assurer de l'éligibilité du candidat - Orienter les candidats sur d'autres programmes existants ; - Orienter les jeunes de 13 et 14 ans vers la réintégration du collège ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Séances d'écoute individuelles - Séances d'orientation collectives 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'évaluation du candidat ; - Plan de développement personnel ; 	Des séances d'écoute et d'orientation seront organisées par session
Formaliser le contrat d'accompagnement avec les candidats retenus	<ul style="list-style-type: none"> - Officialiser l'engagement entre le candidat et le centre ; 	Contrat de service	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier administratif du candidat ; - Contrat signé par les deux parties ; 	Des engagements signés ;
Lancement de l'édition	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un atelier kick off pour lancer le programme ; - Communiquer le planning aux candidats retenus ; 	Atelier Kick off	<ul style="list-style-type: none"> - Planning des modules et affectation des groupes ; - Plan d'utilisation des espaces ; 	Des éditions par an

OS2 : Déployer un programme d'accompagnement socioprofessionnel adéquat et adapté au profit des jeunes déscolarisés de la commune.				
Résultat 1 : Mise en place d'un dispositif de renforcement des capacités selon les besoins & attentes pour les candidats.				
Activité	Objectif	Moyens	Outputs	Indicateurs de performance
Organisation d'un cycle de formation pour renforcer les capacités transverses au profit des jeunes	- Renforcer les capacités personnelles et professionnelles des jeunes issus de la formation professionnelle	Formation en salle	Rapport des ateliers	Déploiement de deux éditions par an
Organisation des cycles de formation de conversion professionnelle au profit des jeunes	- Aider les jeunes déscolarisés à s'approprier un nouveau métier pour intégrer le monde professionnel	Formation en alternance	Plan de formation mixte	
Organisation des stages d'apprentissage en entreprise	- Se familiariser avec le milieu du travail - Connaître la réalité du marché et du milieu de travail. - Pratiquer les connaissances acquises durant la formation.			
Organisation des ateliers et des manifestations thématiques (Engagement civique, Musique, entrepreneuriat)	- Créer une dynamique d'apprentissage chez les jeunes - Acquérir de nouvelles compétences - Encourager les jeunes à adopter un esprit réactif et positif	Ateliers thématiques	- Comptes rendus des activités - Photos - Témoignages - Fiche d'évaluation	
Évaluation de l'impact de la formation et des stages	- Évaluer l'impact pédagogique et technique sur le niveau des jeunes bénéficiaires	Conseil pédagogique	- PV de réunion	Rapport d'évaluation

OS 3 : Mettre en place un dispositif d'accompagnement et d'appui à l'insertion pour faciliter l'intégration des lauréats dans le monde professionnel au niveau local et provincial.				
Résultat 1 : Mise en place d'un écosystème de partenaires pour la prise en charge des lauréats du centre.				
Activité	Objectif	Moyens	Outputs	Indicateurs de performance
Organisation des actions de mobilisation des partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur l'offre du centre - Identifier des synergies de collaboration - Mettre en place un dispositif de collaboration avec les partenaires - Faciliter l'intégration des adhérents 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de travail ; - Présence aux salons et divers évènements ; 	<ul style="list-style-type: none"> - PV des réunions - Photos 	Des partenaires seront mobilisés
Concrétisation des conventions de partenariats avec les acteurs socioéconomiques engagés.	Signature des conventions de partenariat en insertion.	Réunions de travail	Conventions signées	Des conventions seront signées

OS 3 : Mettre en place un dispositif d'accompagnement et d'appui à l'insertion pour faciliter l'intégration des lauréats dans le monde professionnel au niveau local et provincial.				
Résultat 2 : Assurer un accompagnement socioprofessionnel pour faciliter l'intégration des lauréats dans le marché.				
Activité	Objectif	Moyens	Outputs	Indicateurs de performance
Organisation des sessions de coaching individuel.	<ul style="list-style-type: none"> - Établir un plan d'action pour l'intégration du monde professionnel. - Suivre l'état d'avancement du projet professionnel de chaque lauréat. 	Séance individuelle	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de développement - Photos - Rapport des sessions 	Au moins une séance de suivi chaque deux mois pour chaque candidat.
Organisation des sessions de mentoring avec des professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Partager les expériences entre les lauréats et les professionnels - Acquérir les bonnes pratiques pour l'intégration du monde professionnel 			

2.6. Mode opératoire E2C-NG



2.7. Mode d'opérationnalisation

2.7.1. Mobilisation

2.7.1.1. Activités

2.7.1.1.1. Actions de proximité

Composante	Description
Définition	Les actions de proximité consistent à organiser des activités d'information et de sensibilisation au profit de la population cible dans leurs zones d'habitation afin d'initier un contact de proximité avec les jeunes pour pouvoir les recevoir au centre.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Informer les jeunes sur les services et la valeur ajoutée du centre E2C-NG ;- Construire une relation de confiance entre le centre et les jeunes de la commune ;- Construire une image positive quant à la crédibilité du centre vis-à-vis de la population cible ;
Consistance	<ul style="list-style-type: none">- Atelier sur les compétences de vie : شكون أنا؟- Atelier sur le projet professionnel : فين غادي؟- Atelier sur le centre E2C-NG : شنو هو المركز؟
Outils de travail	<ul style="list-style-type: none">- Valise pédagogique d'animation ;- Guide d'animation ;- Guide participante- Outils de communication (flyers, roll up, vidéo institutionnel...);- Fiches d'intérêt ;
Prérequis	<ul style="list-style-type: none">- Des visites préalables des zones d'intervention ;- Concertation avec les acteurs locaux ;- Développement de la valise pédagogique ;- Production des outils de communication ;
Moyens de vérification	<ul style="list-style-type: none">- Fiches de présence ;- Fiches d'intérêt ;- Photos ;
Indicateurs de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Taux de conversion des prospects en jeunes bénéficiaires ;- Taux de satisfaction de la qualité des ateliers ;- Taux de présence dans les ateliers ;

2.7.1.1.2. Recrutement des ambassadeurs E2C-NG

Composante	Description
Définition	Afin de mieux rapprocher les jeunes cibles du programme d'accompagnement via le centre, il est important d'avoir des jeunes comme relais afin de faire passer le message à leur entourage et pouvoir mobiliser les jeunes pour se rendre au centre. Un relais de proximité aura par conséquent plus de crédibilité en termes de communication avec ses pairs.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître les services du centre ; - Assurer un canal de proximité entre le centre et la population cible ; - Initier un premier contact entre le centre et la population cible ;
Consistance	<ul style="list-style-type: none"> - Un appel à manifestation sera lancé en partenariat avec les associations de quartier afin d'identifier des jeunes leaders dans les quartiers qui sont capables de véhiculer un message positif aux jeunes et peuvent présenter le centre ; - Une fois constitué, le groupe de jeunes bénéficiera d'une formation sur la philosophie du centre, ainsi que le catalogue de service afin de transmettre l'information à leur entourage ; - Chaque ambassadeur bénéficiera d'une valise contenant les informations nécessaires pour pouvoir mobiliser les jeunes ; - Les ambassadeurs vont bénéficier d'un accompagnement consistant et d'un programme de renforcement des capacités riche afin de les motiver.
Outils de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Valise d'animation ; - Outils de communication ;
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> - Animation des sessions de recrutement ; - Préparation et distribution de la valise d'animation ;
Moyens de vérification	<ul style="list-style-type: none"> - Appels à manifestation d'intérêt ; - Fiches de présence et d'intérêt ; - Convention d'ambassadeur ;
Outils de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de conversion de prospects en ambassadeurs ; - Nombre de jeunes mobilisés via les ambassadeurs ;

2.7.1.1.3. Mobilisation digitale

Composante	Description
Définition	La mobilisation digitale consiste à toucher la population cible des jeunes via les canaux du digital notamment dans les réseaux sociaux afin de faire connaître les services du centre et ouvrir des canaux de dialogue et d'interaction dans le but de les intégrer dans le programme d'accompagnement.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Exploiter le canal digital ; - Initier un premier contact avec les jeunes via les réseaux sociaux ; - Communication digitale sur les services du centre ;
Consistance	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne de communication sur les réseaux sociaux ; - Diffusion des capsules vidéo sur les compétences de vie et de citoyenneté afin de motiver les jeunes ; - Page officielle Facebook, gérée par des professionnels, d'interaction avec les jeunes intéressés à avoir plus d'information ;
Outils de travail	<ul style="list-style-type: none"> - E-flyers ; - Capsules institutionnelles ; - Capsules de motivation ;
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> - Valise digitale ; - Outils de communication ; - Cadrage territoriale ;
Moyens de vérification	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche d'intérêt ; - Statistiques d'audience et de trafic ;
Outils de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de trafic et d'audience ; - Taux d'interaction avec les posts ; - Taux de conversion en visite du centre ;

2.7.1.1.4. Mobilisation des acteurs locaux

Composante	Description
Définition	La mobilisation des acteurs consiste à impliquer les acteurs locaux dans la phase de mobilisation de par leur contact direct avec la population cible du centre.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nouer des relations avec la société civile locale ; - Nouer des relations avec les institutionnels (ANAPEC/INDH/ ADS/ Entraide Nationale...)
Consistance	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des actions de communication et d'information avec les acteurs ; - Signature de conventions de collaboration entre les acteurs et le centre ; - Co-organisation des actions de communication et de sensibilisation en faveur des jeunes ;
Outils de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de mobilisation ; - Outils de communication ;
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> - Contact des personnes ressources des acteurs pour la planification des actions de partenariat
Moyens de vérification	<ul style="list-style-type: none"> - Comptes rendus des réunions de mobilisation ; - Conventions de partenariat ; - Comptes rendus des actions communes de mobilisation ;
Outils de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de conventions signées ; - Nombre de séances de mobilisation co-organisées ; - Taux de recrutement des jeunes à travers les partenaires ;

2.7.2. Orientation

2.7.2.1. Activités

2.7.2.1.1. Ateliers d'immersion

Composante	Description
Définition	L'atelier d'immersion sert à créer un premier contact positif entre le candidat et le centre afin de bien appréhender le programme d'accompagnement.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Créer un premier contact entre les jeunes et le contenu du centre ;- Présenter en détail les services et la valeur ajoutée du centre ;- Initier une première discussion groupée sur les motivations de visite du centre ;
Consistance	Chaque groupe de candidats dispose d'un créneau afin de visiter le centre dans le but de mieux découvrir son offre. Le chargé d'accueil se charge d'une première visite guidée de toute l'infrastructure du centre, ainsi que la présentation des programmes dispensés. Ensuite le chargé de l'écoute et l'orientation anime un petit atelier de benchmark qui ne dépasse pas les trois heures afin d'identifier les motivations et les attentes des candidats et discuter sur les possibilités d'accompagnement des jeunes sur la base des attentes identifiées.
Outils de travail	<ul style="list-style-type: none">- Valise pédagogique d'animation ;- Vidéo institutionnelle ;- Outils de communication (Flyers, Roll up, vidéo institutionnel...);- Guide d'entretien.
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none">- L'habillage du centre doit donner une impression positive aux jeunes afin de sortir des stéréotypes de l'école ;- Un script simple et ludique doit être transmis aux chargés d'accueil et d'écoute et d'orientation afin d'harmoniser les messages transmis aux jeunes ;- Les outils de communication vont être ludiques afin de vulgariser les messages et éviter tout choc culturel jeunes.
Moyens de vérification	<ul style="list-style-type: none">- Fiches de présence ;- Fiches d'intérêt ;- Photos ;
Indicateurs de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Taux de satisfaction de l'atelier ;- Taux de déperdition ;

2.7.2.1.2. Ateliers de motivation

Composante	Description
Définition	Avant d'intégrer le programme d'accompagnement du centre, le jeune candidat a besoin de changer ses perceptions par rapport à sa situation socio-économique afin de surmonter les résistances d'acceptation d'un support d'autrui. L'idée aussi est que le jeune puisse faire sortir toute l'énergie négative pour pouvoir positiver sa candidature sur le programme d'où la nécessité d'organiser un atelier de motivation afin de le préparer psychologiquement pour la prochaine étape.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les contraintes personnelles et professionnelles des candidats ; - Aider les candidats à surmonter leurs craintes et contraintes ; - Véhiculer un message positif quant à la valeur ajoutée du E2C-NG ; - Créer un contact d'affinité avec le candidat ; - Identifier les attentes et les besoins des candidats ;
Consistance	L'atelier de développement personnel sera sous forme d'activité où chaque candidat pourra se présenter, s'exprimer et aussi partager son histoire avec les autres participants. L'animateur cherchera à canaliser les perceptions et la vision de chaque candidat pour pouvoir les faire sortir de leur zone de confort et pouvoir adopter des pensées positives pour le changement dans le but d'accepter psychologiquement le contenu du programme.
Outils de travail	Guide d'animation
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> - L'animation de l'atelier de motivation favorisera l'exploitation des outils pédagogiques ludiques (Gaming, jeux de rôles, dessins, activités de groupe...) afin de permettre une meilleure assimilation des messages positifs ; - En termes linguistiques, l'animateur utilisera un langage simple afin que les candidats puissent suivre le contenu ; - L'animateur favorisera l'implication réelle des candidats afin de ressortir le maximum d'information ;
Moyens de vérification	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches de présence ; - Fiches d'intérêt ; - Photos ;
Indicateurs de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction de l'atelier ; - Taux de déperdition ;

2.7.2.1.3. Test de positionnement

Composante	Description
Définition	Avant d'intégrer le programme d'accompagnement du centre, il est important d'avoir une idée claire sur le niveau scolaire et professionnel, incluant les compétences « soft », de chaque candidat afin de mieux cadrer son niveau initial. D'où la nécessité de mettre en place des tests de positionnement afin d'avoir une vue 360 degré sur le niveau des compétences de base et de la formation technique de chaque candidat.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les prédispositions du candidat ; - Évaluer le niveau linguistique ; - Évaluer les acquis professionnels ; - Évaluer les prédispositions en termes d'intégration du marché ;
Consistance	<ul style="list-style-type: none"> - Un test linguistique² ; - Un test psychologique 360 degré (MBTI par exemple) ; - Un test de logique ;
Outils de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Test psychologique ; - Guide animation et entretien ; - Fiches de notation des activités ;
Pédagogie	Plusieurs outils d'évaluation des candidats doivent être exploités afin de s'assurer de la qualité de l'évaluation ainsi que la couverture de tous les aspects objectifs et subjectifs chez les candidats dans le but de le cerner correctement pour pouvoir offrir un accompagnement personnalisé.
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> - Test de personnalité ; - Test linguistique ; - Grille de notation ; - Test de logique ;
Indicateurs de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de conversion de candidat en lauréat ; - Taux de satisfaction de l'accompagnement personnalisé ;

² Le test linguistique est en libre accès, inclus dans les outils à mettre à la disposition des associations.

2.7.2.1.4. Écoute et orientation

Composante	Description
Définition	Après avoir pris connaissance du centre et son offre de service, en plus d'échanger avec d'autres jeunes dans un environnement positif et stimulant, et d'avoir une idée sur le niveau de chaque candidat, il serait important de cadrer toutes ses informations durant un entretien individuel avec le candidat afin d'évaluer son feedback par rapport aux éléments reçus, ses prédispositions pour intégrer le programme et ses attentes en termes d'appui pour construire un projet professionnel réel.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les prédispositions du candidat ; - Tracer les grands objectifs pour le projet professionnel ; - S'assurer des critères d'éligibilité pour l'intégration du centre ;
Consistance	<ul style="list-style-type: none"> - Option 1 : Orienter les candidats ayant une tranche d'Age entre 13 et 14 à réintégrer le collège vu qu'ils ne sont pas éligibles pour intégrer le marché de travail ; - Option 2 : Orienter les candidats ayant un âge supérieur à 18 ans et ayant des compétences de base en employabilité vers des partenaires d'autonomisation économique ; - Option 3 : Orienter les candidats ayant un âge supérieur à 14 ans et n'ayant aucune base d'employabilité sur les offres de formation professionnelle dispensées par le centre et des formations par apprentissage.
Outils de travail	Guide d'entretien
Pédagogie	Le chargé d'écoute et d'orientation favorisera un environnement de confiance et de transparence avec chaque candidat afin de pouvoir faire un diagnostic réel et pouvoir tracer des objectifs SMART.
Moyens de vérification et Livrables	<ul style="list-style-type: none"> - Profiling du candidat ; - Grille de notation ; - Rapport d'évaluation ;
Indicateurs de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de conversion de candidat en adhérent ; - Taux de satisfaction de l'écoute personnalisé ;

2.7.3. Renforcement des capacités

2.7.3.1. Catalogue de formation

2.7.3.1.1. Parcours existants dans la province

Établissement	Parcours proposés	Nature duparcours	Critère d'éligibilité
Institut spécialisé de technologie appliquée Biougra	Gestion des Entreprises	Diplômant avec un niveau de Technicien	Candidat ayant passé la deuxième année du baccalauréat avec un âge 15 & 30 ans
	Techniques de vente		
	Comptabilité d'Entreprises		
	Électricité de Bâtiment		
	Menuiserie Aluminium, Bois		
	Électricité d'Installation		
	Réparation de Véhicules Automobiles		
OFPPT Agadir	Gestion de Chantiers Travaux Publics		
	Électricité de Maintenance Industrielle		
	Électricité d'Entretien Industriel		
	Construction Métallique		
	Mécanique Général		
	Métreur		
Centre de Qualification Agricole Sidi Bibi	Aide Maraicher	Certifiant	Candidat ayant un niveau de 3ème Collège avec un âge entre 15 et 30 ans
	Ouvrier qualifié en Maraichage		
Chambre d'Artisanat Biougra	Couture	Certifiant avec validation de l'entraide Nationale	Candidat ayant la possibilité de lire et écrire
	Ferronnerie		
	Menuiserie de bois		
	Cordonnerie		
Établissements Privés Biougra	Coiffure	Certifiant	Pas de critère précis
	Gestion Informatisée	Diplômant	Candidat ayant un niveau de 3ème Collège
	Opérateur de saisie	Diplômant	Candidat ayant un niveau de 3ème Collège
	Coupure couturier	Certifiant	Pas de critère précis

Par ailleurs, et suite à un entretien avec la direction régionale de la formation professionnelle, l'offre de formation dans la région Souss Massa va se renforcer via plusieurs projets ambitieux à l'horizon de 2021 notamment :

- 2 instituts sectoriels à Agadir (Agroalimentaire et Offshoring).
- 3 Instituts à Inzegane, Ait Melloul, Assaka Tikkiwine.
- Un Institut à Ait Amira.

Ces projets sont validés et en instance de détermination et la livraison du foncier (Terrain), par les communes respectives. Toutefois, en l'absence d'informations sur les dimensions et l'emplacement des terrains respectifs pour chacun des projets, il est impossible de savoir le nombre de salles de formation et de la capacité de ses instituts.

Les programmes de formations feront l'objet d'une étude après l'achèvement des constructions, ceci nous contraint d'avoir une visibilité sur les programmes qui seront délivrés par ces instituts.

2.7.3.1.2. Parcours proposés

Dans le but d'assurer une intégration fluide des jeunes déscolarisés dans la commune Ait Amira, nous proposons 6 parcours de formations professionnelles qui prennent en considération :

1. Le niveau socioprofessionnel de la population cible ;
2. Les besoins du marché du travail.
3. Les capacités d'assimilation de la population cible ;
4. La possibilité d'intégration du marché du travail en dehors de la commune.

Les parcours proposés sont :

1. Agent Agricole polyvalent.
2. Agent BTP polyvalent.
3. Agent logistique.
4. Agent de commerce polyvalent.
5. Commis de Restauration polyvalent.
6. Auxiliaire Puériculture.

Les formations proposées qui sont éligibles que pour les jeunes garçons que pour le jeunes ne sont pas exclusives ni limitatives car le mode opératoire de l'E2C-NG dans la commune reste flexible quant à la demande du marché en termes des compétences d'employabilité.

Bien évidemment, le déploiement du pilote du centre E2C-NG va inclure qu'une ou deux formations au maximum afin de mieux maîtriser la gestion opérationnelle et logistique des parcours. Par la suite, et suite à une évaluation de l'expérience sur le terrain, les autres parcours peuvent être intégrés dans le catalogue du centre.

A la fin de chaque parcours, les lauréats vont recevoir une attestation de formation vu que le centre n'est pas habilité à délivrer des diplômes.

Les tableaux en annexe illustrent en détail la fiche de chaque métier dans le but d'avoir une idée sur les aspirations professionnelles.

2.7.3.1.3. Structure pédagogique

Les tableaux suivants illustrent la déclinaison pédagogique des parcours de formations professionnelles proposées pour la mise en place de l'E2C-NG :

Parcours pédagogique des formations métiers																							
Discipline	SVT (Faune et Flore)	Traitement Phytosanitaire	L'irrigation	La conduite des cultures	Maçonnerie	Électricité Bâtiment	Menuiserie Bâtiment	Plomberie	Gestion des stocks	Techniques de vente	Gestion de point de vente	Optimisation des Espaces de stockage	La restauration	La mise en place	Le dressage des plats	Les métiers du restaurateur	SVT Corps humain	Accompagnement d'un Enfant	L'état clinique d'une personne	Activités d'éveil	La communication	Conduite d'engins	Total heures /Discipline
Volume Horaire en Heures	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	Selon l'apprentissage	
Agent Agricole Polyvalent	XXX	XXX	XXX	XXX																	XXX	Permis B Et Clark	180
Agent BTP Polyvalent					XXX	XXX	XXX	XXX													XXX	Permis C Et Clark	180
Agent Logistique									XXX	XXX	XXX	XXX									XXX	Permis B et Clark	180
Commis de Restaurants polyvalent													XXX	XXX	XXX	XXX					XXX	Permis B	180
Commerçant polyvalent									XXX			XXX									XXX	Permis B	180
Axillaire Puériculture																	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX		180

Discipline	Parcours pédagogique des compétences personnelles & transverses					Activité Para scolaires			Total heures /Discipline
	Éducation Civique	Marché du travail	Développement personnel	Comportement professionnel	Organisation et Gestion du temps	Sport	Culture et divertissement	Langues et/ou informatique	
Volume Horaire en Heures	24	24	24	24	24	-	-	30	150
Agent BTP Polyvalent	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XX	150
Agent BTP Polyvalent	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XX	150
Agent Logistique	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XX	150
Commis de Restaurants polyvalent	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XX	150
Commerçant polyvalent	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XX	150
Axillaire Puériculture	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	X	X	XX	150

Les parcours seront dispensés en mode alternance avec un mois en salle et 15j/15j chez deux entreprises partenaires et ce pour une période ne dépassant une année de formation afin d'éviter après la déperdition chez la population cible.

En termes des horaires des études, il a été recommandé par les jeunes ayant participé lors de l'atelier d'intelligence collective de ne faire qu'une demi-journée pour l'organisation des ateliers de formation. Pour cela, et vu la contrainte de la disponibilité du bus scolaire, nous proposons un horaire de 10h à 14h du lundi au samedi pour pouvoir dispenser les formations nécessaires.

2.7.3.1.4. Nature des classes

Parmi les particularités culturelles de la commune Ait Amira est la culture tribale présente dans les différents douars et zones de la commune, cette nuance culturelle est causée par la forte migration vue que la commune, de par son attractivité économique, reçoit plusieurs cultures issues de plusieurs régions au niveau national.

Cette particularité culturelle nous interpelle essentiellement sur la nature des classes à constituer durant le déploiement du centre E2C-NG :

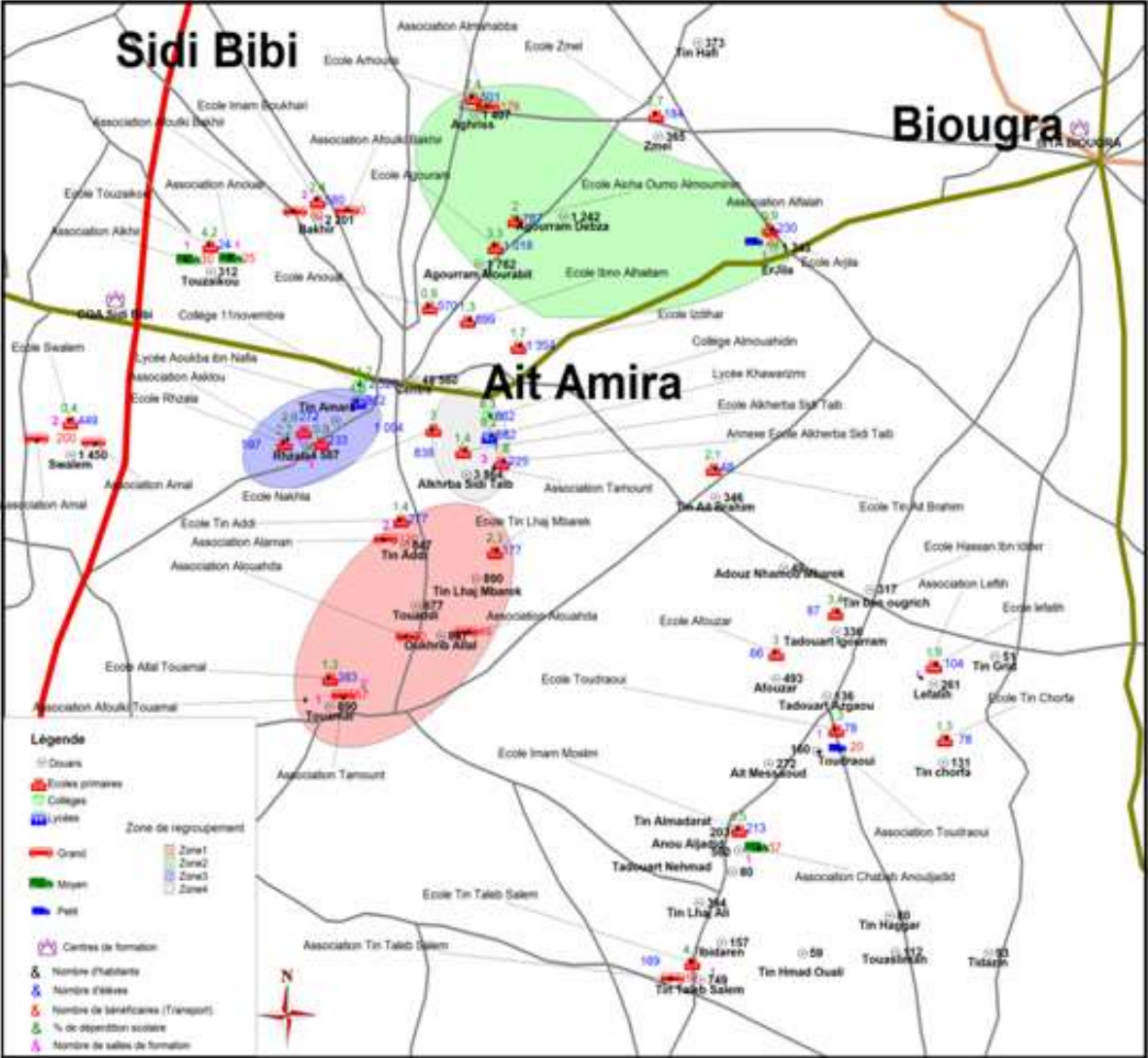
Est-ce que le centre va opter pour des classes communautaires ou des classes mixtes ?

Néanmoins, chaque typologie de classe présente des avantages et des inconvénients qu'on peut résumer comme suit :

Type de classe	Avantage	Inconvénient
Classe communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Homogénéité du groupe ; - Fluidité en termes de contact avec les bénéficiaires et d'accompagnement de s candidats retenus ; - Fluidité d'interaction avec les parents d'élèves ; - Facilité d'avoir un jeune leader sur le groupe de formation ; - Fluidité en termes d'arrangement des transports pour venir au centre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de déperdition en masse à cause d'un différend avec le centre ;
Classe mixte	<ul style="list-style-type: none"> - Stimulation de l'intelligence collective et de la compétitivité entre les jeunes ; - Contournement de la déperdition en masse à cause des nuances culturelles ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de conflits culturels entre les jeunes ; - Risque de déperdition à cause des différends entre les douars ; - Difficulté de désigner un leader du groupe à cause des nuances ; - Difficulté de groupage en termes des transports.

Le projet pilote démontrera réellement sur le terrain la faisabilité opérationnelle et pédagogique des différentes typologies des classes.

Dans tous les cas, pour une meilleure illustration de la mixité culturelle et tribale, nous avons pu, à l'aide des quelques personnes résidents dans la commune, tracer des zones de masse culturelle et tribale dans le but d'avoir une idée sur le positionnement des différentes couleurs culturelles.



Carte 4 : Nombre d’habitants, d’élèves, de bénéficiaires de transport, de salle de formation et le pourcentage de déperdition, 2018

2.7.3.2. Structure opérationnelle

2.7.3.2.1. Compétences de vie et de citoyenneté

Composante	Description
Définition	Les activités des compétences personnelles gravitent autour du développement personnel dans le but d'inculquer aux lauréats du centre un esprit positif ouvert et flexible pour l'élaboration d'un projet de vie tout en se donnant tous les moyens nécessaires pour le réussir. Les ateliers vont traiter la connaissance de soi, la confiance en soi, la gestion des contraintes, le projet de vie, l'intelligence émotionnelle...
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Créer un esprit positif chez le jeune ;- Changer les perceptions et attitudes négatives ;- Renforcer la confiance en soi ;- Déterminer les objectifs de vie ;
Consistance	Les compétences de vie et de citoyenneté seront un mixte entre trois composantes : <ul style="list-style-type: none">- L'organisation des ateliers pratiques pour ancrer les messages positifs où l'animateur devra répondre aux différentes questions des participants selon leur niveau d'assimilation et d'analyse ;- L'affectation des projets individuels afin de favoriser l'apprentissage par l'action et renforcer l'autonomie des lauréats ;- L'animation des ateliers pratiques en affectant des études de cas afin de favoriser l'intelligence collective tout en évitant les supports théoriques.
Outils de travail	<ul style="list-style-type: none">- Valise pédagogique- Guide d'animation
Livrables	<ul style="list-style-type: none">- Fiches de présence- Fiche d'évaluation- Rendus des projets personnels
Indicateurs de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Niveau d'instruction de l'adhérent ;- Niveau d'assimilation des compétences ;

2.7.3.2.2. Compétences de base

Composante	Description
Définition	Les compétences de base gravitent autour des trois matières : Arabe, Français et les mathématiques qui sont nécessaires dans le monde professionnel. A cela s'ajoute les compétences linguistiques et la communication professionnelle.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le niveau linguistique des adhérents en Français ; - Renforcer les compétences numériques et informatiques ; - Renforcer les compétences en communication professionnelle ;
Consistance	<p>Les compétences de base seront un mixte entre plusieurs composantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation des ateliers pratiques pour ancrer les compétences requises ou l'animateur devra répondre aux différentes questions des participants selon leur niveau d'assimilation et d'analyse - La présentation individuelle des résultats des projets affectés à chaque adhérent afin de favoriser l'apprentissage par l'action et renforcer l'autonomie des adhérents en intégrant toutes les compétences demandées. - L'organisation des compétitions intergroupes afin de favoriser l'esprit de compétition et encourager les bons éléments.
Outils de travail	Valise pédagogique
Pédagogie	<p>La pédagogie personnalisée sera centrée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La constitution des groupes selon les niveaux plus au moins similaires. - L'utilisation des outils pédagogiques ludiques (Gaming, jeux de rôles, dessins...) - L'animation des ateliers pratiques en affectant des études de cas afin de favoriser l'intelligence collective tout en évitant les supports théoriques. - L'affectation des projets à caractère professionnel afin de favoriser l'autonomie et la confiance en soi chez les adhérents.
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches de présence - Fiche d'évaluation - Rendus des projets personnels
Indicateurs de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'instruction de l'adhérent - Niveau d'assimilation des compétences

2.7.3.2.3. Formation technique

Composante	Description
Définition	La formation technique consiste à dispenser une formation de reconversion professionnelle pour les candidats retenus. Ce cycle de formation va prendre en considération les tendances et les besoins économiques au niveau de la commune.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Reconvertir les jeunes sur de nouveaux métiers et secteurs - Fournir aux partenaires économiques des profils qualifiés
Consistance	<p>Les cycles de la formation technique vont prendre en considération plusieurs paramètres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La prise en compte des besoins imminents des opérateurs économiques. - L'identification des formations de courte durée pour une intégration rapide des lauréats. - L'adoption d'un mode opératoire en alternance entre des ateliers en présentiel et en apprentissage au sein des entreprises partenaires
Outils de travail	Stage d'apprentissage.
Cycle de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Agent Agricole polyvalent - Agent BTP - Commis F&B - Agent logistique - Agent de commerce - Puériculture
Pédagogie	<p>La pédagogie sera centrée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'implication des professionnels dans le cursus pédagogique. - L'adoption des ateliers pratiques pour l'acquisition des compétences ou l'animateur devra répondre aux différentes questions des participants selon leur niveau d'assimilation et d'analyse. - L'apprentissage en alternance au sein d'une entreprise via un stage.
Moyens de vérification et livrables	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches de présence - Fiche d'évaluation - Convention des partenariats
Indicateurs de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Taux des jeunes formés et insérés - Taux de déperdition

2.7.3.2.4. Connaissance du marché et préparation à la vie professionnelle :
- Employabilité et entrepreneuriat -

Composante	Description
Définition	La connaissance du marché et la préparation à la vie professionnelle consistent à inculquer aux lauréats la visibilité nécessaire pour mieux appréhender le monde professionnel, connaître les concepts de base du marché, et ainsi acquérir les compétences de bases pour interagir avec le monde socioprofessionnel.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les jeunes sur les composantes du monde socioprofessionnel ; - Acquérir les compétences de bases pour interagir avec les acteurs économiques ; - Comprendre le langage et les attentes du monde socioprofessionnel ;
Consistance	Plusieurs ateliers vont être organisés : <ul style="list-style-type: none"> - Composantes du monde socioprofessionnel ; - Langage des opérateurs économiques ; - Techniques de recherche d'emploi ;
Outils de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Valise pédagogique ; - Actions d'échange avec les professionnels ;
Pédagogie	La pédagogie sera centrée sur : <ul style="list-style-type: none"> - L'implication des professionnels dans le cursus pédagogique ; - L'adoption des ateliers pratiques pour comprendre les différents secteurs et métiers ; - L'organisation des actions de témoignages et d'échange avec les professionnels ;
Moyens de vérification et livrables	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches de présence ; - Fiche d'évaluation ; - Convention de partenariats ;
Indicateurs de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Taux des jeunes formés et insérés ; - Taux de déperdition ;

2.7.4. Insertion

2.7.4.1. Activités

2.7.4.1.1. Projet professionnel

Composante	Description
Définition	Une fois acquis les compétences de bases pour appréhender le monde professionnel, chaque jeune est tenu d'élaborer un projet professionnel qui détermine sa feuille de route professionnelle, tout en déclinant les axes sous forme d'actions SMART que le mentor pourra suivre après avec chaque candidat.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Tracer un plan de carrière pour chaque candidat ;- Avoir un contrat d'engagement post programme entre le lauréat et le centre ;- Pouvoir suivre l'évolution professionnelle de chaque candidat ;
Consistance	<p>À la fin de chaque cycle de formation, une session de travail est organisée avec chaque candidat afin d'évaluer l'impact personnel et professionnel de l'accompagnement. Également, mettre en place un plan d'action post programme pour assurer une continuité de l'appui.</p> <p>Le projet professionnel est un engagement à part entière ou le jeune et le centre sont signataires afin d'en assurer les clauses et les performances convenues.</p> <p>Au moins une séance par mois est organisée pour faire un état des lieux pour résoudre les contraintes. De cela, trois issues sont possibles pour le projet professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'intégration du marché de l'emploi ;- La création d'une AGR pour l'auto-emploi ;- L'orientation vers des formations professionnelles complémentaires.
Outils de travail	<ul style="list-style-type: none">- Formulaire du Projet Professionnel ;- Engagements signés ;
Moyens de vérification	<ul style="list-style-type: none">- Document du projet professionnel ;- Engagement signé par les deux parties ;
Indicateurs de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de projets établis ;- Taux de déperdition ;

2.7.4.1.2. Écosystème des partenaires

Composante	Description
Définition	<p>Les synergies avec les acteurs économiques sont parmi les clés de réussite du centre notamment dans le processus lié aux stages d'apprentissage en alternance et le placement post programme, d'où une grande attention qui doit être accordée afin de bâtir un écosystème d'acteurs économiques pour identifier des leviers d'intégration des jeunes bénéficiaires.</p> <p>Chaque trimestre une réunion globale est organisée avec les partenaires afin d'identifier les contraintes et les besoins sur le marché pour dresser une offre à jour avec ce qui se passe dans le monde professionnel.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une dynamique relationnelle avec les acteurs économiques et institutionnels ; - Impliquer fortement les partenaires économiques dans le processus d'intégration ; - Assurer des leviers d'intégration entre le centre et le monde professionnel ;
Consistance	<p>À travers des actions de communication et de mobilisation, le centre devra assurer une présence effective et réactive pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins des acteurs en termes de recrutement ; - Proposer les lauréats pour des stages d'apprentissage en alternance ; - Identifier des niches d'intégration des ressources en mode de reconversion professionnelle via des formations techniques
Outils de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de mobilisation et lobbying ; - Conventions de partenariat ;
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> - Comptes rendus des actions de mobilisation ; - Convention des partenariats ;
Indicateurs de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires mobilisés ; - Nombre de contrat signés ;

2.7.4.1.3. Veille des opportunités

Composante	Description
Définition	La veille des opportunités consiste à regrouper tous les besoins des acteurs économiques en termes de stages et opportunités d'embauche identifiés par les différents chargés d'accompagnement suite aux visites de prospection.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Centraliser les résultats de prospection auprès des acteurs ;- Fournir aux lauréats les opportunités disponibles sur le marché ;
Outils de travail	<ul style="list-style-type: none">- Veille sur les sites de recrutement ;- Visite des agences ANAPEC ;- Contact des acteurs économiques partenaires ;
Livrables	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de stage et d'embauche ;- Convention des partenariats ;
Indicateurs de suivi & évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'offres postées ;- Nombre de demandes traitées ;

;

2.7.4.1.4. Mentoring

Composante	Description
Définition	Le mentoring est une composante cruciale pour réussir l'approche de l'accompagnement individualisé. Le mentoring consiste à affecter un mentor pour chaque candidat afin qu'ils fassent ensemble le suivi du projet professionnel une fois validé avec les équipes du centre.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Assurer un accompagnement de proximité pour les jeunes ;- Partager les expériences du terrain avec les jeunes ;- Assister les jeunes pour leurs premiers pas dans le monde professionnel ;
Consistance	<ul style="list-style-type: none">- Les sessions du mentoring seront organisées au minimum une fois chaque deux mois ou chaque candidat doit donner une visibilité réelle sur le plan d'action consenti avec le centre, et remonter par conséquent toutes les contraintes et défis pour pouvoir faciliter l'intégration ;- La base des mentors sera diversifiée entre Coach professionnel, psychologues, bénévoles...ou toute personne ayant l'écoute active et la capacité à orienter les jeunes ;
Outils de travail	<ul style="list-style-type: none">- Plan d'action de chaque candidat
Livrables	<ul style="list-style-type: none">- Comptes rendus des sessions ;- Mise à jour du plan d'action ;
Indicateurs de suivi et évaluations	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de sessions organisées ;- Taux de déperdition des mentors et des jeunes ;

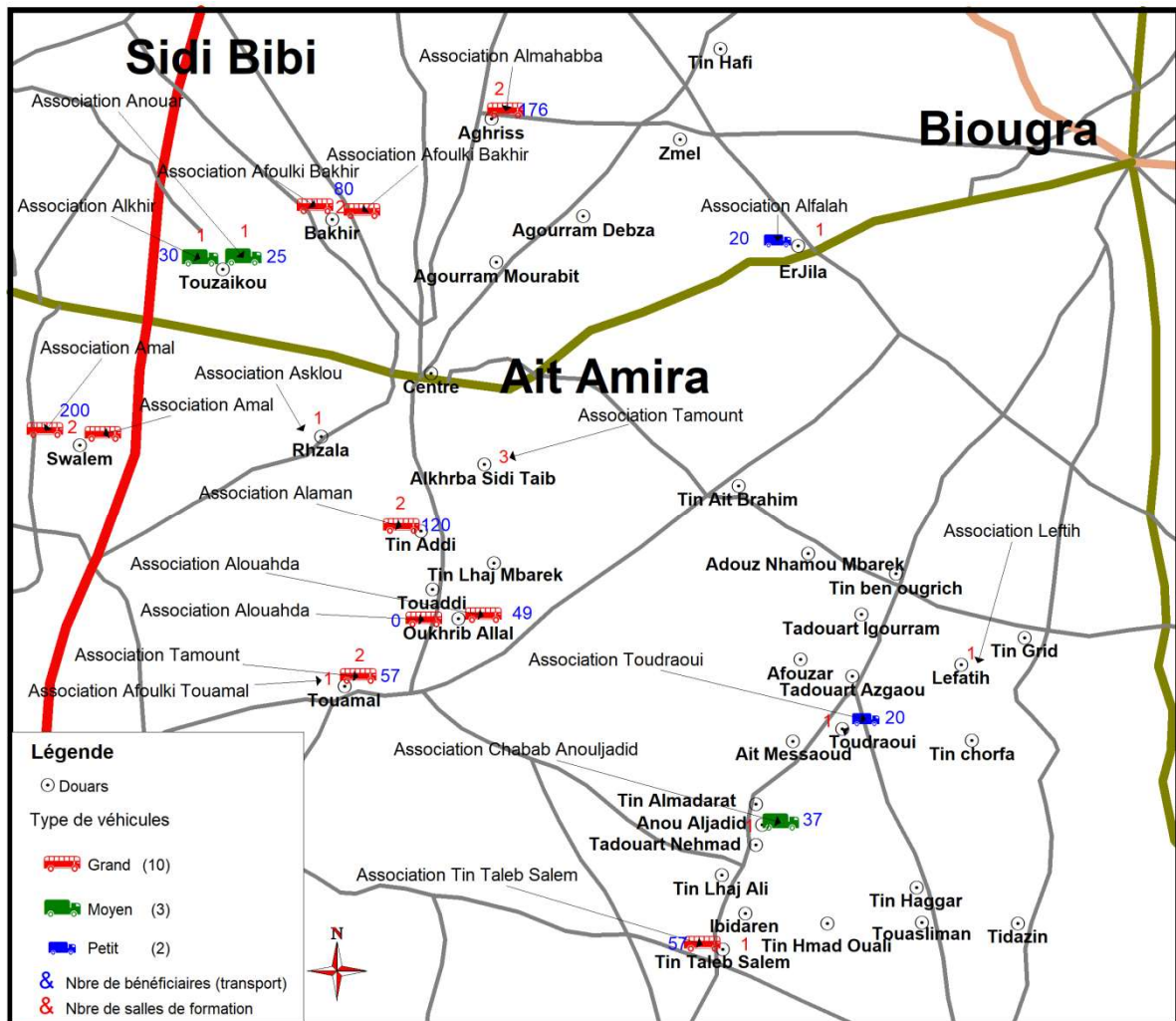
2.8. Infrastructures potentielles

2.8.1. Salles de formation

2.8.1.1. Salles existantes

Nous avons pu, durant les activités de l'étude d'environnement, recenser les associations ayant des salles des formations qui sont exploitables pour la mise en place de l'E2C-NG dans la commune. La liste est illustrée via le tableau suivant, ainsi une illustration cartographique.

Association	Localisation	Nombre de Salles de formations
Association Al - Fatayeh	Ait Iazza	1
Association de Culture de Sport AFOULKI	Touamal	1
Association de développement Al-Aman	Tine Addi	2
Association TAMOUNNT Al khair -Al Kherba	Sidi Taib	3
Association Asklou, Moulay Ghazala	Douar Ghazala	1
Association de Développement jeunesse Anou Lejdid	Anou Lejdid	1
Association de Développement et la Coopération Tine Taleb Salem	Tine Taleb Salem	1
Association TAMOUNNT Douar Allal	Touamal	2
Association de Développement Al - Khair Touzaykou	Douar Touzaykou	1
Association AFOULKI Bakhir	Bakhir	2
Association Amal Soualem	Douar Soualem	2
Association de Développement Al Mahabba Agharas	Douar Agharas	2
Association Anouar Touzaykou	Douar Touzaykou	1
Association de Développement Al falah Rjila	Rjila	1
Association Toudraoui LahcenouLkadi	Ait Iazza	1



Carte 5 : Types de véhicules (grand, moyen, petit) et le nombre de bénéficiaires, 2018.

2.8.1.2. Scénarii de déploiement

Les visites sur terrain des salles de formation disponibles ont démontré qu'il sera contraignant logistiquement d'exploiter les salles des associations identifiées dans la commune pour les raisons suivantes :

1. Une grande partie des salles sont déjà occupées par des programmes de formation déjà établis ;
2. La majorité des associations disposent d'une seule salle chose qui pourra compliquer le déploiement des parcours de formation ;
3. Quelques associations proposent une mise à disposition des salles au-delà de 16h ;
4. Les quelques de salles disponibles nécessitent un aménagement et de l'équipement pour pouvoir les exploiter.

Les discussions avec les responsables de la commune ont démontré également que la commune ne dispose pas d'un local éligible pour mettre en place le centre E2C-NG.

La direction provinciale de l'éducation a exprimé également, lors de la séance de lancement du projet, sa contrainte d'offrir actuellement des salles vu qu'ils sont en pénurie des salles scolaires. Par ailleurs, 471 salles seront disponibles d'ici la fin d'année 2018 ou des discussions peuvent être menées dès-lors pour la continuité du programme.

Sur la base des contraintes logistiques d'hébergement du centre E2C-NG, nous proposons deux scénarii le temps que les salles de la direction provinciales seront opérationnelles :

Déploiement logistique	Consistance	Avantages	Zones de vigilance
<p align="center">Mode dynamique</p>	<p>Cette possibilité consiste à fragmenter les axes de formation sur la base des salles de formation disponibles compte tenu du calendrier de chaque association.</p> <p>Ainsi, chaque axe sera dispensé chez une association prédéfinie.</p> <p>Les lauréats seront transportés par les bus scolaires et ramenés en fin des cours selon le programme convenu avec chaque association.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une dynamique dans le douar concerné par la formation ; - Encouragement des jeunes avoisinant le centre de la commune pour intégrer le centre E2C-NG ; - Une partie des participants n'auront pas besoin du transport ; - Diversification des infrastructures de la formation et d'accompagnement ; - Implication territoriale autour de la problématique de l'éducation non formelle ; - Appropriation du projet par plusieurs acteurs associatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Complication pour la gestion multi sites et multi agendas ; - Difficultés pour le suivi de la qualité des ateliers de formation ; - Difficultés d'assurer le transport pour plusieurs sites à la fois ; - Difficulté d'avoir une salle multimédia connectée ; - Nécessité de faire des aménagements et des équipements pour pouvoir exploiter les salles ; - Difficulté de rassembler les participants pour des activités en groupe ; - Difficulté de mettre en place un guichet unique du projet ;
<p align="center">Mode Statique</p>	<p>Cette possibilité consiste à affecter un local dans le centre de la commune en mode location afin de pouvoir dispenser convenablement les services du centre E2C-NG.</p> <p>Cette possibilité reste provisoire dans la mesure d'avoir les salles de la direction provinciale, ou l'affectation d'un local</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le coût du loyer d'une local R+1 au niveau de la commune ne dépasse pas les 5 000,00 Dhs par mois ; - Possibilité d'avoir une salle multimédia ; - Possibilité de faire un suivi rigoureux et permanent ; - Possibilité d'organiser des activités groupées ; - Flexibilité des horaires de planification des ateliers et des activités liées au programme ; - Maitrise des flux relatifs au centre en termes de réception et de suivi des candidats ; - Mise en place d'un guichet unique pour le suivi des différentes demandes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de faire des aménagements et des équipements pour pouvoir exploiter le local ; - Difficultés juridiques pour l'appropriation des équipements ; - Risque d'impact du coût de fonctionnement sur le budget global du projet ; - Non disposition d'un local pour la mise en place du projet ;

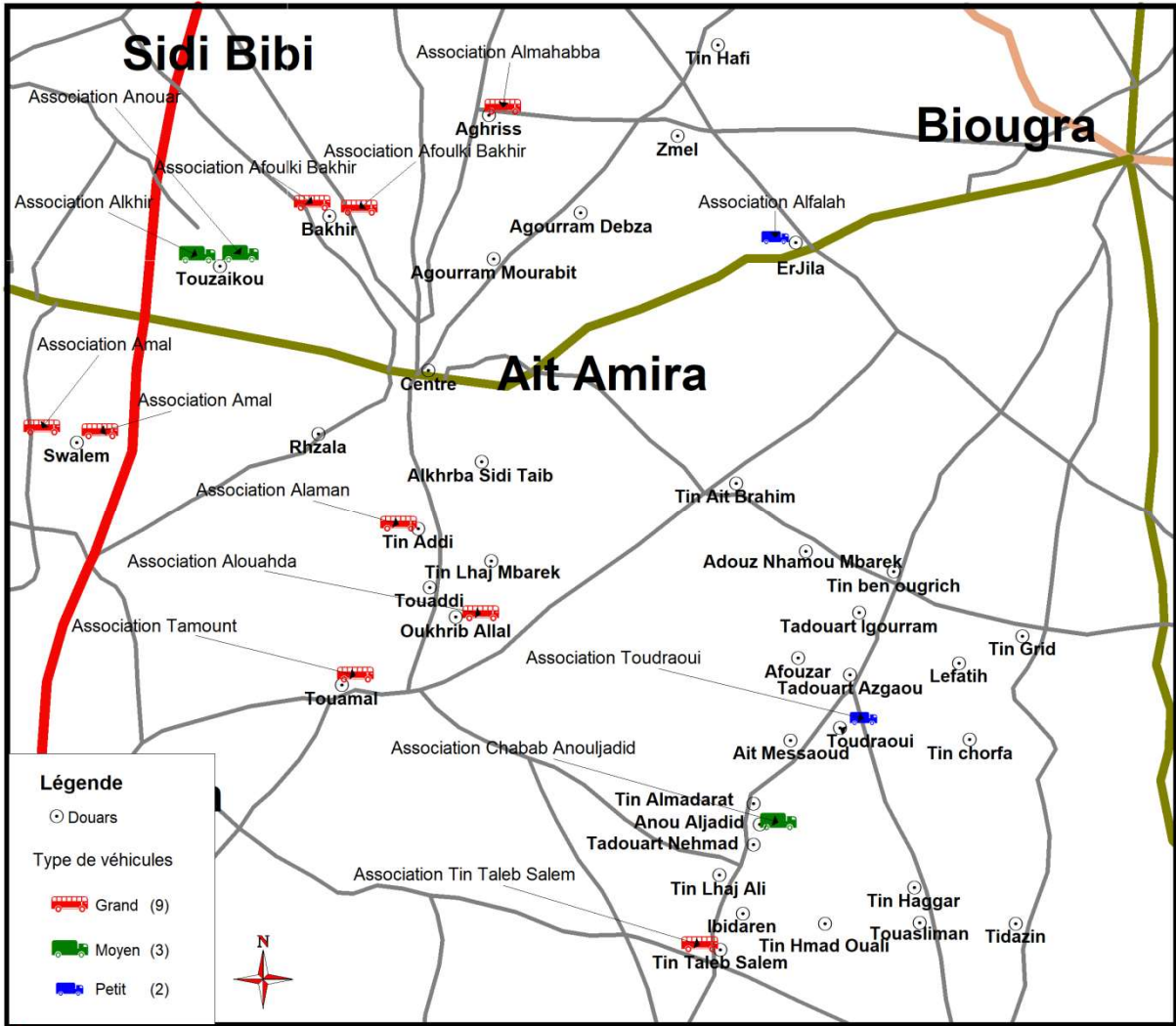
2.8.2. Transport scolaire

2.8.2.1. Parc de Transport disponible

Association	Localisation	Type de Véhicules	Nombre	Nombre de bénéficiaires
Association Al-Wahda Douar ALLAL	Akhrib allal	Grand	1	49 dont (1 en Arrêt)
Association de Développement de la jeunesse Anou Lejdid	Anou Lejdid	Moyen	1	37
Association de Développement et la Coopération Tine Taleb Salem	Tine Taleb Salem	Grands	1	57
Association TAMOUNNT Douar Allal	Touamal	Grands	1	57
Association de Développement Al - Khair Touzaykou	Douar Touzaykou	Moyen	1	30
Association AFOULKI Bakhir	Bakhir	Grands	2	80
Association Al Amane Tine Addi	Tine Addi	Grands	1	120
Association Amal Soualem	Douar Soualem	Grands	2	200
Association de Développement Al Mahabba Agharas	Douar Agharas	Grands	1	176
Association Anouar Touzaykou	Douar Touzaykou	Moyen	1	25
Association de Développement Al falah Rjila	Rjila	Petit	1	20
Association Toudraoui Lahcen Ou Lkadi	Ait lazza	Petit	1	20

La Fédération de Transport scolaire et Universitaire Ait Amira, est composée de 11 associations qui disposent, à priori, des moyens de transport scolaire. La fédération finalise actuellement les formalités d'acquisition (délais maximum fin du 2^{ème} trimestre 2018), d'un bus de 60 places destiné au transport scolaire pour desservir les douars ou il n'y a pas de transport scolaire.

Sur la carte suivante, nous avons reporté les associations dotées des moyens de transport scolaire.

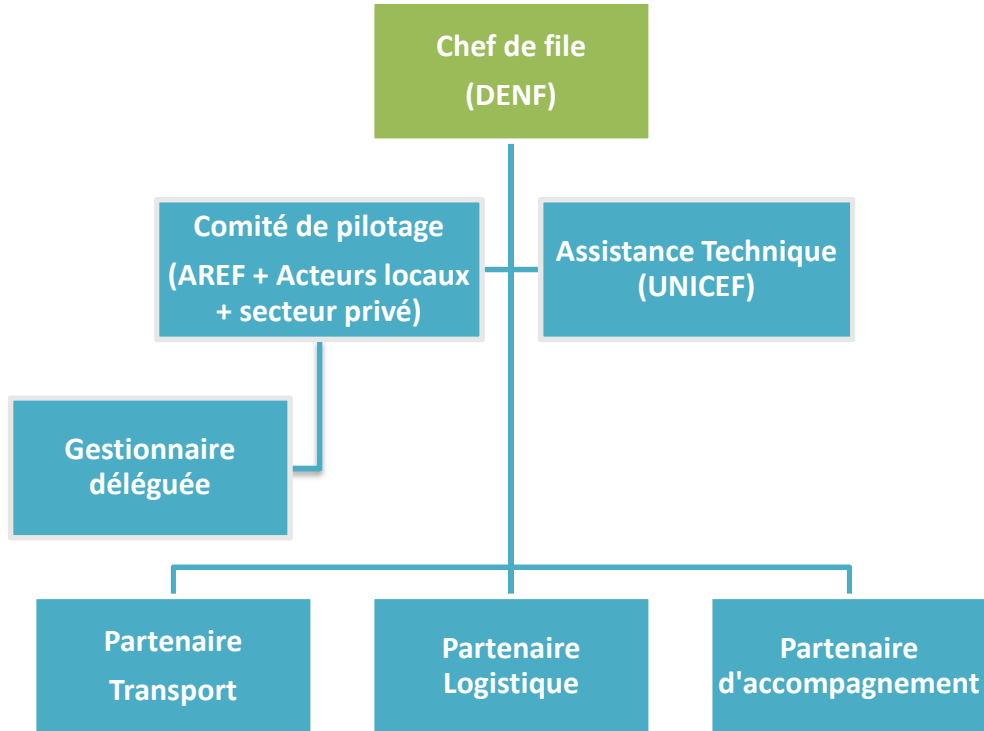


Carte 6 : Nombre des associations dotées des moyens de transport scolaire, 2018.

2.9. Gouvernance

2.9.1. Organigramme du projet

Afin d'assurer un mode de gouvernance fiable et efficace via une approche collective et participative, nous proposons la structure suivante :



2.9.2. Acteurs de la gouvernance

Durant les travaux de l'étude d'environnement, nous avons essayé d'identifier des partenaires potentiels pour le pilotage du programme sur la base d'une convention avec la DENF. Par ailleurs, nous proposons les scénarii suivants pour déployer le projet pilote de l'E2C-NG dans la commune Ait Amira :

Acteurs proposés	Avantages	Zones de vigilance
<p>Une association locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proximité de la population cible ; - Maitrise des aspects culturels de la commune ; - Contractualisation avec un seul acteur ; - Facilité du suivi & évaluation du projet ; - Possibilité d’avoir un guichet unique du projet ; - Appropriation de l’expertise sur le terrain ; - Fluidité d’accès et d’interaction avec la population cible ; - Expérience sur le terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le champ géographique limité car les associations locales travaillent au niveau du douar et ne couvrent pas toute la zone cible ; - Le projet nécessitera sans doute l’implication de plusieurs associations d’où le risque que l’association retenue pour le projet puisse faire adhérer d’autres associations sous sa casquette vu la concurrence entre les différents acteurs ; - Risque de déperdition de l’expertise au cas d’une instabilité des ressources de l’association retenue ; - Risque de rejet des bénéficiaires d’une association vu les spécificités tribales et communautaire dans la commune ; - L’incapacité technique, logistique, financière et humaine de couvrir toute la chaîne de valeur du projet, ainsi la volumétrie souhaitée.
<p>Une association par axe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proximité de la population cible ; - Maitrise des aspects culturels de la commune ; - Spécialisation par axe d’accompagnement ; - Fluidité d’accès et d’interaction avec la population cible ; - Contournement des problématiques d’égo et de concurrence entre les acteurs ; - Appropriation de l’expertise par plusieurs acteurs pour la continuité du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de manque de coordination entre les différentes associations retenues pour le pilotage des axes ; - Risque de déperdition de l’information entre les différentes associations retenues ; - Suivi administratif et financier avec plusieurs acteurs à la fois ; - Difficultés de suivi des indicateurs de performances par acteurs ; - Difficultés d’avoir un guichet unique du projet ;

		<ul style="list-style-type: none"> - Risque d'une défaillance opérationnelle dans l'une des mailles de la chaîne de valeur du programme par manque d'expertise ou d'engagement de l'association retenue pour l'un des axes de l'accompagnement.
Une association régionale spécialisée	<ul style="list-style-type: none"> - Contractualisation avec un seul acteur ; - Expertise dans le domaine d'autonomisation économique ; - Connaissances approfondies en termes d'approches d'accompagnement de la population cible ; - Disponibilité de l'expertise pointue ; - Connaissance des acteurs économiques ; - Expertise pointue en termes de suivi & évaluation des projets à caractère multidimensionnel ; - Possibilité de partager les acquis du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de maîtrise des spécificités culturelles et communautaires de la commune ; - Difficulté de gagner la confiance de la population cible ; - Risque de gagner l'adhésion des acteurs locaux ; - Risque de rejet ou de réticence de la part de la population locale ; - Risque de rejet ou de réticence de la part des associations locales en cas de besoin en termes de partenariat ; - Appropriation du projet par un corps étranger de la commune ; - Coût de déploiement plus cher vu l'éloignement de l'organisation.
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> - Contractualisation avec un seul acteur ; - Expertise dans le domaine d'autonomisation économique ; - Nature de l'organisation qui reste orientée résultats et performances ; - Connaissances pointues de l'écosystème des acteurs économiques ; - Possibilité de modéliser les acquis du projet ; - Possibilité de partage des expériences avec les acteurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de maîtrise des spécificités culturelles et communautaires de la commune ; - Difficulté de gagner la confiance de la population cible ; - Risque de gagner l'adhésion des acteurs locaux ; - Risque de rejet ou de réticence de la part de la population locale ; - Risque de rejet ou de réticence de la part des associations ; - Risque de limiter les actions en fonction du budget alloué ; - Coût de déploiement plus cher vu le caractère lucratif de

	- Maitrise des outils de suivi et évaluation des projets.	l'organisation.
--	---	-----------------

Conclusion

La population de la région Souss Massa représente environ 8% du total de la population nationale, elle se caractérise par sa jeunesse avec une dominance et une densité moyenne (49,8 habitants au km²) presque équivalente par rapport à la moyenne nationale qui est de 48 habitants au km² la plaçant septième région des plus densément peuplées du Royaume. L'urbanisation non maîtrisée qu'a connue la région et ses périphéries, ces dernières années, a provoqué un déséquilibre sur la répartition des équipements d'infrastructures et s'est répercutée d'une manière négative sur l'environnement éducatif des certaines provinces et communes.

Ainsi, malgré tous les efforts dans la commune Ait Amira, la scolarisation est moins performante quantitativement que sur le plan qualitatif. A tous les niveaux, la déperdition scolaire pose problème, et constitue un phénomène frappant de la zone. Au niveau préscolaire, beaucoup de jeunes enfants n'arrivent pas à rejoindre les bancs des crèches. Il en est de même au niveau du primaire où les établissements scolaires sont incapables d'accueillir tous les enfants dans des conditions décentes. Avec seulement deux collèges et deux lycées, la commune est très handicapée à offrir la scolarité pour l'ensemble des élèves du primaire, ceci pose un problème récurrent à la zone et, est conjugué en finale à un taux de déperdition très élevé. La part représentée par les filles est souvent inférieure à celle des garçons. A un niveau parallèle, le système de formation professionnelle n'est pas aussi brillant, il est encore dans un stade très modeste et n'est pas pour améliorer le sort des catégories intéressées.

Pour remédier à cette situation inquiétante, des ateliers, des réunions et des rencontres professionnelles avec les acteurs locaux, la société civile et les bénéficiaires ont été à l'heure pour discuter du phénomène de la déperdition scolaire et sont prêts à s'investir pleinement pour relever le défi de la scolarisation. Un benchmark a été opéré auprès de 9 acteurs ciblant les enfants et les jeunes déscolarisés, en situation de la rue, en situation difficile pour leur assurer une éducation ou formation professionnelle et les sauver ainsi de toute influence externe menaçant leur avenir. Ces résultats ont démontré les défaillances de l'environnement éducatif et nous a conduit à mettre en place un mode opératoire détaillé pour la mise en place de l'E2C-NG, proposant des axes d'amélioration probantes pour que ces jeunes adolescents acquièrent des connaissances et compétences favorisant leur insertion dans les établissements scolaires, dans la formation professionnelle et dans le marché du travail.

Dans cette optique, l'UNICEF et la MENFP continuent toujours à formuler le vœu de voir la concrétisation parfaite du projet de mise en place de l'E2C-NG sur les quatre coins du Royaume du Maroc.

Liste des cartes

N° de carte	Libellés	Page
Carte 1 :	Nombre d'habitants par douar à la commune Ait Amira, 2018	12
Carte 2 :	Nombre des élèves par établissement à la commune Ait Amira 2018.	39
Carte 3 :	Taux de déperdition par établissement à la commune Ait Amira, 2018.	46
Carte 4 :	Nombre d'habitants, d'élèves, de bénéficiaires de transport, de salle de formation et le pourcentage de déperdition, 2018	115
Carte 5 :	Types de véhicules (grand, moyen, petit) et le nombre de bénéficiaires, 2018.	126
Carte 6 :	Nombre des associations dotées des moyens de transport scolaire, 2018.	130

Liste des figures

N° de figure	Libellés	Page
Figure 1 :	Provinces et préfectures de la région Souss-Massa, monographie régionale 2015.	7
Figure 2 :	Situation géographique de la province Chtouka-Ait-Baha, Plan Provincial de Développement 2016.	8
Figure 3 :	Situation géographique de la commune Ait Amira, monographie de la commune, 2017.	9
Figure 4 :	Inventaire des carrières à la région Souss Massa, Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique 2012.	15
Figure 5 :	Taux d'analphabétisme des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe par région en %, HCP 2014.	21
Figure 6 :	Évolution du taux de pauvreté dans la région Souss massa, HCP 2014	21
Figure 7 :	Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe par régions (%), HCP 2014	28
Figure 8 :	Nombre moyen des élèves par classe, monographie de la commune 2017	36
Figure 9 :	Nombre de classes par école primaire à la commune Ait Amira, 2015-2016	36
Figure 10 :	Répartition des PSH par niveau d'instruction, MSFFDS 2014.	41
Figure 11 :	Taux de déperdition scolaire par sexe et par niveau à la commune Ait Amira	47
Figure 12 :	Nombre d'années d'expérience des acteurs enquêtés	73
Figure 13 :	Tranches d'âges de la population cible par acteur enquêté	74
Figure 14 :	Effectif de l'équipe pédagogique par acteur enquêté	78

Liste des tableaux

N° de tableau	Libellés	Page
Tableau 1 :	Répartition de la population à la région Souss Massa, RGPH 2014	10
Tableau 2 :	Répartition de la population de la province Chtouka-Ait-Baha, RGPH 2014.	10
Tableau 3 :	Répartition de la commune selon le groupe d'âges quinquennal, RGPH 2014	11
Tableau 4 :	SAU de la Région Souss Massa, RGPH 2014.	13
Tableau 5 :	Effectif du cheptel de la région Souss Massa, Ministère de l'agriculture et la pêche maritime 2014.	13
Tableau 6 :	Capacité des établissements touristiques à la région Souss Massa, Ministère du tourisme et de l'artisanat 2012.	14
Tableau 7 :	Évolution des nuitées touristiques à la région Souss Massa, Ministère du Tourisme 2013	14
Tableau 8 :	Évolution des débarquements des produits de la pêche côtière par port, Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime 2014.	14
Tableau 9 :	Immatriculation des véhicules à la région Souss Massa, Ministère de l'équipement et du Transport et de la Logistique, 2013.	16
Tableau 10 :	SAU de la province Chtouka-Ait-Baha, RGPH 2014.	17
Tableau 11 :	Capacité des établissements touristiques à la province Chtouka-Ait-Baha, Ministère du tourisme et de l'artisanat 2012.	18
Tableau 12 :	Évolution des nuitées touristiques à la province Chtouka-Ait-Baha, Ministère du Tourisme 2013	18
Tableau 13 :	Immatriculation des véhicules à la province Chtouka-Ait-Baha, Ministère de l'équipement et du Transport et de la Logistique, 2013.	18
Tableau 14 :	Répartition des établissements sanitaires publics à la région Souss Massa, Ministère de la santé 2013.	21
Tableau 15 :	Activité et emploi à la province Chtouka-Ait-Baha, HCP 2014.	22
Tableau 16 :	Conditions d'habitat à la province Chtouka-Ait-Baha, HCP 2014.	23
Tableau 17 :	Répartition des établissements sanitaires publics à la province Chtouka-Ait-Baha, Ministère de la santé 2013.	23
Tableau 18 :	Taux de pauvreté et vulnérabilité par commune (Province Chtouka-Ait-Baha), HCP 2014.	24
Tableau 19 :	Activité et emploi à la commune Ait Amira, HCP 2014.	25
Tableau 20 :	Conditions d'habitant à la commune Ait Amira, HCP 2014.	25
Tableau 21 :	Langues locales utilisées à la commune Ait Amira, HCP 2014.	26
Tableau 22 :	Liste des projets à la commune Ait Amira, INDH 2017.	27
Tableau 23 :	Effectif des élèves, nombre d'établissements, salles, classes (public et privé) à la région Souss Massa, MENFP 2014.	29
Tableau 24 :	Effectif des stagiaires à la région Souss Massa,	30

	Département de la formation professionnelle 2013.	
Tableau 25 :	Effectif des inscrits à la formation professionnelle à la région Souss Massa 2017.	31
Tableau 26 :	Effectif des élèves, nombre d'établissements, salles, classes (public et privé) à la province Chtouka-Ait-Baha, MENFP 2014.	32
Tableau 27 :	Effectif des stagiaires à la province Chtouka-Ait-Baha, Département de la formation professionnelle 2013.	33
Tableau 28 :	Répartition de la population de la commune Ait Amira selon le niveau d'études, HCP 2014.	33
Tableau 29 :	Effectif des élèves, nombre de classes et d'enseignants au niveau primaire, à la Commune Ait Amira, AREF 2017.	35
Tableau 30 :	Transport scolaire à la commune Ait Amira, 2017	37
Tableau 31 :	Nombre d'élèves à l'enseignement primaire privé à la commune Ait Amira, 2016.	37
Tableau 32 :	Nombre des élèves inscrits au collège à la commune Ait Amira, AREF 2017.	38
Tableau 33 :	Nombre d'élèves, des enseignants et salles au cycle collégial à la commune Ait Amira, 2015-2016.	38
Tableau 34 :	Nombre des élèves inscrits au lycée à la commune Ait Amira, AREF 2017.	38
Tableau 35 :	Effectif du Centre de Qualification Agricole (CQA) de Sidi Bibi, CQA 2017.	40
Tableau 36 :	Scolarité des PSH, MENFP 2014	41
Tableau 37 :	Taux de prévalence à la région Souss-Massa par niveau, Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du développement Social, 2014.	42
Tableau 38 :	Les obstacles liés à l'éducation des ESH, AREF Souss-Massa 2014.	43
Tableau 39 :	Nombres des élèves abandons à la commune Ait Amira, AREF 2017.	45
Tableau 40 :	Taux de déperdition scolaire par sexe et par niveau à la commune Ait Amira	46
Tableau 41 :	Effets du décrochage manifestés par les acteurs locaux	50
Tableau 42 :	Effets du décrochage manifestés par la société civile	52
Tableau 43 :	Liste des entités enquêtées, localisation, date de création, objectifs et activités.	72
Tableau 44 :	Caractéristiques de la cible et les tranches d'âge par acteur enquêté.	74
Tableau 45 :	Effectif et prise en charge de la population cible par acteur enquêté	75
Tableau 46 :	Effectif inséré dans un établissement scolaire, dans la vie professionnelle et dans les AGR par acteur enquêté	76
Tableau 47 :	Infrastructures et équipements pédagogiques par acteur enquêté	77
Tableau 48 :	Nombre d'éducateurs, formateurs et animateurs par acteur	78
Tableau 49 :	Matrice relative au benchmark de la commune Ait Amira (indicateurs et acteurs enquêtés)	83